

ESPACE

NOTICE D'UTILISATION



ELF développe pour RENAULT
une gamme complète de lubrifiants :
huiles moteur, huiles de boîtes manuelles
et automatiques.



Stimulés par la recherche appliquée
en Formule 1, ces lubrifiants sont
de très haute technologie.

Mise à jour avec les équipes techniques
de RENAULT, cette gamme répond parfaitement
aux spécificités des véhicules de la marque.

► Les lubrifiants ELF contribuent fortement
aux performances de votre véhicule.



Avertissement : afin d'optimiser le fonctionnement du moteur,
l'utilisation d'un lubrifiant peut être restreinte à certains
véhicules. Veuillez vous référer au document d'entretien.



**RENAULT préconise les lubrifiants ELF homologués pour vos vidanges et appoints.
Consultez votre Représentant RENAULT ou visitez le site www.lubrifiants.elf.com**

Bienvenue à bord de votre véhicule

Cette notice d'utilisation et d'entretien réunit à votre intention les informations qui vous permettront :

- de bien connaître votre véhicule et, par là même, de bénéficier pleinement, et dans les meilleures conditions d'utilisation, de toutes les fonctionnalités et de tous les perfectionnements techniques dont il est doté.
- de maintenir son fonctionnement optimum par la simple mais rigoureuse observation des conseils d'entretien.
- de faire face, sans perte de temps excessive, aux opérations qui ne requièrent pas l'intervention d'un spécialiste.

Les quelques instants que vous consacrerez à la lecture de cette notice seront très largement compensés par les enseignements que vous en tirerez, les fonctionnalités et les nouveautés techniques que vous y découvrirez. Si certains points restaient encore obscurs, les techniciens de notre Réseau se feraient un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire.

Pour vous aider dans la lecture de cette notice vous trouverez le symbole suivant :



Pour indiquer une notion de risque, de danger ou une consigne de sécurité.

La description des modèles, déclinés dans cette notice, a été établie à partir des caractéristiques techniques connues à la date de conception de ce document. **La notice regroupe l'ensemble des équipements** (de série ou optionnels) **existant pour ces modèles, leur présence dans le véhicule dépend de la version, des options choisies et du pays de commercialisation.**

De même, certains équipements devant apparaître en cours d'année peuvent être décrits dans ce document.

Enfin, dans toute la notice, lorsqu'il est fait référence au Représentant de la marque il s'agit d'un Représentant RENAULT.

Bonne route au volant de votre véhicule.

Traduit du français. Reproduction ou traduction, même partielle, interdite sans autorisation écrite du constructeur du véhicule.



S O M M A I R E

Chapitres

Faites connaissance avec votre véhicule

1

La conduite

2

Votre confort

3

Entretien

4

Conseils pratiques

5

Caractéristiques techniques

6

Index alphabétique

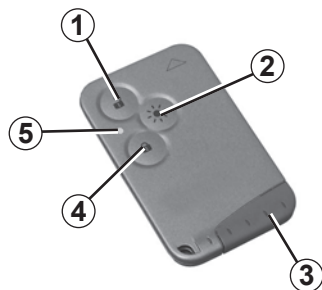
7



Chapitre 1 : Faites connaissance avec votre voiture

Carte RENAULT : généralités, utilisation, super-condamnation	1.2
Portes	1.7
Système antidémarrage	1.13
Appui-tête – Sièges	1.15
Ceintures de sécurité.	1.20
Dispositifs de retenues complémentaires	1.23
à la ceinture	1.23
dispositifs de protection latérale.	1.27
Sécurité enfants : généralités	1.29
choix de la fixation du siège enfant	1.32
installation du siège enfant.	1.34
désactivation / activation de l'airbag passager avant.	1.38
Volant de direction.	1.41
Poste de conduite	1.42
Tableau de bord.	1.46
Ordinateur de bord.	1.52
Heure et température extérieure	1.63
Rétroviseurs	1.64
Avertisseurs sonore et lumineux	1.66
Éclairage et signalisations extérieures	1.67
Réglage des projecteurs	1.70
Essuie-vitres/Lave-vitres	1.71
Réservoir carburant (remplissage carburant)	1.74

CARTES RENAULT « MAINS LIBRES » : généralités (1/3)



103A

- 1 Déverrouillage de tous les ouvrants.
- 2 Verrouillage de tous les ouvrants.
- 3 Clé intégrée.
- 4 Allumage à distance de l'éclairage.
- 5 Verrouillage/déverrouillage du coffre.

La carte RENAULT permet :

- le verrouillage/déverrouillage des ouvrants (portes, coffre) et de la trappe à carburant (reportez-vous aux pages suivantes) ;
- suivant véhicule, la fermeture automatique des vitres et du toit ouvrant (reportez-vous aux paragraphes « lève-vitres électriques impulsions : fermeture à distance » et « toit ouvrant électrique : fermeture à distance » en chapitre 3) ;
- le fonctionnement de certains dispositifs (ex. : radio, sièges à commandes électriques...) ;
- le démarrage moteur (reportez-vous au paragraphe « démarrage du moteur » en chapitre 2) ;
- arrêt de la fonction « éclairage extérieur d'accompagnement » (reportez-vous au paragraphe « éclairages et signalisations extérieurs » en chapitre 1).

Autonomie

Les cartes RENAULT sont alimentées par une pile qu'il convient de remplacer lorsque le témoin de pile **4** ne s'allume plus (reportez-vous au paragraphe « carte RENAULT : pile », en chapitre 5).

Particularité : pour certains véhicules, la carte RENAULT enregistre des réglages choisis par l'utilisateur de la carte : les choix des réglages de climatisation automatique, certaines radios, les réglages du siège électrique (si celui-ci est mémorisé), le positionnement des rétroviseurs... Il est donc conseillé de garder toujours la même carte RENAULT de manière à retrouver ses réglages personnels.

CARTES RENAULT « MAINS LIBRES » : généralités (2/3)

Champ d'action de la carte RENAULT

Il varie selon l'environnement : attention aux manipulations de la carte RENAULT pouvant verrouiller ou déverrouiller le véhicule par appuis involontaires sur les boutons.

Pile déchargée, vous pouvez toujours verrouiller/déverrouiller et démarrer le véhicule. Reportez-vous aux paragraphes « Verrouillage/déverrouillage du véhicule » en chapitre 1 et « Démarrage moteur » en chapitre 2.

Conseil

N'approchez pas la carte d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité.

Ne rangez pas la carte RENAULT dans un lieu où elle pourrait être tordue, voire même détériorée involontairement : ceci est le cas, par exemple, lorsqu'on s'assoit sur la carte rangée dans une poche arrière de vêtement.



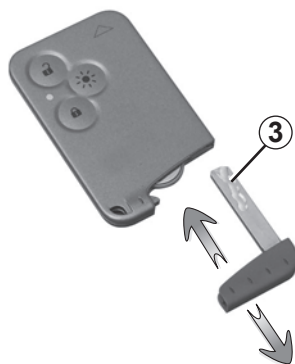
Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, carte RENAULT à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes.

Risque de blessures graves.

CARTES RENAULT « MAINS LIBRES » : généralités (3/3)

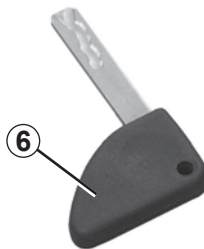


103C

Clé de secours intégrée 3 ou indépendante 6 (suivant véhicule)

Son utilisation est exceptionnelle, elle sert à verrouiller ou déverrouiller la porte côté gauche lorsque la carte RENAULT ne peut pas fonctionner :

- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques ;
- utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte ;
- usure de la pile de la carte RENAULT, batterie déchargée...



103Bbis

Pour l'utilisation de la clé de secours, reportez-vous au paragraphe « verrouillage/déverrouillage des portes ».

Une fois entré dans le véhicule à l'aide de la clé de secours, introduisez la carte RENAULT dans le lecteur de carte pour pouvoir démarrer.

Remplacement, besoin d'une carte RENAULT supplémentaire

En cas de perte, ou si vous désirez une autre carte RENAULT, adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque.

En cas de remplacement d'une carte RENAULT, il sera nécessaire d'amener le véhicule **et toutes ses cartes RENAULT** chez un Représentant de la marque pour réinitialiser l'ensemble.

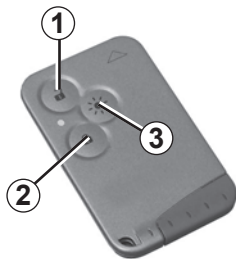
Vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre cartes RENAULT par véhicule.

Défaillance de la carte RENAULT

Assurez-vous d'avoir toujours la pile en bon état, sa durée de vie est d'environ deux ans.

Reportez-vous au paragraphe « carte RENAULT : piles » en chapitre 5.

CARTES RENAULT « MAINS LIBRES » : utilisation



103A

Utilisation

Elle permet le verrouillage/déverrouillage sans action sur la carte RENAULT lorsqu'elle est présente dans la zone de détection.

Déverrouillage des portes

Carte RENAULT sur vous, approchez-vous du véhicule.

Dès que vous passez la main dans la poignée d'un ouvrant (portes ou porte de coffre), les serrures se déverrouillent automatiquement.

Le déverrouillage est visualisé par un **clignotement** des feux de détresse.

Verrouillage des portes

Carte RENAULT sur vous, portes fermées, éloignez-vous du véhicule : les portes se verrouillent automatiquement.

Nota : la distance à laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse, **l'allumage fixe** des répétiteurs latéraux (pendant environ 10 secondes) et l'audition d'un **bip sonore**.

Ce bip sonore peut être choisi parmi plusieurs possibilités ou supprimé, consultez un Représentant de la marque.

Fonctionnement en mode manuel

Si vous le souhaitez, vous pouvez sortir du mode mains libres par appui sur la touche **1** ou **2** : vous passez alors en mode manuel et le fonctionnement de la carte RENAULT est le même que décrit précédemment au paragraphe « carte RENAULT « mains libres » : généralités ».

Retour en mode mains libres

Le mode mains libres revient systématiquement à chaque mise sous contact du véhicule.

Fonction « éclairage à distance »

Permet, par exemple, de repérer de loin le véhicule stationné dans un parking.

Un appui sur la touche **3** allume les feux de positions, les codes, les répétiteurs latéraux et l'éclairage intérieur pendant environ 30 secondes.

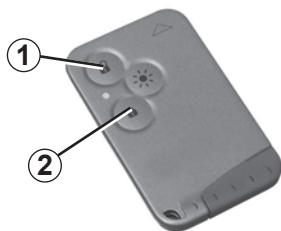
Nota : un nouvel appui sur la touche **3** pendant les 30 secondes éteint les éclairages.



Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant la carte RENAULT à l'intérieur.

SUPERCONDAMNATION

103A



Lorsque le véhicule est équipé de la supercondamnation, celle-ci permet de verrouiller les ouvrants et d'empêcher l'ouverture des portes par les poignées intérieures (cas d'un bris de glace suivi d'une tentative d'ouverture des portes par l'intérieur).

Pour activer la supercondamnation, vous pouvez :

- exercer deux pressions brèves sur le bouton **2** ;
- ou exercer une pression longue sur le bouton **2**.

Le verrouillage est visualisé par **quatre** clignotements des feux de détresse.

Nota : la supercondamnation n'est pas possible si les feux de détresse ou les feux de position du véhicule sont allumés.

Particularité du mode mains libres

L'activation de la supercondamnation fait sortir du mode mains libres.

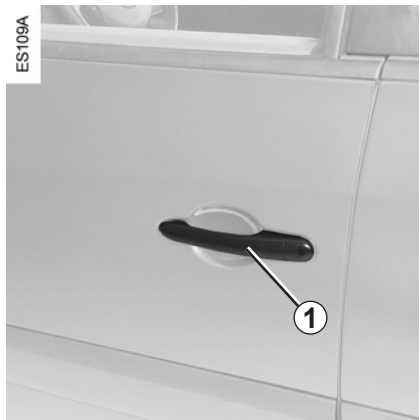
Pour déverrouiller les portes vous devrez appuyer sur le bouton **1** (reportez-vous au paragraphe Carte RENAULT « mains libres » : utilisation).

Le mode mains libres revient systématiquement à chaque mise sous contact du véhicule.



N'utilisez jamais la supercondamnation des portes s'il reste quelqu'un à l'intérieur du véhicule.

OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (1/2)

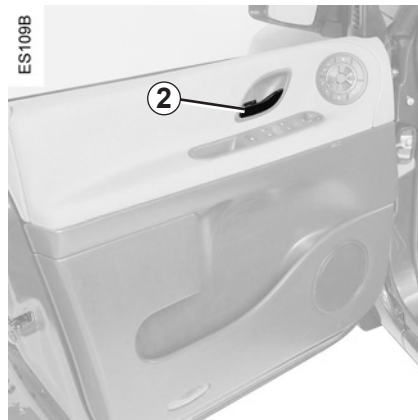


Ouverture de l'extérieur

Portes déverrouillées ou carte RENAULT « mains libres » sur vous, saisissez la poignée **1** et tirez vers vous jusqu'à ouvrir la porte.



Par mesure de sécurité, les manœuvres d'ouverture/fermeture ne doivent se faire que véhicule à l'arrêt.



Ouverture de l'intérieur

Tirez la poignée **2**.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

À l'ouverture d'une porte, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé (risque de décharge de la batterie...).



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

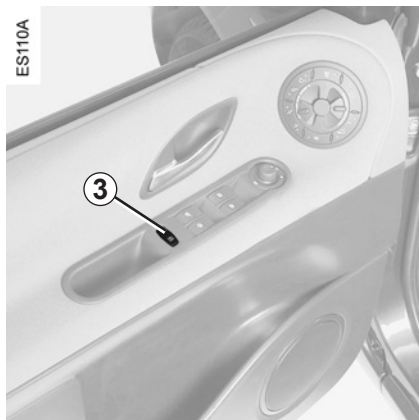
Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes...

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (2/2)



Sécurité enfants

Véhicules équipés du contacteur 3 avec témoin intégré

Appuyez sur le contacteur **3** pour condamner le fonctionnement des lève-vitres arrière et l'ouverture des portes arrière.

L'allumage du témoin intégré au contacteur confirme la condamnation des portes.

Particularité

Cette fonction inhibe également les commandes de climatisation arrière (reportez-vous au paragraphe « air conditionné automatique » en chapitre 3).

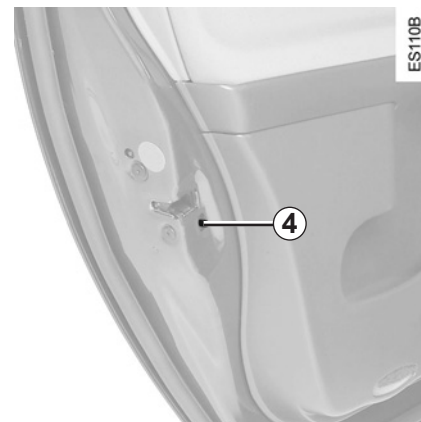


Sécurité occupants arrière

Le conducteur peut autoriser le fonctionnement des portes arrière et, suivant véhicule, des lève-vitres en appuyant sur le contacteur **3** côté dessin.

Suivant véhicule, en cas de défaillance :

- un bip sonore retentit ;
 - un message s'affiche au tableau de bord ;
 - le témoin intégré ne s'allume pas.
- Après un débranchement de la batterie vous devez appuyer sur le contacteur **3** côté dessin, pour condamner les portes arrière.



Véhicules non équipés du contacteur 3

Pour rendre impossible l'ouverture des portes arrière de l'intérieur, déplacez le levier **4** de chaque porte et vérifiez de l'intérieur que les portes soient bien condamnées.

VERROUILLAGE, DÉVERROUILLAGE DES OUVRANTS (1/3)

Verrouillage, déverrouillage des portes de l'extérieur

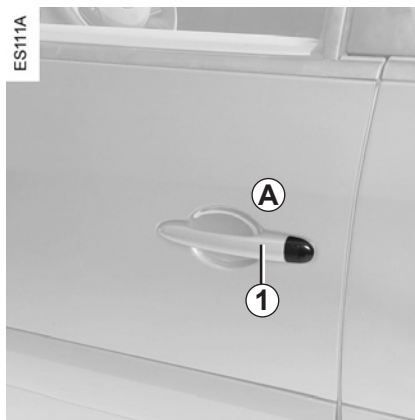
Celui-ci se fait à l'aide de la carte RENAULT : reportez-vous aux paragraphes « carte RENAULT » en chapitre 1.

Dans certains cas, la carte RENAULT peut ne pas fonctionner :

- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques ;
- utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte (téléphones portables...);
- usure de la pile de la carte RENAULT, batterie déchargée...

Il est possible alors :

- d'utiliser la clé de secours (intégrée à la carte ou, suivant véhicule, indépendante) pour la porte avant gauche ;
- de verrouiller à l'aide de la clé de secours (intégrée à la carte ou, suivant véhicule, indépendante) ;
- d'utiliser la commande de verrouillage/déverrouillage des portes de l'intérieur (reportez-vous aux pages suivantes).



Déverrouillage à l'aide de la clé de secours intégrée 2

Retirez le cache **A** de la porte avant gauche (à l'aide de l'embout de la clé de secours) au niveau de l'encoche **1**.

Effectuez un mouvement vers le haut pour ôter le cache **A**.



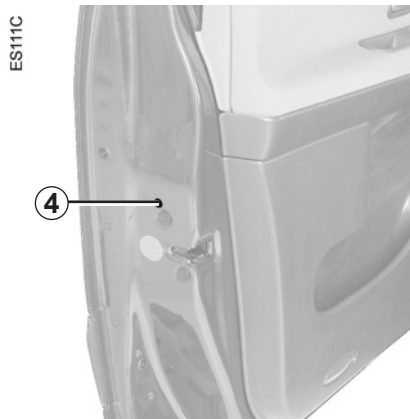
Introduisez la clé **2** dans la serrure et verrouillez ou déverrouillez la porte.

VERROUILLAGE, DÉVERROUILLAGE DES OUVRANTS (2/3)



Déverrouillage à l'aide de la clé de secours indépendante 3 (suivant véhicule)

Introduisez la clé 3 dans la serrure de la porte côté gauche et verrouillez ou déverrouillez la porte.



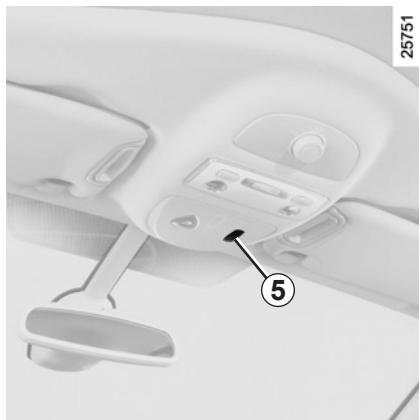
Verrouillage manuel des portes

Porte ouverte, faites pivoter la vis 4 (à l'aide d'un outil type tournevis plat) et fermez la porte.

Celle-ci est désormais verrouillée de l'extérieur.

L'ouverture ne pourra alors se faire que de l'intérieur du véhicule.

VERROUILLAGE, DÉVERROUILLAGE DES OUVRANTS (3/3)



Commande de verrouillage/déverrouillage de l'intérieur

Le contacteur **5** commande simultanément les portes, le coffre et la trappe à carburant.

Si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage/déverrouillage rapide des ouvrants.

Verrouillage des ouvrants sans la carte RENAULT

Cas, par exemple, d'une pile déchargée, d'un non-fonctionnement temporaire de la carte RENAULT...

Contact coupé, une porte avant ouverte, exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur **5**.

À la fermeture de la porte tous les ouvrants seront verrouillés.

Le déverrouillage de l'extérieur du véhicule ne sera possible qu'avec la carte RENAULT.



Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

Témoin d'état des ouvrants

Contact mis, le témoin intégré au contacteur **5** vous informe de l'état de verrouillage des ouvrants :

- témoin allumé, les ouvrants sont verrouillés,
- témoin éteint, les ouvrants sont déverrouillés.

Lorsque vous condamnez les portes, le témoin reste allumé pendant environ une minute puis s'éteint.

Après un verrouillage/déverrouillage du véhicule à l'aide des boutons de la carte RENAULT, le verrouillage à l'éloignement et le déverrouillage « mains libres » sont désactivés.

Pour revenir en fonctionnement « mains libres » : redémarrer le véhicule.



Ne quittez jamais votre véhicule en laissant une carte RENAULT à l'intérieur.

CONDAMNATION AUTOMATIQUE DES OUVRANTS EN ROULAGE

Vous avez le choix de décider si vous souhaitez activer la fonction.

Principe de fonctionnement

Au démarrage du véhicule, le système condamne automatiquement les ouvrants dès que vous atteignez environ 10 km/h.

La décondamnation se fait :

- à l'arrêt, par ouverture d'une porte avant.

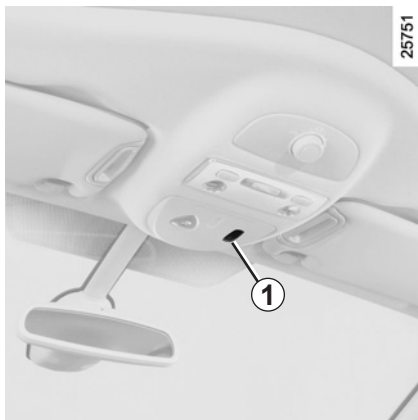
Nota : s'il y a ouverture d'une porte, celle-ci se verrouillera de nouveau automatiquement lorsque le véhicule atteindra environ 10 km/h ;

- par appui sur le bouton de décondamnation des portes **1**.



Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.



Pour l'activer

Contact mis, appuyez sur le bouton de condamnation électrique des portes **1** côté condamnation (côté cadenas) pendant environ 5 secondes, jusqu'à entendre un bip sonore.

Pour la désactiver

Contact mis, appuyez sur le bouton de condamnation électrique des portes **1** côté décondamnation (opposé au cadenas) pendant environ 5 secondes, jusqu'à entendre un bip sonore.

Anomalie de fonctionnement

Si vous constatez une anomalie de fonctionnement (pas de condamnation automatique), vérifiez en premier lieu la bonne fermeture de tous les ouvrants. S'ils sont bien fermés et que le problème persiste, adressez-vous à un Représentant de la marque.

Assurez-vous également que la condamnation n'a pas été désactivée par erreur.

Si c'est le cas, réactivez-la après avoir coupé et remis le contact.

SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE (1/2)

Il est interdit le démarrage du véhicule à toute personne ne disposant pas de la carte RENAULT du véhicule.

Le véhicule est automatiquement protégé quelques secondes après l'arrêt du moteur.



24045

Principe de fonctionnement

Dès que le système détecte la présence de la carte, le témoin **1** s'allume fixe quelques secondes puis s'éteint.

Le véhicule a reconnu le code et le démarrage est donc possible.



25776

Si le code n'est pas reconnu par le véhicule, le témoin **1** et le lecteur de carte **2** clignotent (clignotement rapide), le véhicule ne peut pas démarrer.



Toute intervention ou modification sur le système antidémarrage (boîtiers électroniques, câblages...) peut être dangereuse. Elle doit être effectuée par le personnel qualifié de la marque.

SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE (2/2)

24045



Témoins

Témoin de protection du véhicule

Quelques secondes après l'arrêt du moteur, le témoin **1** clignote en permanence.

Témoin d'anomalie de fonctionnement

En cas de perturbation et/ou de non reconnaissance de la carte RENAULT mains libres, insérez celle-ci dans le lecteur de carte **2**.

Si le témoin **1** continue à clignoter ou reste allumé fixe, alors que la carte est présente mais n'est pas reconnue, cela indique une anomalie de fonctionnement dans le système.

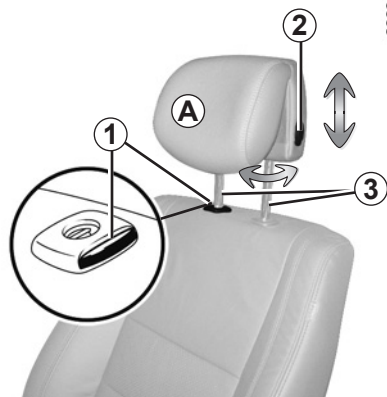


25776

En cas de défaillance de la carte RENAULT (clignotement rapide du témoin **1** et du lecteur de carte), utilisez, si possible, la seconde carte RENAULT (livrée avec le véhicule).

Faites appel impérativement à un Représentant de la marque qui est seul habilité à dépanner le système antidémarrage.

APPUI-TÊTE AVANT



Pour monter l'appui-tête

Tirez l'appui-tête vers le haut jusqu'à la hauteur désirée.

Pour descendre l'appui-tête

Appuyez sur le bouton 2 et accompagnez l'appui-tête dans sa descente jusqu'à la hauteur désirée.

Pour régler l'inclinaison

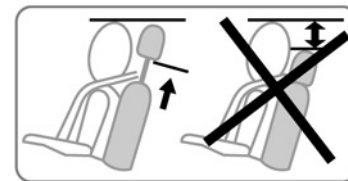
Suivant véhicule, écartez ou rapprochez la partie **A** jusqu'au confort désiré.

Pour enlever l'appui-tête

Montez l'appui-tête dans sa position la plus haute (inclinez le dossier vers l'arrière si nécessaire). Appuyez sur le bouton 1 et levez l'appui-tête jusqu'à le libérer.

Pour remettre l'appui-tête

Sortez les tiges 3 au maximum en tirant dessus. Veillez à leur alignement, leur propreté et, en cas de difficultés, vérifiez que les crans sont vers l'avant. Introduisez les tiges de l'appui-tête dans les fourreaux (inclinez le dossier vers l'arrière si nécessaire). Enfoncez l'appui-tête jusqu'à son blocage puis appuyez sur le bouton 1 et enfoncez l'appui-tête au maximum. Veillez au bon verrouillage de chaque tige 3 sur le dossier du siège en essayant de les monter ou de les descendre.

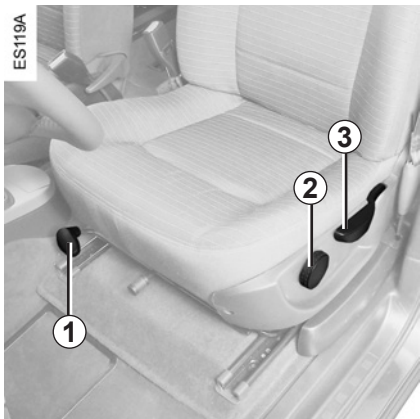


Les trois crans supérieurs peuvent être manipulés sans appui sur le bouton 2. Cependant, il est préférable d'appuyer sur ce bouton pour descendre l'appui-tête.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : le haut de l'appui-tête doit se situer le plus proche possible du sommet de la tête et la distance entre la tête et la partie **A** doit être minimale.

SIÈGES AVANT À COMMANDES MANUELLES



Pour avancer ou reculer

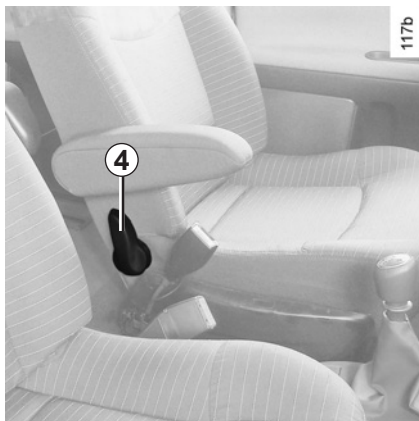
Levez le levier **1** pour déverrouiller. À la position choisie, relâchez le levier et assurez-vous du bon verrouillage.

Pour incliner le dossier

Levez le levier **4** et inclinez le dossier jusqu'à la position désirée.

Pour régler le confort du siège conducteur au niveau des lombaires :

Manœuvrez la poignée **2**.



Pour régler la hauteur de l'assise du siège conducteur :

Manœuvrez le levier **3** autant de fois que nécessaire :

- vers le haut pour monter l'assise ;
- vers le bas pour descendre l'assise.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers du siège en arrière.

Veillez au bon verrouillage des dossiers de siège.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

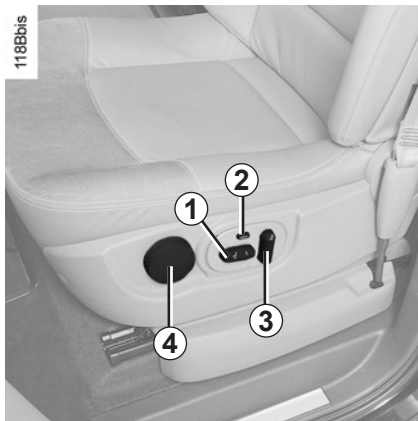
SIÈGES AVANT AVEC COMMANDES ÉLECTRIQUES

Les contacteurs **1** et **3** reproduisent la forme du siège : le contacteur **1** sert aux réglages de l'assise et le contacteur **3** sert aux réglages du dossier.

Pour les véhicules qui en sont équipés, le bouton **2** sert à mémoriser la position de conduite choisie. Il est possible de mémoriser une position de conduite par carte RENAULT.

Le système fonctionne :

- carte RENAULT mains-libres détectée ou, suivant véhicule, carte RENAULT à télécommande en position « accessoires » dans le lecteur de carte ;
- pour les véhicules avec le bouton **2**, il fonctionne aussi à l'ouverture de la porte conducteur, contact coupé, pendant environ 40 minutes.



Réglages de l'assise : contacteur 1

- **Pour avancer**
Actionnez-le vers l'avant.
- **Pour reculer**
Actionnez-le vers l'arrière.
- **Pour rehausser**
Levez l'arrière du contacteur.
- **Pour abaisser**
Baissez l'arrière du contacteur.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Réglages du dossier : contacteur 3

Pour incliner le dossier

Actionnez-le vers l'avant ou l'arrière.

Réglage du confort du siège conducteur au niveau des lombaires

Manœuvrez la poignée **4**.



Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers du siège en arrière.

Veillez au bon verrouillage des dossiers de siège.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

MÉMORISATION DU SIÈGE CONDUCTEUR

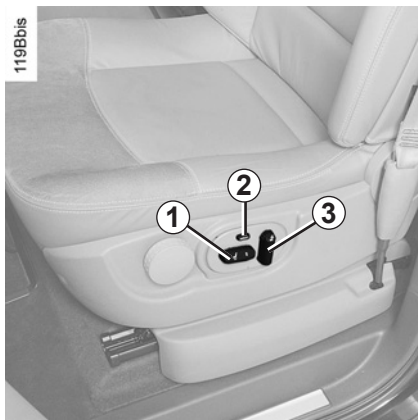
Il est possible de mémoriser une position de conduite par carte RENAULT.

Une position de conduite regroupe les réglages du siège conducteur et les réglages des rétroviseurs extérieurs.

Lorsqu'une position de conduite est mémorisée, le déverrouillage des portes par la carte RENAULT et l'ouverture de la porte entraînent un rappel automatique des réglages du siège et des rétroviseurs extérieurs liés à la carte RENAULT utilisée.

Le système fonctionne :

- carte RENAULT mains-libres détectée ou, suivant véhicule, carte RENAULT à télécommande en position « accessoires » dans le lecteur de carte ;
- à l'ouverture de la porte conducteur, contact coupé, pendant environ 40 minutes.



Procédure de mémorisation du siège conducteur

Contact mis, réglez le siège à l'aide des contacteurs **1** et **3** (voir paragraphe « sièges avant avec commandes électriques » en chapitre 1).

Appuyez sur le bouton **2** jusqu'à entendre un bip sonore : la position de conduite est mémorisée.

Répétez cette procédure pour chacune des cartes RENAULT.

Rappel d'une position mémorisée

Véhicule à l'arrêt, exercez un appui bref sur le bouton **2**.

Nota : le rappel de la position mémorisée est interrompu s'il y a appui sur l'un des boutons de réglage du siège durant le rappel.

En roulage, il est possible de régler la position de conduite mais pas de procéder à un rappel de position de conduite.

Cas particulier

Présence de plusieurs cartes mains libres dans le véhicule.

Dans ce cas :

- il n'y a pas de rappel automatique ;
- il est possible de faire un rappel en insérant la carte RENAULT dans le lecteur de carte et en appuyant sur le bouton **2**.

ACCOUDOIRS AVANT/SIÈGES CHAUFFANTS



Accoudoirs

Réglages

Lorsque le véhicule en est équipé, soulevez l'accoudoir **1** complètement. Baissez-le complètement puis remontez-le jusqu'à la hauteur désirée.

Attachez la ceinture de sécurité avant de régler l'accoudoir.



Sièges chauffants

Moteur tournant, actionnez le contacteur **2**. Le témoin intégré au contacteur s'allume.

Le système, qui est thermostaté, régule le chauffage et le désactive si nécessaire.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (1/3)

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements. De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Avant de démarrer, procédez d'abord au réglage de la position de conduite, puis, pour tous les occupants, à l'ajustement de la ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection.



Des ceintures de sécurité mal ajustées ou vrillées risquent de causer des blessures en cas d'accident.

Utilisez une ceinture de sécurité pour une seule personne, enfant ou adulte.

Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas, veiller à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas-ventre, sans créer de jeu supplémentaire.

Réglage de la position de conduite

- **Asseyez-vous bien au fond de votre siège** (après avoir retiré votre manteau, blouson...). C'est essentiel pour le positionnement correct du dos.
- **Réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier.** Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet de la pédale d'embrayage. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés.
- **Réglez la position de votre appui-tête.** Pour un maximum de sécurité la distance entre votre tête et l'appui-tête doit être minimale.
La hauteur du sommet de l'appui-tête doit être au niveau de celui de la tête.
- **Réglez la hauteur d'assise.** Ce réglage permet d'optimiser votre vision de conduite.
- **Réglez la position du volant.**

13622



Ajustement des ceintures de sécurité

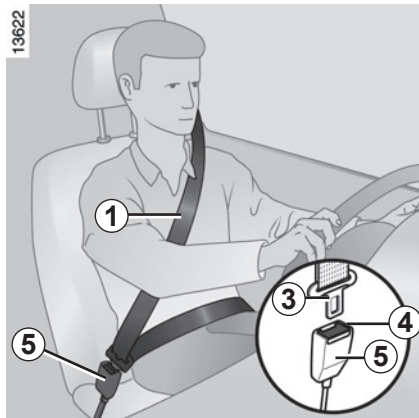
Tenez-vous bien appuyé contre le dossier.

La sangle de thorax **1** doit être rapprochée le plus possible de la base du cou, sans toutefois porter sur ce dernier.

La sangle de bassin **2** doit être portée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés...

CEINTURES DE SÉCURITÉ (2/3)



Verrouillage

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et assurez l'encliquetage du pêne **3** dans le boîtier **5** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne **3**). En cas de blocage de la sangle, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.

Si votre ceinture est complètement bloquée, tirez lentement, mais fortement la sangle, pour en extraire environ 3 cm. Laissez-la se rembobiner seule puis déroulez à nouveau.

Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.



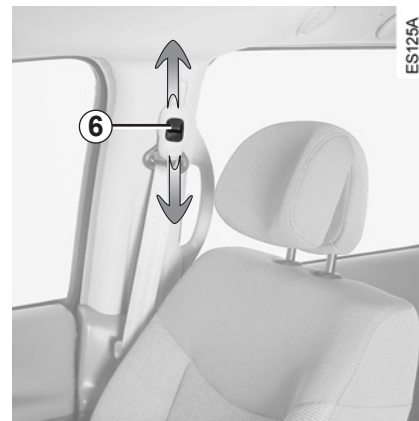
Témoin d'alerte de non-port des ceintures avant

L'extinction de ce témoin au tableau de bord ou sur la planche de bord vous informe du bon verrouillage des ceintures avant.

Déverrouillage

Pressez le bouton **4** du boîtier **5**, la ceinture est rappelée par l'enrouleur.

Accompagnez le pêne pour faciliter cette opération.



Réglage en hauteur des ceintures de sécurité avant

Utilisez le bouton **6** pour régler la hauteur de la ceinture de telle sorte que la sangle de thorax passe comme indiqué précédemment ;

Appuyez sur le bouton **6** et montez ou descendez la ceinture.

Une fois le réglage effectué, assurez-vous du bon verrouillage.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (3/3)

Les informations suivantes concernent les ceintures avant et arrière du véhicule.



- Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système de retenue montés d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations. Pour des cas particuliers (ex : installation d'un siège enfant), consultez un Représentant de la marque.
- N'utilisez pas de dispositifs permettant d'introduire du jeu dans les sangles (exemples : pince à linge, clip...) : car une ceinture de sécurité portée trop lâche risque de provoquer des blessures en cas d'accident.
- Ne faites jamais passer la sangle de thorax sous votre bras, ni derrière votre dos.
- N'utilisez pas la même ceinture pour plus d'une personne et n'attachez jamais un bébé ou un enfant sur vos genoux avec votre ceinture.
- La ceinture ne doit pas être vrillée.
- À la suite d'un accident, faites vérifier et si nécessaire remplacer les ceintures. De même, faites remplacer votre ceinture si celle-ci présente une dégradation.
- Veillez à insérer le pêne de la ceinture dans le boîtier approprié.
- Lors de la remise en place de la banquette arrière, veillez à bien repositionner la ceinture de sécurité de façon à pouvoir l'utiliser correctement.
- Veillez à ne pas intercaler d'objet dans la zone du boîtier de verrouillage de la ceinture qui pourrait gêner son bon fonctionnement.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (1/4)

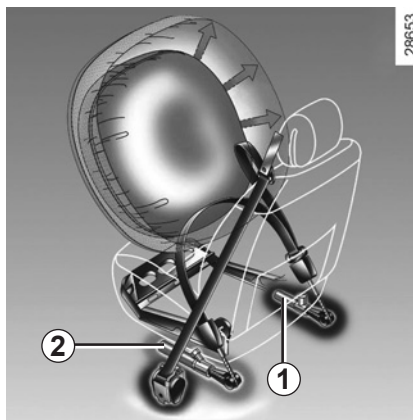
Ils sont constitués de :

- **prétensionneurs de boucle,**
- **prétensionneurs de ventrales en places avant,**
- **limiteurs d'effort,**
- **airbags frontaux conducteur et passager.**

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité ;
- le prétensionneur de boucle (qui se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture) ;
- le prétensionneur de ventrale, l'airbag frontal « petit volume » et le limiteur d'effort ;
- l'airbag frontal « grand volume ».



Prétensionneurs

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher :

- le piston **1** qui rétracte instantanément la ceinture ;
- le piston **2**.

Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps et à augmenter ainsi son efficacité.



– À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.

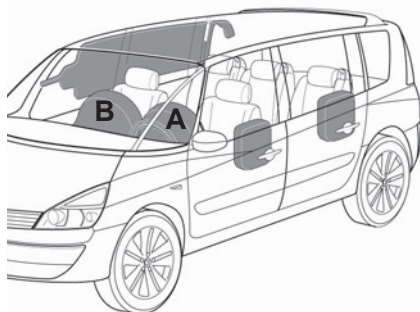
– Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.

- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.
- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (2/4)

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.




Airbag conducteur A et passager B

Il peut équiper les places avant côté conducteur et passager.

Un marquage « Airbag » sur le volant, la planche de bord et, suivant véhicule, en partie inférieure du pare-brise rappellent la présence de moyens de retenue complémentaires (airbags, prétensionneurs...) dans l'habitacle.

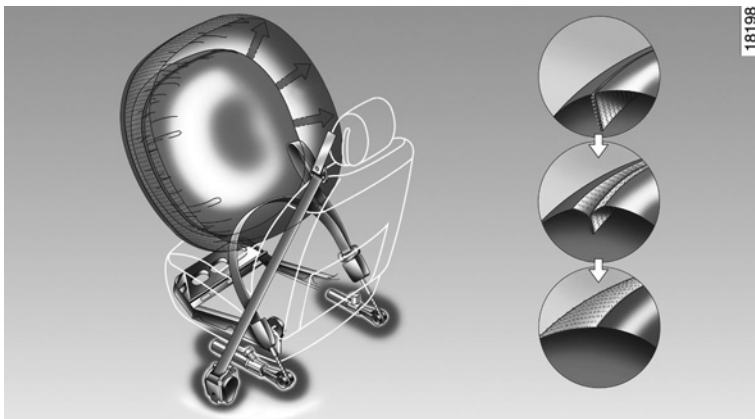
Chaque système Airbag est composé de :

- un Airbag et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager ;
- un boîtier électronique commun intégrant le détecteur de choc et la surveillance du système commandant l'allumeur électrique du générateur de gaz ;
- un témoin de contrôle  unique au tableau de bord.



Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit de la chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag, qui doit être immédiat, peut provoquer des blessures à la surface de la peau, ou autres désagréments.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (3/4)



Fonctionnement

Le système n'est opérationnel que contact mis.

Lors d'un choc violent de type **frontal**, le(s) sac(s) se gonfle(nt) rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord ; puis il(s) se dégonfle(nt) immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.

Particularité de l'airbag frontal

Suivant la violence du choc, celui-ci possède deux volumes de déploiement :

- airbag « petit volume », c'est le premier degré de déploiement ;
- airbag « grand volume », les coutures de l'airbag se déchirent de manière à libérer un volume plus important du sac (cas de chocs les plus violents).

Anomalies de fonctionnement



Ce témoin s'allume au tableau de bord à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt votre Représentant de la marque. Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (4/4)

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



Avertissements concernant l'airbag conducteur

- Ne modifier ni le volant, ni son coussin.
- Tout recouvrement du coussin du volant est interdit.
 - Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone, ...) sur le coussin.
- Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau de la marque).
- Ne pas conduire trop près du volant : adopter une position de conduite avec les bras légèrement pliés (voir paragraphe « Réglage de la position de conduite » en chapitre 1). Cela assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité corrects du sac.

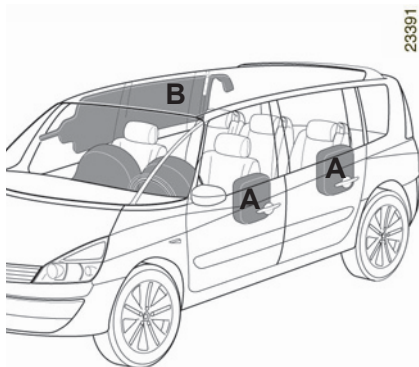
Avertissements concernant l'airbag passager

- Ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone, ...) sur la planche de bord dans la zone de l'airbag.
- Ne rien interposer entre la planche et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets, ...).
- Ne pas poser les pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête, ...) de la planche.
- Réactivez les dispositifs complémentaires à la ceinture passager avant dès que vous retirez un siège enfant, pour assurer la protection du passager en cas de choc.

IL EST INTERDIT D'INSTALLER UN SIÈGE ENFANT DOS À LA ROUTE SUR LE SIÈGE PASSAGER AVANT TANT QUE LES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE PASSAGER AVANT NE SONT PAS DÉSACTIVÉS.

(Reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en chapitre 1.)

DISPOSITIFS DE PROTECTION LATÉRALE



Airbags latéraux A

Ils équipent les sièges des places avant et, suivant véhicule, les panneaux de porte arrière pour la première rangée arrière. Ils se déploient sur le côté du siège (côté portière) afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.



Les fentes sur les dossiers (côté portière) correspondent à la zone de déploiement de l'airbag : il est interdit d'y introduire des objets.

Airbags rideaux B

Ils équipent chaque côté supérieur du véhicule. Ils se déploient le long des vitres des portes latérales avant et arrière afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Suivant véhicule, un marquage sur le pare-brise vous rappelle la présence de moyens de retenue complémentaires (airbags, prétensionneurs...) dans l'habitacle.



Avertissement concernant l'airbag latéral

- **Monte de housses** : les sièges équipés d'airbag nécessitent des housses spécifiques à votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque pour savoir si de telles housses sont disponibles. L'utilisation de toute autre housse (ou de housses spécifiques à un autre véhicule) pourrait affecter le bon fonctionnement de ces airbags et porter atteinte à votre sécurité.
- À l'avant, ne pas placer d'accessoire, d'objet ou même un animal entre le dossier, la portière et les habillages intérieurs. Ne pas également couvrir le dossier du siège d'objets tels que vêtements ou accessoires. Cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag ou provoquer des blessures lors de son déploiement.
- Tout démontage ou toute modification du siège et des habillages intérieurs est interdit sauf par le personnel habilité du Réseau de la marque.

DISPOSITIFS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité, et l'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence, le non-port de la ceinture de sécurité exposant les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident, et pouvant également aggraver les risques de blessures à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.

Le déclenchement des airbags en cas de retournement ou de choc arrière même violent n'est pas systématique. Des chocs sous le véhicule de type trottoirs, trous dans la chaussée, pierres... peuvent provoquer le déclenchement de ces systèmes.

- Toute intervention ou modification sur le système complet airbag (airbags, arceaux, prétensionneurs, boîtier électronique, câblage...) est **rigoureusement interdite** (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).
- Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur un système airbag.
- Par mesure de sécurité, faites vérifier le système airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol.
- Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du (des) générateur(s) de gaz.

SÉCURITÉ ENFANTS : généralités (1/2)

Transport d'enfant

L'enfant, comme l'adulte, doit être assis correctement et attaché quel que soit le trajet. Vous êtes responsable des enfants que vous transportez.

L'enfant n'est pas un adulte en miniature. Il est exposé à des risques de blessures spécifiques car ses muscles et ses os sont en pleine croissance. La ceinture de sécurité seule n'est pas adaptée à son transport. Utilisez le siège enfant approprié et faites-en un usage correct.



Pour empêcher l'ouverture des portières, utilisez le dispositif « Sécurité enfants » (reportez-vous au paragraphe « Ouverture et fermeture des portes » en chapitre 1).



Un choc à 50 km/h représente une chute de 10 mètres. Ne pas attacher un enfant équivaut à le laisser jouer sur un balcon au quatrième étage sans balustrade!

Ne tenez jamais un enfant dans vos bras. En cas d'accident, vous ne le retiendrez pas même si vous êtes attachés.

Si votre véhicule a été impliqué dans un accident de la route, changez le siège enfant et faites vérifier les ceintures et les ancrages ISOFIX.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

SÉCURITÉ ENFANTS : généralités (2/2)

Utilisation d'un siège enfant

Le niveau de protection offert par le siège enfant dépend de sa capacité à retenir votre enfant et de son installation. Une mauvaise installation compromet la protection de l'enfant en cas de freinage brutal ou de choc.

Avant d'acheter un siège enfant, vérifiez qu'il est conforme à la réglementation du pays où vous vous trouvez et qu'il se monte dans votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque afin de connaître les sièges recommandés pour votre véhicule.

Avant de monter un siège enfant, lisez sa notice et respectez les instructions. En cas de difficultés lors de l'installation, contactez le fabricant de l'équipement. Conservez la notice avec le siège.

Montrez l'exemple en bouclant votre ceinture et apprenez à votre enfant :

- à s'attacher correctement,
- à monter et descendre du côté opposé au trafic.

N'utilisez pas de siège enfant d'occasion ou dépourvu de notice d'utilisation.

Veillez à ce qu'aucun objet, dans ou à proximité du siège enfant, ne gêne son installation.



Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans le véhicule.

Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté. Évitez les vêtements trop épais qui introduisent du jeu avec les sangles.

Ne laissez pas votre enfant dépasser la tête ou les bras par la fenêtre.

Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant tout le trajet, notamment lorsqu'il dort.

SÉCURITÉ ENFANTS : Choix du siège enfant

31235



Sièges enfant dos à la route

La tête du bébé est, en proportion, plus lourde que celle de l'adulte et son cou est très fragile. Transportez l'enfant le plus longtemps possible dans cette position (jusqu'à l'âge de 2 ans minimum). Elle maintient la tête et le cou.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale et changez-le dès que la tête de l'enfant dépasse de la coque.

31233



Sièges enfant face à la route

La tête et l'abdomen des enfants sont les parties à protéger en priorité. Un siège enfant face à la route solidement fixé au véhicule réduit les risques d'impact de la tête. Transportez votre enfant dans un siège face route avec harnais ou bouclier tant que sa taille le permet. Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

31234



Rehausses

Dès 15 kg ou 4 ans l'enfant peut voyager sur un rehausseur qui permet d'adapter la ceinture de sécurité à sa morphologie. L'assise du rehausseur doit être munie de guides positionnant la ceinture sur les cuisses de l'enfant et non sur le ventre. Un dossier réglable en hauteur et équipé d'un guide sangle est conseillé pour placer la ceinture au milieu de l'épaule. Elle ne doit jamais être sur le cou ou sur le bras.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation du siège enfant (1/2)

Il existe deux systèmes de fixation des sièges enfant : la ceinture de sécurité ou le système ISOFIX.

Fixation par ceinture

La ceinture de sécurité doit être ajustée pour assurer sa fonction en cas de freinage brutal ou de choc.

Respectez les trajets de sangle indiqués par le fabricant du siège enfant.

Vérifiez toujours le bouclage de la ceinture de sécurité en tirant dessus puis tendez-la au maximum en appuyant sur le siège enfant.

Vérifiez le bon maintien du siège en exerçant un mouvement gauche/droite et avant/arrière : le siège doit rester solidement fixé.

Vérifiez que le siège enfant n'est pas installé de travers et qu'il ne repose pas contre une vitre.



N'utilisez pas de siège enfant qui risque de déverrouiller la ceinture qui le retient : la base du siège ne doit pas reposer sur le pêne et/ou la boucle de la ceinture de sécurité.



La ceinture de sécurité ne doit jamais être relâchée ou vrillée. Ne la faites jamais passer sous le bras ni derrière le dos. Vérifiez que la ceinture ne soit pas endommagée par des arêtes vives. Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas normalement, elle ne peut pas protéger l'enfant. Consultez un Représentant de la marque. N'utilisez pas cette place tant que la ceinture n'est pas réparée.



Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système monté d'origine : ceintures, ISOFIX et sièges ainsi que leurs fixations.

Fixation par système ISOFIX

Les sièges enfants ISOFIX autorisés sont homologués suivant le règlement ECE-R44 dans un des trois cas suivants :

- universel ISOFIX 3 points face à la route
- semi-universel ISOFIX 2 points
- spécifique

Pour ces deux derniers, vérifiez que votre siège enfant peut être installé en consultant la liste des véhicules compatibles.

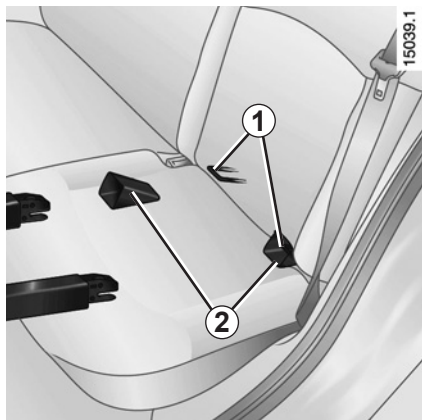
Attachez le siège enfant avec les verrous ISOFIX lorsqu'il en est équipé. Le système ISOFIX assure un montage facile, rapide et sûr.

Le système ISOFIX est constitué de 2 anneaux et, dans certains cas, d'un troisième anneau.



Avant d'utiliser un siège enfant ISOFIX que vous avez acquis pour un autre véhicule, assurez-vous que son installation est autorisée. Consultez la liste des véhicules pouvant recevoir le siège auprès du fabricant de l'équipement.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation du siège enfant (2/2)



Les deux anneaux **1** sont situés entre le dossier et l'assise du siège et sont repérés par un marquage.

Pour faciliter la mise en place et le verrouillage de votre siège enfant sur les anneaux **1**, utilisez les guides d'accès **2** du siège enfant.



Le troisième anneau est utilisé pour attacher la sangle supérieure de certains sièges enfant.

Pour atteindre l'anneau **3**, abaissez le cache **4** repéré par un marquage situé au dos du siège.

Fixez le crochet de la sangle sur l'anneau **3** et tendez la sangle pour que le dossier du siège enfant soit en contact avec le dossier du siège du véhicule.



Les ancrages ISOFIX ont été exclusivement mis au point pour les sièges enfant avec système ISOFIX. Ne fixez jamais d'autres sièges enfant, ni de ceinture ou autres objets à ces ancrages.

Assurez-vous que rien ne gêne au niveau des points d'ancrage.

Si le véhicule a été impliqué dans un accident de la route, faites vérifier les ancrages ISOFIX et changez votre siège enfant.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (1/4)

Certaines places ne sont pas autorisées à l'installation d'un siège enfant. Le schéma en page suivante vous indique où fixer un siège enfant.

Les types de siège enfant mentionnés peuvent ne pas être disponibles. Avant d'utiliser un autre siège enfant, vérifiez auprès du fabricant qu'il se monte.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Assurez-vous que l'installation du siège enfant dans le véhicule ne risque pas de le déverrouiller de son embase.

Si vous devez enlever l'appui-tête, assurez-vous qu'il est bien rangé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

Fixez toujours le siège enfant au véhicule même non utilisé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

En place avant

Le transport d'enfant en place passager avant est spécifique à chaque pays. Consultez la législation en vigueur et suivez les indications du schéma en page suivante.

Avant d'installer un siège enfant à cette place (si autorisé) :

- baissez la ceinture de sécurité au maximum ;
- reculez le siège au maximum ;
- inclinez légèrement le dossier par rapport à la verticale (25° environ) ;
- pour les véhicules qui en sont équipés, remontez l'assise du siège au maximum.

Ne modifiez plus ces réglages après l'installation du siège enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant d'installer un siège enfant dos route à cette place, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en chapitre 1).

En place arrière

Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à la porte.

Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le(s) siège(s) situé(s) devant conformément à la notice du siège enfant.

Pour la sécurité de l'enfant face à la route, ne reculez pas le siège qui est devant l'enfant au-delà du milieu de glissière, n'inclinez pas trop le dossier (25° maximum) et relevez le siège le plus possible.

Vérifiez que le siège enfant face à la route est appuyé sur le dossier du siège du véhicule et que l'appui-tête du véhicule ne gêne pas.


Pour installer un grand siège enfant ISOFIX dos à la route (taille C) en 2^{ème} rangée, placer les sièges en position recentrée ou utiliser la place centrale.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (2/4)

28596

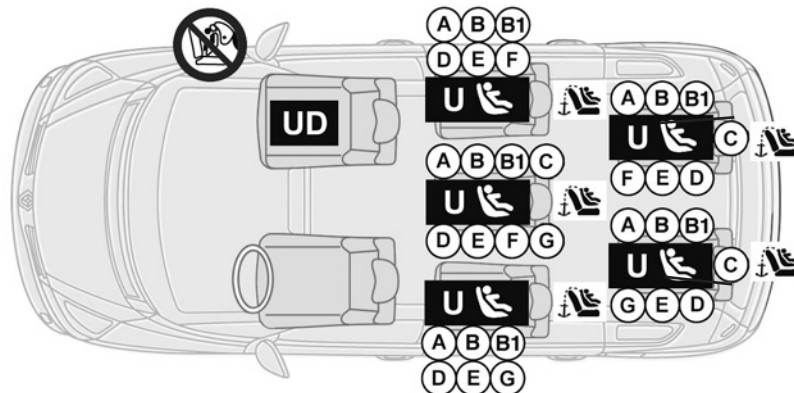
Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX


 Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.

 Les places arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. Les ancrages sont situés au dos de chaque siège arrière.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- A, B et B1 : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg);
- C : sièges dos route du groupe 1 (de 9 à 18 kg);
- D et E : coques ou sièges dos route du groupe 0 ou 0+ (inférieur à 13 kg);
- F et G : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg).




 Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant d'installer un siège enfant dos route à cette place, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation/activation airbag passager avant » en fin de paragraphe).

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture

 Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».

 **UD** Place autorisant la fixation par ceinture **uniquement** d'un **siège dos à la route** homologué « Universel ».



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (3/4)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège ISOFIX (2)	Places adaptées à l'installation des sièges enfant		
			Place avant passager (1) (3) (4)	Places arrière 1 ^{ère} rangée (4)	Places arrière 2 ^{ème} rangée (4)
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	F, G	X	U - IL (6)	U - IL (6)
Coque/siège dos route Groupe 0 et 0+	< à 13 kg	D, E	U (5)	U - IL	U - IL
Siège dos route Groupe 1 (8)	9 à 18 kg	C	U (5)	U	U - IL
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	A, B, B1	X	U - IUF - IL (7)	U - IUF - IL (7)
Rehausseur Groupe 2 et 3 (9)	15 à 25 kg et 22 à 36 kg		X	U (7)	U (7)




(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route à cette place, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation/activation airbag passager avant » en fin de paragraphe).

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (4/4)

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

IUF/IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

- (2) La taille du siège enfant avec fixations ISOFIX est repérée par le logo  suivi d'une lettre (**A, B, B1, C, D, E, F, G**).
- (3) Seul un siège enfant type dos à la route peut être installé à cette place.
- (4) Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).
- (5) Seuls les véhicules équipés d'un siège avec réglage en hauteur de l'assise permettent l'installation d'un siège enfant.
- (6) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.
- (7) Siège enfant face à la route, placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule. Réglez la hauteur de l'appui-tête ou enlevez-le si nécessaire de plus, ne reculez pas le siège devant l'enfant au-delà du milieu de réglage de ses glissières et n'inclinez pas son dossier au-delà de 25°.
- (8) Pour installer un grand siège enfant ISOFIX dos à la route (taille C) en 2^{ème} rangée, placer les sièges en position recentrée ou utiliser la place centrale.
- (9) À partir de 10 ans ou d'un poids supérieur à 36 kg ou d'une taille supérieure à 1,36 m l'enfant tout comme l'adulte peut être ceinturé directement sur l'assise.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation airbag passager avant (1/3)



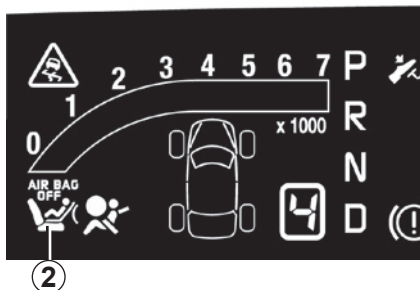
Désactivation des airbags passager avant (pour les véhicules qui en sont équipés)

Pour pouvoir installer un siège enfant sur le siège passager avant, vous devez **impérativement** désactiver les dispositifs complémentaires à la ceinture de sécurité passager avant.

Sièges passager avec réglage en hauteur de l'assise

Réglez **impérativement** l'assise en position haute.

24082a



Pour désactiver les airbags : véhicule à l'arrêt, poussez et tournez le verrou 1 sur la position OFF.

Contact mis, vérifiez **impérativement**



que le témoin 2  est bien allumé sur l'afficheur central et, suivant véhicule, que le message « airbag passager désactivé » s'affiche.

Ce voyant reste allumé en permanence pour vous confirmer que vous pouvez installer un siège enfant.



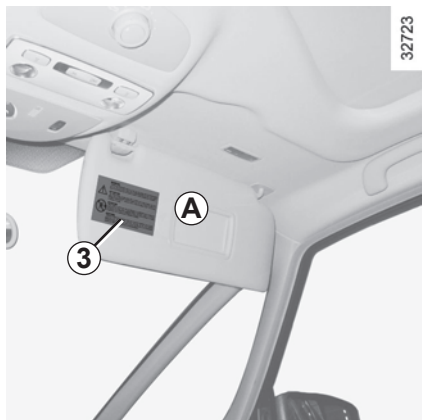
L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt**.

En cas de manipulation véhicule

roulant, les témoins  et  s'allument.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation airbag passager avant (2/3)



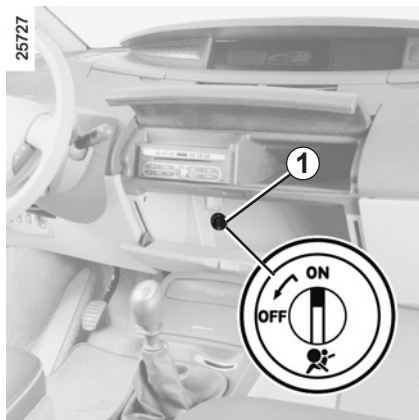
DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS** installer un siège enfant tourné vers l'arrière (dos à la route) sur un siège passager avant équipé d'un airbag frontal actif. Risque de blessures très graves en cas de déploiement de l'airbag.



Les marquages sur la planche de bord et les étiquettes **A** sur chaque côté du pare-soleil passager **3** (à l'exemple de l'étiquette ci-dessus), vous rappellent ces instructions.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation airbag passager avant (3/3)



Activation des airbags passager avant

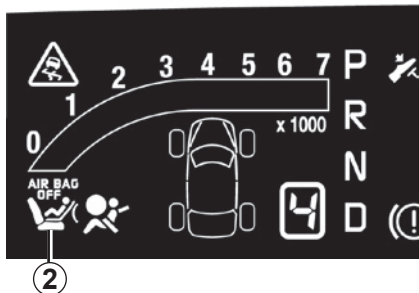
Dès que vous enlevez le siège enfant du siège passager avant, réactivez les airbags afin d'assurer la protection du passager avant en cas de choc.

Pour réactiver les airbags : véhicule à l'arrêt, poussez et tournez le verrou 1 sur la position **ON**.

Contact mis, vérifiez **impérativement** que le témoin 2, , est éteint.

Les dispositifs complémentaires à la ceinture de sécurité passager avant sont activés.

24082a



Anomalies de fonctionnement

En cas d'anomalie du système activation/désactivation d'airbags passager avant, l'installation d'un siège enfant dos à la route sur le siège avant est interdite.

L'installation de tout autre passager n'est pas recommandée.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.





DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS** installer un siège enfant tourné vers l'arrière (dos à la route) sur un siège passager avant équipé d'un airbag frontal actif. Risque de blessures très graves en cas de déploiement de l'airbag.

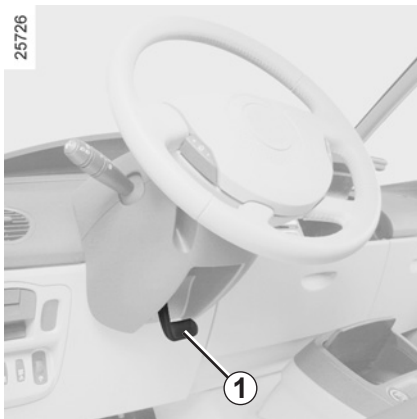


L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt**.

En cas de manipulation véhicule roulant, les témoins  et  s'allument.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

VOLANT DE DIRECTION/DIRECTION ASSISTÉE



Volant de direction

Réglage en hauteur et en profondeur

Tirez le levier **1** et mettez le volant dans la position désirée ; poussez le levier pour bloquer le volant.

Assurez-vous du bon verrouillage du volant.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ce réglage véhicule à l'arrêt.

Direction assistée

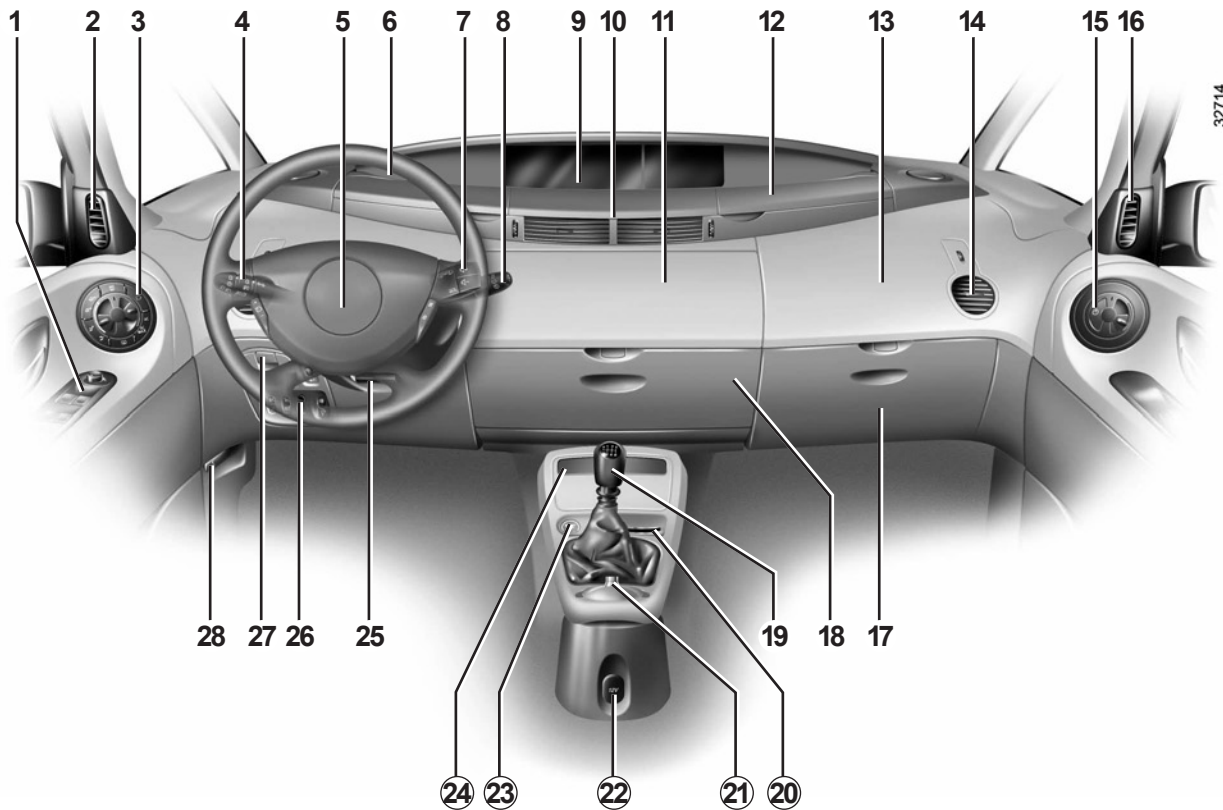
Moteur tournant, ne maintenez pas la direction braquée à fond, en butée à l'arrêt (risque de détérioration de la pompe d'assistance de direction).

Moteur à l'arrêt ou en cas de panne du système, il est toujours possible de tourner le volant. L'effort à fournir sera plus important.



Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance de direction).

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (1/2)

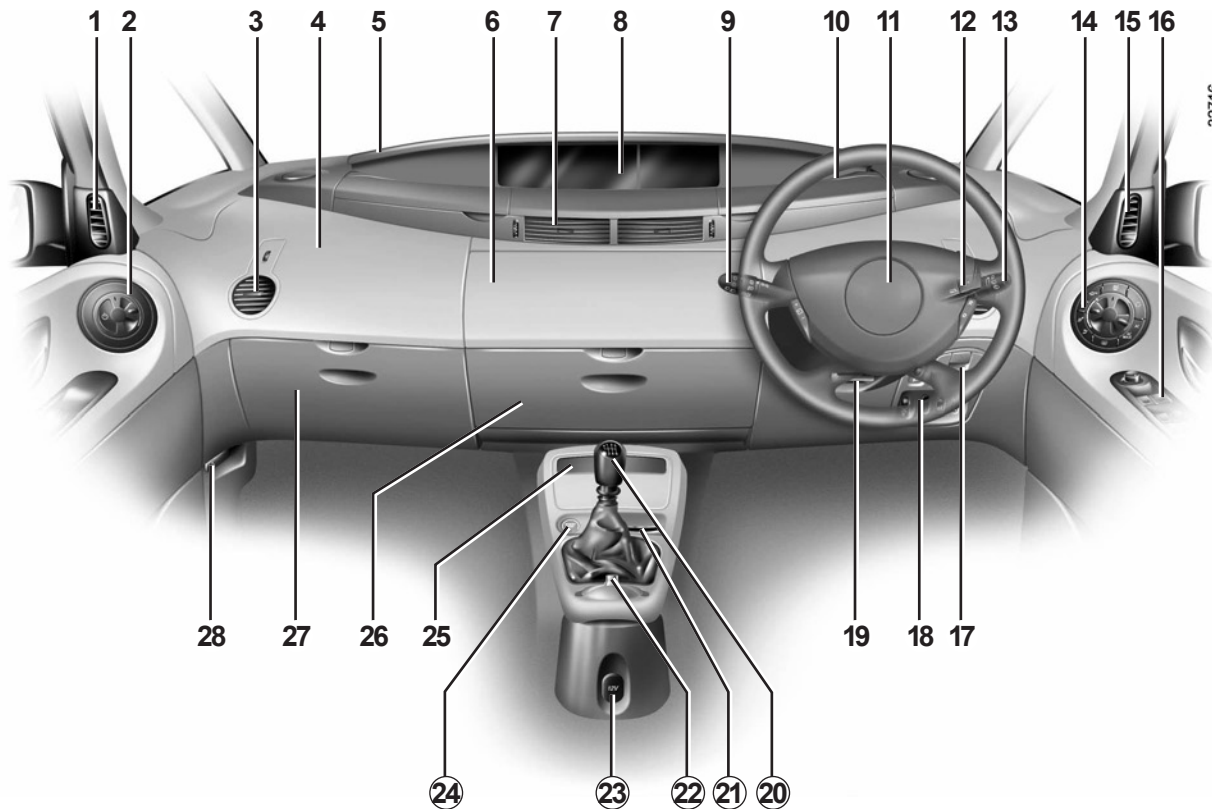


POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (2/2)

La présence des équipements décrits ci-après, dépend de la version et des options du véhicule ainsi que du pays.

- 1** Commandes électriques des :
 - lève-vitres ;
 - rétroviseurs extérieurs.
- 2** Aérateur latéral.
- 3** Commandes de climatisation.
- 4** Manette de :
 - feux indicateurs de direction ;
 - éclairage extérieur ;
 - feux de brouillard avant ;
 - feux de brouillard arrière.
- 5** Avertisseur sonore.
Emplacement airbag conducteur.
- 6** Vide-poches supérieur gauche ;
emplacement fusibles.
- 7** Commandes à distance radio.
- 8** Commande de :
 - essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la lunette arrière ;
 - défilement des informations de l'ordinateur de bord.
- 9** Tableau de bord.
- 10** Aérateurs centraux.
- 11** Vide-poches central supérieur (en un ou plusieurs compartiments, suivant véhicule, intégrant le système audio et les prises pour connexion audio).
- 12** Vide-poches supérieur droit.
- 13** Emplacement airbag passager.
- 14** Aérateur.
- 15** Commandes de climatisation.
- 16** Aérateur latéral.
- 17** Boîte à gants passager.
- 18** Vide-poches central inférieur.
- 19** Levier de vitesses.
- 20** Lecteur de carte RENAULT.
- 21** Commandes des équipements multimédia (suivant véhicule).
- 22** Allume-cigares.
- 23** Commande de démarrage ou arrêt du moteur.
- 24** Emplacements pour porte-gobelet et/ou cendrier.
- 25** Commande de réglage en hauteur et en profondeur du volant.
- 26** Commandes de :
 - réglage électrique de la hauteur des faisceaux ;
 - rhéostat d'éclairage des appareils de contrôle ;
 - contrôle dynamique de conduite (E.S.P.) ;
 - aide au parking ;
 - régulateur et limiteur de vitesse.
- 27** Frein de parking assisté.
- 28** Commande de déverrouillage du capot moteur.

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE (1/2)



POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE (2/2)

La présence des équipements décrits ci-après, dépend de la version et des options du véhicule ainsi que du pays.

- 1 Aérateur latéral.
- 2 Commandes de climatisation.
- 3 Aérateur.
- 4 Emplacement airbag passager.
- 5 Vide-poches supérieur gauche ; emplacement fusibles.
- 6 Vide-poches central supérieur (en un ou plusieurs compartiments, suivant véhicule, intégrant le système audio et les prises pour connexion audio).
- 7 Aérateurs centraux.
- 8 Tableau de bord.
- 9 Manette de :
 - feux indicateurs de direction ;
 - éclairage extérieur ;
 - feux de brouillard avant ;
 - feux de brouillard arrière.
- 10 Vide-poches supérieur droit.
- 11 Avertisseur sonore.
Emplacement airbag conducteur.
- 12 Commandes à distance radio.
- 13 Commande de :
 - essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la lunette arrière ;
 - défilement des informations de l'ordinateur de bord.
- 14 Commandes de climatisation.
- 15 Aérateur latéral.
- 16 Commandes électriques des lève-vitres et des rétroviseurs extérieurs.
- 17 Frein de parking assisté.
- 18 Commandes de :
 - réglage électrique de la hauteur des faisceaux ;
 - rhéostat d'éclairage des appareils de contrôle ;
 - contrôle dynamique de conduite (E.S.P.) ;
 - aide au parking.
 - Régulateur et limiteur de vitesse.
- 19 Commande de réglage en hauteur et en profondeur du volant.
- 20 Levier de vitesses.
- 21 Lecteur de carte RENAULT.
- 22 Commandes des équipements multimédia (suivant véhicule).
- 23 Allume-cigares.
- 24 Commande de démarrage ou arrêt du moteur.
- 25 Emplacements pour porte-gobelet et/ou cendrier.
- 26 Vide-poches central inférieur.
- 27 Boîte à gants passager.
- 28 Commande de déverrouillage du capot moteur.

TÉMOINS LUMINEUX (1/4)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.

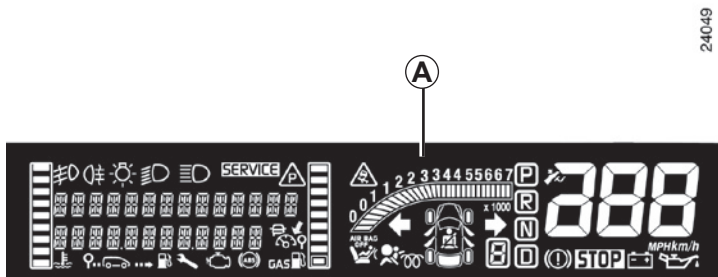


Tableau de bord A : Il s'éclaire à la mise sous contact.

L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message.

Le témoin **SERVICE** nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

 **Témoin des feux indicateurs de direction droit**

 **Témoin des feux indicateurs de direction gauche**


 Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

 **Témoin des feux de route**

 **Témoin des feux de croisement**


 **Témoin des feux de position**

 **Témoin des feux de brouillard avant**

 **Témoin des feux de brouillard arrière**

 **Témoin de défaillance frein de parking assisté**

Reportez-vous au paragraphe « frein de parking assisté » en chapitre 2.

 L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

TÉMOINS LUMINEUX (2/4)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Témoin d'arrêt impératif

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le moteur tourne. Il s'allume conjointement à d'autres témoins et/ou messages, et est accompagné d'un bip sonore.

Il vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de température d'eau moteur

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint au démarrage moteur. S'il s'allume sur route, accompagné du témoin **STOP** et d'un bip sonore, arrêtez-vous impérativement et coupez le contact.

Vérifiez le niveau d'eau (reportez-vous au paragraphe « Niveaux » en chapitre 4). Si le niveau est normal, cela provient d'une autre cause : faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de charge de batterie

Il s'allume au démarrage moteur puis doit s'éteindre dès que le moteur tourne.

S'il s'allume sur route accompagné du voyant **STOP** et d'un bip sonore, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique. Arrêtez-vous et faites vérifier le circuit.



Témoin de serrage du frein de parking assisté et témoin détecteur d'incident sur circuit de freinage

S'il s'allume au freinage, accompagné du voyant **STOP** et d'un bip sonore, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits ou d'un incident sur le système de freinage. Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de pression d'huile

Il s'allume au démarrage moteur puis s'éteint au bout de quelques secondes. S'il s'allume sur

route, accompagné du témoin **STOP** et d'un bip sonore, arrêtez-vous impérativement et coupez le contact. Vérifiez le niveau d'huile. Si le niveau est normal cela provient d'une autre cause. Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin contrôle dynamique de conduite (E.S.P.) et système antipatinage (A.S.R.)

Il existe plusieurs cas d'allumage du témoin : reportez-vous aux paragraphes « contrôle dynamique de conduite : E.S.P. » et « système antipatinage : A.S.R. » en chapitre 2.

TÉMOINS LUMINEUX (3/4)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Témoin d'alerte

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le moteur tourne. Il peut s'allumer conjointement à d'autres témoins et/ou messages au tableau de bord.

Il nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



Airbag passager OFF

Ce témoin s'allume quelques secondes après le démarrage moteur lorsque les airbags (suivant véhicule) passager avant sont désactivés.



Témoin de non port de la ceinture conducteur et de la ceinture passager avant

Tant que la ceinture n'est pas bouclée, il s'allume fixe puis, lorsque le véhicule atteint environ 20 km/h, il clignote et un signal sonore retentit pendant environ 120 secondes. Ensuite, le témoin passe de nouveau en allumage fixe.

Nota : un objet déposé sur l'assise passager peut déclencher le témoin d'alerte.



Témoin de préchauffage (version diesel)

Contact mis, il doit s'allumer; il indique que les bougies de préchauffage sont en fonctionnement. Il s'éteint quand le préchauffage est obtenu, le moteur peut démarrer.



Témoin d'Airbag

Il s'allume au démarrage moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Témoin de contrôle du système antipollution

Pour les véhicules qui en sont équipés, il s'allume au démarrage moteur puis s'éteint.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque;
- S'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Reportez-vous au paragraphe « conseils antipollution, économies de carburant, conduite » en chapitre 2.

TÉMOINS LUMINEUX (4/4)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Témoin du limiteur de vitesse et du régulateur de vitesse

Reportez-vous aux paragraphes « régulateur de vitesse » et « limiteur de vitesse » en chapitre 2.



Témoin antiblocage des roues (ABS)

Il s'allume contact mis puis s'éteint. S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues.

Le système de freinage est alors assuré comme sur un véhicule non équipé du système ABS.

Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin d'alerte mini carburant

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes. S'il s'allume en roulage accompagné d'un bip sonore, faites le plein dès que possible.



Témoin de système de surveillance des pneumatiques

Reportez-vous au paragraphe « système de surveillance des pneumatiques » en chapitre 2.

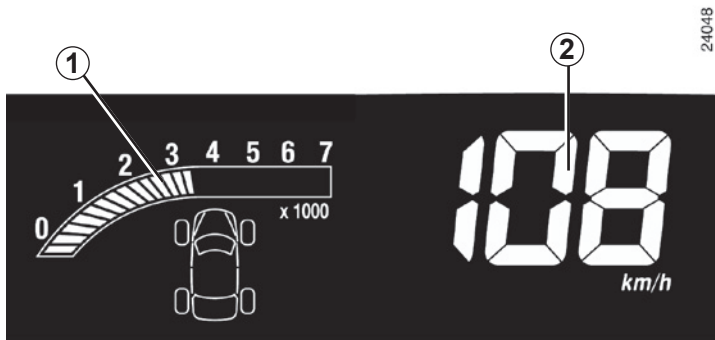


Non utilisé



Témoin de porte(s) ouverte(s)

TABLEAU DE BORD : afficheurs et indicateurs (1/2)



Compte-tours 1 (graduations $\times 1000$)

Indicateur de vitesse 2

En kilomètres ou miles par heure.

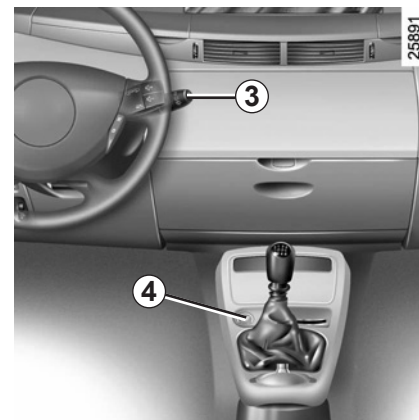
Alarme sonore de survitesse

Suivant véhicule, une alarme sonore retentit pendant environ 10 secondes toutes les 40 secondes, tant que le véhicule dépasse 120 km/h.

Tableau de bord en miles :

il est possible de passer en km/h.

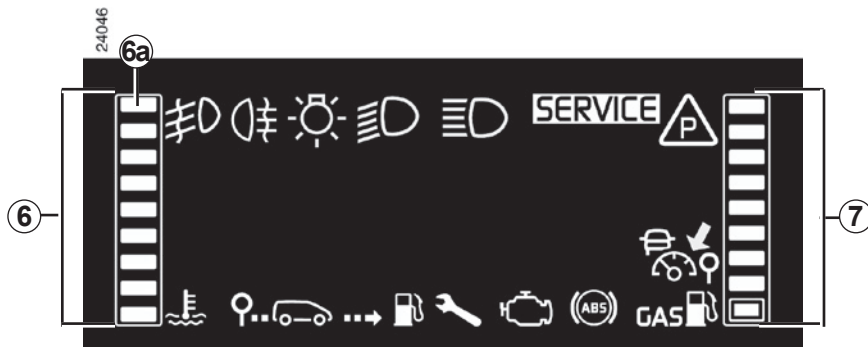
- contact coupé, appuyez sur le bouton 3 et sur le bouton de démarrage 4 ;
- l'indicateur de l'unité de mesure de vitesse clignote pendant environ cinq secondes, puis la nouvelle unité s'affiche : lâchez le bouton 3.



Pour revenir au mode précédent, effectuez la même opération.

Nota : après une coupure de batterie, l'ordinateur de bord reviendra automatiquement à l'unité d'origine.

TABLEAU DE BORD : afficheurs et indicateurs (2/2)



Indicateur de température du liquide de refroidissement 6

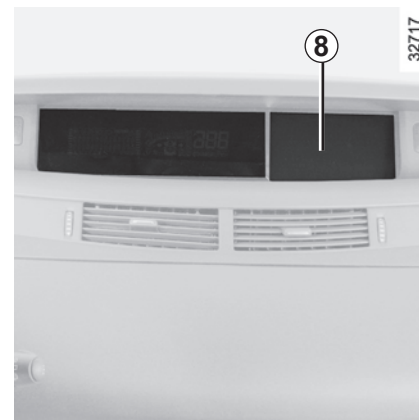
En marche normale, le niveau doit se trouver en dessous du pavé **6a**. Il peut s'en approcher en cas d'utilisation « sévère ». Il n'y a alerte que si le

témoin **STOP** s'allume, accompagné du message « surchauffe du moteur » au tableau de bord, d'un bip sonore et du voyant **6a**.

Indicateur de niveau carburant 7

Le nombre de pavés allumés indique le niveau de carburant restant.

Lorsqu'il est au minimum, le pavé du bas s'allume, il clignote et un signal retenti : refaites le plein dès que possible.

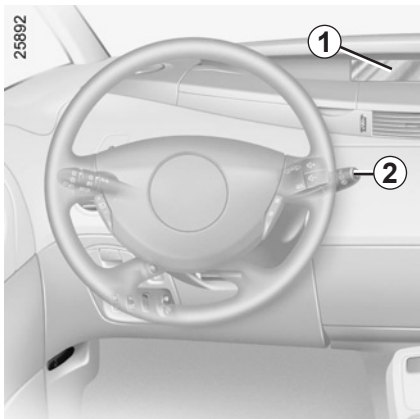


Afficheur d'informations 8

Suivant véhicule, il regroupe :

- l'heure ;
- la température extérieure ;
- les informations radio ;
- les informations d'aide à la navigation.

ORDINATEUR DE BORD (1/11)



Ordinateur de bord

Il regroupe sur l'afficheur **1** au tableau de bord :

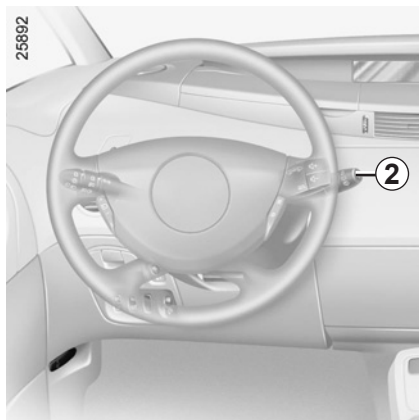
- les messages d'information (paramètres de voyage...);
- les messages d'anomalie de fonctionnement (généralement associés au témoin **SERVICE**);
- les messages d'alerte (associés au témoin **STOP**).

Touches de sélection de l'affichage 2

Défilement des informations suivantes par appuis successifs et brefs.

- a) totalisateurs général et partiel de distance parcourue,
- b) paramètres de voyage :
 - carburant utilisé,
 - consommation moyenne,
 - consommation instantanée,
 - autonomie prévisible,
 - distance parcourue,
 - vitesse moyenne,
- c) autonomie de vidange,
- d) Pressions de gonflage des pneumatiques,
- e) afficheur vide (aucun message sur l'afficheur),
- f) vitesse de consigne (limiteur de vitesse/régulateur de vitesse),
- g) journal de bord, défilement des messages d'informations et d'anomalie de fonctionnement.

ORDINATEUR DE BORD (2/11)



Touches de mise à zéro du totalisateur partiel 2

Pour faire une mise à zéro du totalisateur partiel, l'affichage sélectionné doit être sur « totalisateur partiel », puis appuyez sur la touche **2** jusqu'à la mise à zéro du totalisateur.

Touches de mise à zéro des paramètres de voyage 2

Affichage sélectionné sur l'un des paramètres de voyage, appuyez sur la touche **2** jusqu'à la mise à zéro de l'affichage.

Interprétation de certaines valeurs affichées après un Top Départ

Les valeurs de consommation moyenne, autonomie, vitesse moyenne sont de plus en plus stables et significatives à mesure que la distance parcourue depuis le dernier Top Départ est importante.

Sur les premiers kilomètres parcourus après un Top Départ, vous pouvez constater :

- Que l'autonomie augmente en roulant.

Ceci est normal, la consommation moyenne peut diminuer quand :

- le véhicule sort d'une phase d'accélération ;
- le moteur atteint sa température de fonctionnement (Top Départ : moteur froid) ;
- vous passez d'une circulation urbaine à une circulation routière.

- Que la consommation moyenne augmente véhicule arrêté au ralenti.

Ceci est normal car le module tient compte du carburant consommé au ralenti.




Mise à zéro automatique des paramètres de voyage

La mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'un des paramètres.

ORDINATEUR DE BORD (3/11)

Paramètres de voyage



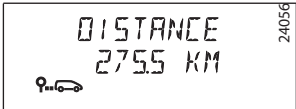

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
	a) Totalisateur général et partiel.
	b) Paramètres de voyage. Carburant consommé depuis le dernier Top Départ.
	Consommation moyenne depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres et tenant compte de la distance parcourue et du carburant utilisé depuis le dernier Top Départ.

ORDINATEUR DE BORD (4/11)

Paramètres de voyage (suite)




L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
	<p>Consommation instantanée Valeur affichée après avoir atteint une vitesse de 30 km/h.</p>
	<p>Autonomie prévisible avec le carburant restant Cette autonomie tient compte de la consommation moyenne réalisée depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.</p>
	<p>Distance parcourue depuis le dernier Top Départ.</p>
	<p>Vitesse moyenne depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.</p>

ORDINATEUR DE BORD (5/11)

Paramètres de voyage (suite)




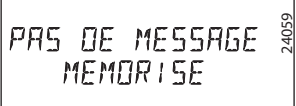
L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
	<p>c) Autonomie de révision</p> <p>Distance restant à parcourir jusqu'à la prochaine révision (affichage en kilomètre et en mois), puis lorsque l'autonomie arrive proche du terme, plusieurs cas se présentent :</p> <ul style="list-style-type: none">– autonomie inférieure à 1 500 km ou un mois : le message « vidange à prévoir » s'affiche ;– autonomie égale à 0 km ou date de révision atteinte : le message « faire vidange rapidement » s'affiche accompagné du témoin  et du témoin . Le véhicule nécessite alors une révision le plus rapidement possible. <p>Nota : suivant véhicule, l'autonomie de révision s'adapte au style de conduite (roulage fréquent à des vitesses faibles, porte à porte, roulage prolongé au ralenti, traction d'une remorque...). La distance restant à parcourir jusqu'à la prochaine révision peut donc dans certains cas diminuer plus vite que la distance réellement parcourue.</p> <p>Réinitialisation de l'afficheur après la révision conforme au programme d'entretien. L'autonomie de révision ne doit être réinitialisée qu'après une révision conformément aux préconisations du programme d'entretien de votre véhicule.</p> <p>Si vous décidez de faire des vidanges plus rapprochées, ne réinitialisez pas cette donnée à chaque changement d'huile, ceci pour éviter tout dépassement de périodicité de remplacement des autres pièces prévue dans le programme d'entretien.</p> <p>Particularité : pour réinitialiser l'autonomie de révision, appuyez environ 10 secondes sans interruption sur l'une des touches de mise à zéro de l'affichage jusqu'à l'affichage fixe de l'autonomie de révision.</p>

ORDINATEUR DE BORD (6/11)

Paramètres de voyage (suite)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
	<p>d) Pression de gonflage des pneumatiques (reportez-vous en chapitre 2 au paragraphe « système de surveillance de la pression des pneumatiques »).</p> <p>e) Afficheur vide Lorsque vous sélectionnez cette page, vous n'avez aucun affichage sur l'écran.</p>
	<p>f) Vitesse de consigne du régulateur-limiteur de vitesse (suivant véhicule) Reportez-vous en chapitre 2, paragraphe « limiteur de vitesse » et « régulateur de vitesse ».</p>
	
	<p>g) Journal de bord Affichage successif :</p> <ul style="list-style-type: none">– des messages d'informations (suivant véhicule : allumage automatique des phares...),– des messages d'anomalies de fonctionnement (injection à contrôler...).

ORDINATEUR DE BORD (7/11)

Messages d'information

Ils peuvent aider à la mise en route du véhicule ou vous informer d'un choix ou d'un état de conduite. Des exemples de messages d'information sont donnés ci-après.

Messages	Interprétation des messages
« Eclairage auto des feux off »	Indique que la fonction d'allumage automatique des feux est désactivée.
« Niveau huile à réajuster »	Alerte niveau huile moteur minimum : au démarrage moteur, et pendant 30 secondes, l'afficheur alerte sur le niveau minimum d'huile moteur. Reportez-vous au paragraphe « niveau huile moteur » en chapitre 4.

ORDINATEUR DE BORD (8/11)

Messages d'anomalies de fonctionnement

Ils apparaissent avec le témoin **SERVICE** et nécessitent un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque en conduisant avec ménagement. Le non respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

Ils disparaissent par un appui sur la touche de sélection de l'affichage ou au bout de quelques secondes et sont mémorisés dans

le journal de bord. Le témoin **SERVICE** reste allumé. Des exemples de messages d'anomalies de fonctionnement sont donnés ci-après.

Messages	Interprétation des messages
« ESP désactivé »	Désactivation du système antipatinage A.S.R. (voir paragraphe « système antipatinage : A.S.R. » en chapitre 2).
« Capteur pneu absent »	Défaillance du capteur de la roue manquante indiquée au tableau de bord : cas d'affichage par exemple lorsque la roue de secours est montée sur le véhicule (voir paragraphe « système de surveillance de la pression des pneus » en chapitre 2).
« Pression pneus à réajuster »	Pression de gonflage insuffisante pour la roue indiquée dans l'afficheur multifonctions ou au tableau de bord ; réajustez la pression dès que possible.
« Filtre gazole à purger »	Indique une présence d'eau dans le gazole. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

ORDINATEUR DE BORD (9/11)

Messages d'anomalies de fonctionnement

Ils apparaissent avec le témoin **SERVICE** et nécessitent un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque en conduisant avec ménagement. Le non respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

Ils disparaissent par un appui sur la touche de sélection de l'affichage ou au bout de quelques secondes et sont mémorisés dans le journal de bord. Le témoin **SERVICE** reste allumé. Des exemples de messages d'anomalies de fonctionnement sont donnés ci-après.

Messages	Interprétation des messages
« Boîte vitesses à contrôler »	Indique qu'un défaut est survenu dans la boîte de vitesses, consultez rapidement un Représentant de la marque.
« Carte non détectée »	La carte RENAULT de type mains libres n'est pas présente dans la zone de détection, ou le véhicule n'arrive pas à la détecter, insérez-la dans le lecteur, si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.
« Pile carte à changer »	La pile de votre carte RENAULT a une durée de vie d'environ deux ans. Dès que la pile faiblit, ce message apparaît (reportez-vous au paragraphe « carte RENAULT : pile » en chapitre 5).

ORDINATEUR DE BORD (10/11)

Les messages d'alertes

Ils apparaissent avec le témoin **STOP** et vous imposent pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez votre moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

Des exemples de messages d'alerte sont donnés ci-après. **Nota** : les messages apparaissent sur l'afficheur soit isolément, soit en alternance (lorsqu'il y a plusieurs messages à afficher), ils peuvent être accompagnés d'un voyant et/ou d'un bip sonore.

Messages	Interprétation des messages
« Panne de l'injection »	Indique un problème grave au niveau moteur sur le véhicule.
« Crevaison changer roue »	Indique une crevaison sur la roue indiquée dans l'afficheur du système de surveillance de la pression des pneus.
« Surchauffe du moteur »	Indique une surchauffe du moteur du véhicule.
« Direction à contrôler »	Indique un problème sur la direction assistée du véhicule.

ORDINATEUR DE BORD (11/11)

Les messages d'alertes

Ils apparaissent avec le témoin **STOP** et vous imposent pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez votre moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

Des exemples de messages d'alerte sont donnés ci-après. **Nota** : les messages apparaissent sur l'afficheur soit isolément, soit en alternance (lorsqu'il y a plusieurs messages à afficher), ils peuvent être accompagnés d'un voyant et/ou d'un bip sonore.

Messages	Interprétation des messages
« Défaut charge batterie »	Indique un problème dans le circuit de charge de la batterie.
« Panne pression d'huile »	Indique une défaillance de pression d'huile.
« Panne frein de parking »	Indique un problème de frein de parking assisté.
« Panne du freinage »	Indique une défaillance du circuit de freinage.

HEURE ET TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE



Contact mis, l'heure et (suivant véhicule) la température extérieure s'affichent.

Mise à l'heure de la montre 1

Véhicules équipés d'un système d'aide à la navigation, autoradio...

Reportez-vous à la notice spécifique de l'équipement pour connaître les particularités de ces véhicules.

En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), il convient de remettre la montre à l'heure.

Nous vous conseillons de ne pas effectuer de corrections en roulant.

Indicateur de température extérieure

Particularité :

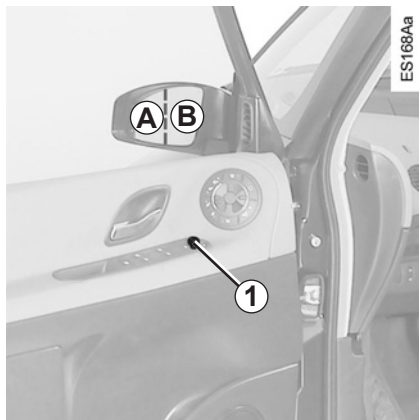
Lorsque la température extérieure est comprise entre $-3\text{ }^{\circ}\text{C}$ et $+3\text{ }^{\circ}\text{C}$, les caractères $^{\circ}\text{C}$ clignotent (signalisation de risque de verglas).



Indicateur de température extérieure

La formation de verglas étant liée à l'exposition, l'hygrométrie locale et la température, l'indication de température extérieure ne peut suffire à elle seule pour détecter le verglas.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

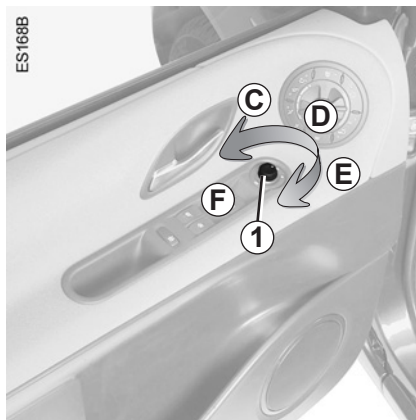


Réglages

Contact mis, tournez le bouton **1** :

- position **C** pour régler le rétroviseur gauche ;
- position **E** pour régler le rétroviseur droit ;

D étant la position inactive.



Rétroviseurs rabattables

Tournez le bouton **1** en position **F** : les rétroviseurs extérieurs se rabattent.

Pour les remettre en position de roulage, revenez en position **C**, **D** ou **E**.



Suivant véhicule, lors du verrouillage des portes, les rétroviseurs extérieurs se rabattent automatiquement.

Rétroviseurs dégivrants

Moteur tournant, le dégivrage du miroir est assuré conjointement avec le dégivrage-désembuage de la lunette arrière.



Le miroir du rétroviseur extérieur côté conducteur comporte deux zones visiblement délimitées. La zone **B** correspond à ce qui est normalement vu dans un rétroviseur classique. La zone **A** permet d'acquiescer, pour votre sécurité, la visibilité latérale arrière.

Les objets dans la zone A apparaissent beaucoup plus éloignés qu'ils ne le sont dans la réalité.

RÉTROVISEURS



Rétroviseur intérieur

Il est orientable. En conduite de nuit, pour ne pas être ébloui par les projecteurs d'une voiture suiveuse, basculez le petit levier **1** situé derrière le rétroviseur.



Rétroviseur électrochrome

Le rétroviseur **2** fonce automatiquement la nuit lorsque vous êtes suivi par un véhicule éclairé (en feux de route).

AVERTISSEURS SONORES ET LUMINEUX



Avertisseur sonore

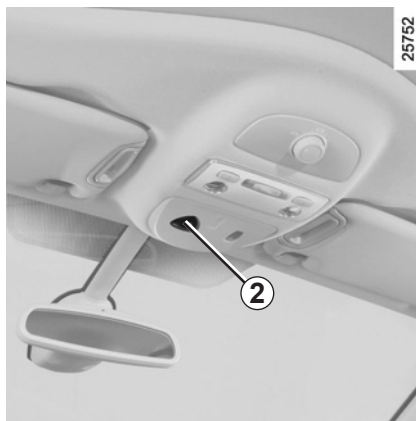
Appuyez sur le coussin du volant **A**.

Avertisseur lumineux

Pour obtenir un appel lumineux, même si l'éclairage n'est pas utilisé, tirez vers vous la manette **1**.

Cas particulier

Si le fonctionnement automatique des feux de croisement est activé, tirez une première fois la manette **1** vers vous pour allumer les feux de route puis une seconde fois pour les éteindre.



Feux de détresse



Appuyez sur le contacteur **2**.

Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants et les répétiteurs latéraux.

Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes contraint à vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit ou dans des conditions de conduite ou de circulation particulières.

Suivant véhicule, en cas de très forte décélération, les feux de détresse peuvent s'allumer automatiquement. Vous pouvez les éteindre en appuyant sur le contacteur **2**.



Feux indicateurs de direction

Manœuvrez la manette **1** dans le plan du volant et dans le sens où vous allez tourner le volant.

En conduite sur autoroute, les manœuvres du volant sont généralement insuffisantes pour ramener automatiquement la manette à **0**. Il existe une position intermédiaire dans laquelle vous devez maintenir la manette pendant la manœuvre.

En relâchant la manette, celle-ci revient automatiquement à **0**.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (1/3)

21549-1



Feux de position

Tournez l'extrémité de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**.

Le tableau de bord s'éclaire, l'intensité lumineuse peut être réglée par la molette **2**.



Feux de croisement

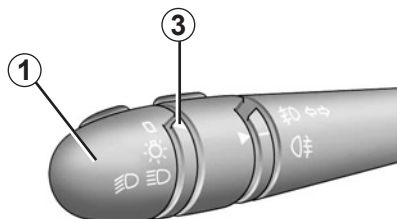
Fonctionnement automatique

Moteur tournant, les feux de croisement s'allument ou s'éteignent automatiquement en fonction de la luminosité extérieure, sans action sur la manette **1** (position **0**).

Cette fonction peut se désactiver ou se réactiver.

- Pour la désactiver, **contact mis moteur à l'arrêt**, tournez la manette **1** deux fois consécutives de la position **0** à feux de position. Un signal sonore confirme cette action.

24931



- Pour l'activer, **contact mis** moteur arrêté ou non, tournez la manette **1** deux fois consécutives de la position **0** à feux de position. Un signal sonore confirme cette action.
- Pour passer en feux de route tirez la manette **1** vers vous. Tirez une nouvelle fois vers vous pour revenir en feux de croisement.
- Les feux s'éteignent lors de l'arrêt moteur à l'ouverture de la porte conducteur ou à la condamnation du véhicule à l'aide de la carte RENAULT.

Fonctionnement manuel

Tournez l'extrémité de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**.

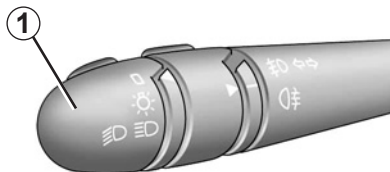
Dans tous les cas un témoin s'allume sur le tableau de bord.

Feux de jour

Les feux de jour s'allument après démarrage moteur lorsque la manette **1** est en position **0**.

En fonctionnement automatique des feux de croisement, les feux de jours s'allument uniquement si les feux de position sont éteints

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (2/3)



Feux de route

Feux de croisement allumés, déplacez la manette vers vous.

Lorsque les feux de route sont allumés un témoin s'allume sur le tableau de bord.

Pour revenir en position feux de croisement, déplacez de nouveau la manette vers vous.



Extinction

Ramenez la manette **1** à sa position initiale.

Fonction « éclairage extérieur d'accompagnement »

Cette fonction (utile par exemple pour l'ouverture d'un portail, d'un garage...) vous permet d'allumer momentanément les feux de croisement.

Contact coupé, carte RENAULT retirée du lecteur, tirez vers vous la manette 1 : les feux de croisement s'allument pendant environ trente secondes.

Cette action est limitée à quatre fois pour un temps maximum de deux minutes.

Arrêt de la fonction

Pour arrêter la fonction, exercez un appui sur la touche **4**.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

À l'ouverture de la porte conducteur, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé (pour éviter la décharge de la batterie, etc.).

4



Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon fonctionnement de l'équipement électrique et, suivant véhicule, réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelles).

De manière générale, veillez à ce que les feux ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, transport d'objets pouvant les cacher).

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (3/3)

21549-1

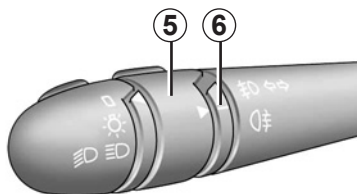


Feux de brouillard avant

Feux allumés, tournez l'anneau central **5** de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **6**.

Un témoin s'allume alors au tableau de bord.

24931



Feux de brouillard arrière

Feux allumés, tournez l'anneau central **5** de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **6**.

Un témoin s'allume alors au tableau de bord.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ce feu quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction des feux de brouillard avant et arrière.

Cas particulier

Utilisation des feux de brouillard avant et/ou arrière lorsque le fonctionnement automatique des feux de croisement est activé.

Allumage des feux de brouillard

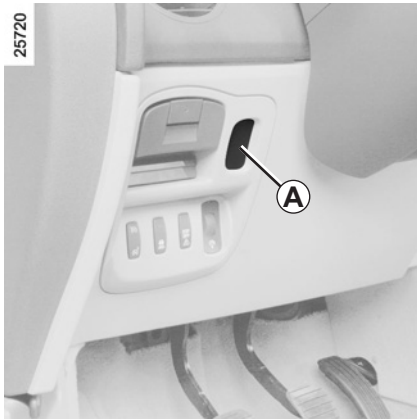
Il est nécessaire de sélectionner la position de feux de croisement **avant** d'amener l'anneau central **6** en position feux de brouillard.

Extinction des feux de brouillard

Ramenez l'anneau central **6** en position **0** et faites pivoter l'extrémité de la manette **1** de la position feux de croisement à la position **0** pour retrouver le fonctionnement automatique des feux de croisement.

RÉGLAGE ÉLECTRIQUE DE LA HAUTEUR DES FAISCEAUX

25720



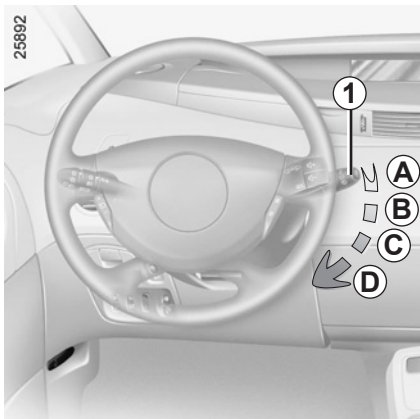
Pour les véhicules qui en sont équipés, la commande **A** permet de corriger la hauteur des faisceaux en fonction de la charge.

Tournez la commande **A** vers le bas pour baisser les projecteurs et vers le haut pour les lever.

Sur les autres versions le réglage est automatique.

	Exemples de position de réglage de la commande A			
	Châssis normal		Châssis long	
	5 places	7 places	5 places	7 places
Conducteur seul ou avec un passager à l'avant	0	0	0	0
Conducteur avec un passager à l'avant et passagers arrière à l'extrême arrière	1	1	1	1
Conducteur avec passager avant, tous passagers arrière	2	2	2	2
Conducteur avec passager avant, tous passagers arrière et bagages	3	3	3	3
Conducteur avec bagages ou chargement atteignant la masse maxi autorisée en charge	4	4	4	4

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE AVANT (1/2)



Véhicule équipé d'essuie-vitre avant intermittent

Contact mis, manœuvrez la manette **1**

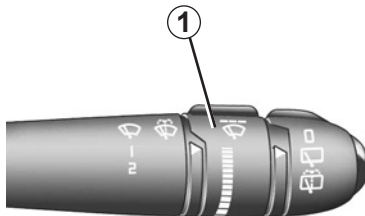
A arrêt

B balayage intermittent

Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes. Il est possible de modifier le temps entre les balayages en tournant l'anneau central de la manette **1**.

C balayage continu lent

D balayage continu rapide



Particularité

En roulage, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage. D'une vitesse continue rapide, vous passez à une vitesse continue lente. Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

Toute action sur la manette **1** est prioritaire et annule donc l'automatisme.

Véhicule équipé d'essuie-vitre avant avec capteur de pluie

Contact mis, manœuvrez la manette **1**

A arrêt

B position « Fonction essuyage automatique »

Cette position sélectionnée, le système détecte l'arrivée d'eau sur le pare-brise et déclenche des balayages à la vitesse d'essuyage adaptée.

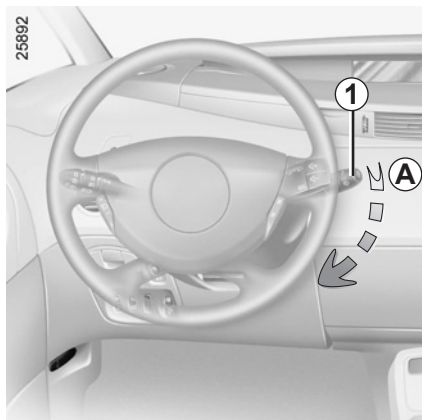
L'anneau central de la manette **1** permet de faire varier la sensibilité de l'essuyage automatique de – à ■ :

- représentant la sensibilité mini
- représentant la sensibilité maxi.

C balayage continu lent

D balayage continu rapide

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE AVANT (2/2)



Lave-vitre, lave-projecteurs

Contact mis, tirez la manette **1** vers vous.

– Projecteurs éteints

Vous actionnez le lave-vitre du pare-brise.

– Projecteurs allumés

Vous actionnez également en même temps le dispositif lave-projecteurs.

Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitres ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

En cas de non fonctionnement des essuie-vitres, faites appel à un Représentant de la marque.

Surveillez l'état de ces balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.



Avant toute action sur le pare-brise (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage du pare-brise...) ramenez la manette **1** en position **A** (arrêt).

Risque de blessures et/ou de détériorations.



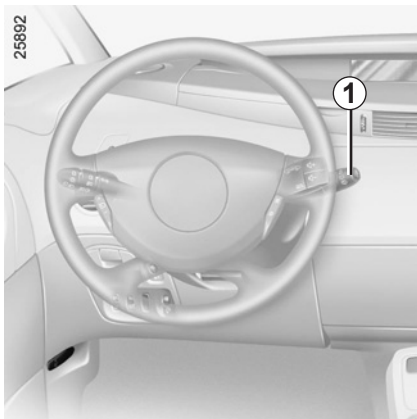
Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.



Avant le lavage du véhicule, ramenez la manette en position **A** (arrêt) pour éviter notamment les risques de détérioration des balais lors du déclenchement de l'essuyage automatique.

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE ARRIÈRE



Essuie-vitre arrière à cadencement

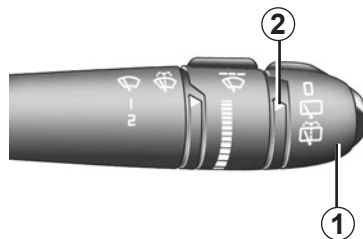
Contact mis, tournez l'extrémité de la manette **1** jusqu'à amener le point de repère **2** en face du symbole.



Essuie-lave vitre arrière

Contact mis, tournez l'extrémité de la manette **1** jusqu'à amener le point de repère **2** en face du symbole.

Lorsque vous relâchez la manette, elle revient en position essuie-vitre arrière.



Particularité

Si les essuie-vitres avant fonctionnent lorsque vous enclenchez la marche arrière, il se produit un balayage intermittent de l'essuie-vitre arrière.

Surveillez l'état des balais d'essuie-vitre. Leur durée de vie dépend de vous :

- ils doivent rester propres : nettoyez les balais, le pare-brise et la lunette arrière régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise ou la lunette arrière est sec ;
- décollez-les du pare-brise ou de la lunette arrière lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.

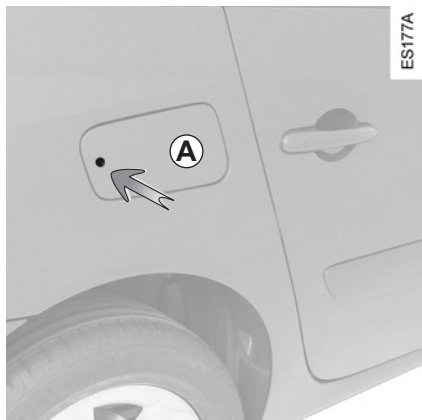
Dans tous les cas, changez-les dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Avant d'utiliser l'essuie-vitre arrière, assurez-vous qu'aucun objet transporté ne gêne la course du balai.

Ne vous servez pas du bras d'essuie-vitre pour ouvrir ou fermer la porte de coffre.

Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitres ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

RÉSERVOIR CARBURANT (1/3)



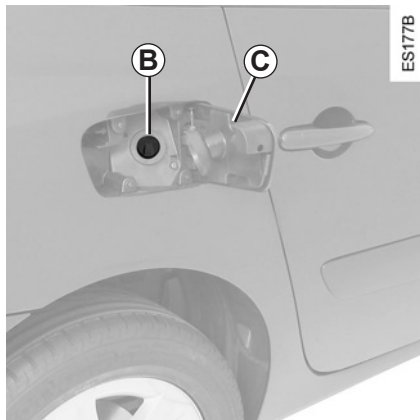
Le remplissage du réservoir doit se faire contact coupé.

Capacité utilisable du réservoir : 80 litres environ.

Pour ouvrir le portillon **A**, appuyez à l'endroit repéré par la flèche.

Celui-ci s'entrouvre. Faites-le alors pivoter.

Le bouchon est intégré au conduit de remplissage.



Particularité carte mains libres

Le portillon se verrouille quelques minutes après les autres ouvrants du véhicule.



Ne **jamais** appuyer avec les doigts sur le clapet **B**.
Ne pas laver la zone de remplissage au nettoyeur haute pression.

Qualité du carburant

Utilisez un carburant de bonne qualité respectant les normes en vigueur particulières à chaque pays et **impérativement** conforme aux indications portées sur l'étiquette située sur le portillon **C**. Reportez-vous au paragraphe « Caractéristiques moteur » en chapitre 6.

Versions Diesel

Utilisez **impérativement** du gazole conforme aux indications portées sur l'étiquette située à l'intérieur du portillon **C**.

Versions essence

Utilisez **impérativement** de l'essence sans plomb. L'Indice d'Octane (RON) doit être conforme aux indications portées sur l'étiquette située sur le portillon **C**. Reportez-vous aux « Caractéristiques moteurs » en chapitre 6.

RÉSERVOIR CARBURANT (2/3)

Véhicules fonctionnant au carburant à base d'éthanol

Utilisez **impérativement** de l'essence sans plomb ou un carburant contenant au maximum 85 % d'éthanol (E85).

Par grand froid, le démarrage du moteur peut être difficile, voire impossible. Pour éviter ce problème, utilisez de l'essence sans plomb ou, pour les véhicules qui en sont équipés, utilisez le réchauffeur intégré au moteur : branchez l'embout spécifique de la rallonge fournie dans la prise intégrée à la candelle et l'autre embout dans une prise **220V** pendant au moins 6 heures avant un démarrage.

Nota : lors de l'utilisation de ce carburant vous pouvez constater une surconsommation.



Ne pas mélanger d'essence (sans plomb ou E85) au gazole, même en faible quantité. Ne pas utiliser de carburant à base d'éthanol si votre véhicule n'y est pas adapté.

Remplissage carburant

Introduisez le pistolet pour repousser le clapet **B** et amenez-le jusqu'**en butée** avant de le déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).

Maintenez-le dans cette position pendant toute l'opération de remplissage. À la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est possible de faire au maximum deux autres déclenchements afin de préserver un volume d'expansion.

Lors du remplissage, veillez à ce qu'il n'y ait pas de pénétration d'eau. Le clapet **B** et son pourtour doivent rester propres.

Versions essence

L'utilisation d'essence au plomb endommagerait les dispositifs de dépollution et pourrait aboutir à une perte de la garantie.

Afin d'empêcher un remplissage avec de l'essence plombée, la goulotte de remplissage du réservoir d'essence comporte un étranglement muni d'un système de sécurité qui ne **permet d'utiliser qu'un pistolet distribuant de l'essence sans plomb** (à la pompe).



Odeur persistante de carburant

En cas d'apparition d'une odeur persistante de carburant, veuillez :

- procéder à l'arrêt du véhicule compatible avec les conditions de circulation et couper le contact ;
- enclencher le signal de détresse et faire descendre tous les occupants du véhicule et les tenir éloignés de la zone de circulation ;
- faire appel à un Représentant de la marque.



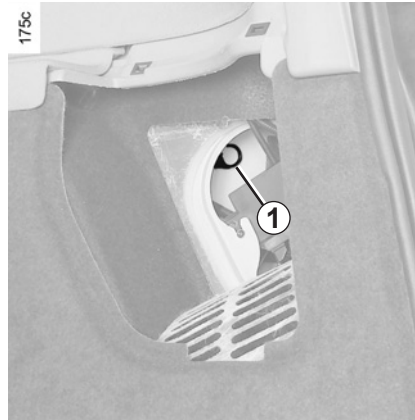
Toute intervention ou modification sur le système d'alimentation carburant (boîtiers électroniques, câblages, circuit carburant, injecteur, capots de protection...) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).

RÉSERVOIR CARBURANT (3/3)



Cas exceptionnel

En cas de défaillance de la carte RENAULT, il est possible de déverrouiller le portillon **A** en manœuvrant manuellement la tige de déverrouillage **1** (à l'intérieur du coffre).



Chapitre 2 : La conduite

(conseils d'utilisation liés à l'économie et à l'environnement)

Rodage	2.2
Particularité des versions essence	2.6
Particularités des versions diesel	2.7
Frein de parking assisté	2.8
Levier de vitesse	2.11
Direction assistée	2.11
Conseils antipollution, économies de carburant	2.12
Environnement	2.15
Système de surveillance de pression des pneumatiques	2.16
Contrôle dynamique de conduite : E.S.P.	2.20
Système antipatinage : A.S.R.	2.21
Système antiblocage des roues : ABS	2.23
Assistance au freinage d'urgence	2.25
Limiteur de vitesse.	2.26
Régulateur de vitesse	2.29
Aide au parking	2.33
Utilisation de la boîte automatique	2.37

RODAGE

– Version essence

Jusqu'à **1 000 km**, ne dépassez pas 130 km/h sur le rapport le plus élevé ou 3 000 à 3 500 tr/mn.

Ce n'est qu'après 3 000 km environ que votre véhicule donnera toutes ses performances.

Périodicité des révisions : reportez-vous au document d'entretien du véhicule.

– Version diesel

Jusqu'à **1 500 km**, ne dépassez pas 2 500 tr/mn. Après ce kilométrage vous pourrez rouler plus vite mais ce n'est qu'après 6 000 km environ que votre véhicule donnera toutes ses performances.

Pendant la période de rodage, n'accélérez pas fortement tant que le moteur est froid, ne faites pas non plus tourner trop vite le moteur.

Périodicité des révisions : reportez-vous au document d'entretien du véhicule.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR (1/3)



Positions « stop », « accessoires » et « plus après-contact »

Moteur non tournant et sans intervenir sur les pédales (frein, embrayage), des appuis successifs sur le bouton **1** permettent de sélectionner l'une après l'autre ces positions.

Démarrage du moteur

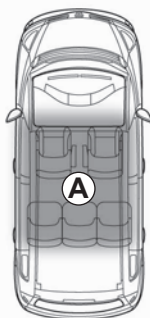
La carte RENAULT à l'intérieur du véhicule (zone **A**) hormis certaines zones en hauteur telles que pare-soleil, portelunettes, etc :

– enfoncez la pédale d'embrayage et appuyez sur le bouton **1** ;

ou

– le levier de vitesses au point mort (véhicule à boîte mécanique) ou en position **P** ou **N** (véhicule à boîte automatique), enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le bouton **1**.

Nota : dans les deux cas, l'appui sur la pédale doit se faire pendant toute la durée du démarrage.



Arrêt du moteur

Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le bouton **1**, les accessoires tels que radio utilisés à ce moment continuent de fonctionner.

À l'ouverture de la porte conducteur, les accessoires s'arrêtent de fonctionner et la colonne de direction se verrouille.



Ne quittez jamais votre véhicule, carte RENAULT laissée dans le lecteur de carte ou dans l'habitacle et en y laissant un enfant (ou un animal), en effet celui-ci pourrait faire démarrer le moteur ou faire fonctionner des équipements électriques, par exemple lève-vitres, et risque de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...). Risque de blessures graves.

Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels que airbags, prétensionneurs.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR (2/3)

Utilisation ponctuelle

- Moteur tournant, une porte du véhicule ouverte et carte hors du véhicule (cas par exemple d'un conducteur qui descend ouvrir le portail de son garage) : le moteur continue à tourner.
- Moteur tournant, portes du véhicule fermées et carte hors du véhicule (cas par exemple du passager déposé en un lieu alors que la carte RENAULT est restée sur lui) : il apparaît le message « carte non détectée » au tableau de bord, le témoin lumineux clignote sur le lecteur de carte de secours **3** et un bip sonore retentit dès que le véhicule redémarre pour vous en avertir.
- Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareil fonctionnant sur la même fréquence que la carte RENAULT) le fonctionnement de la carte RENAULT peut être perturbé.



Lorsque vous quittez votre véhicule, en particulier carte RENAULT sur vous, **vérifiez que le moteur est bien arrêté.**



24045

Anomalie de fonctionnement du mode mains libres

Le témoin lumineux **2** et le lecteur de carte **3** clignotent.

La carte RENAULT complètement enfoncée dans le lecteur de carte **3** (jusqu'à entendre le bruit de déverrouillage de la colonne de direction), le bouton **1** s'allume pour confirmer l'autorisation de démarrer le moteur : exercez une pression brève sur le bouton **1** pour démarrer.



Nota : le bouton **1** est éteint si vous n'êtes pas en condition de démarrage (par exemple : préchauffage diesel en cours, vitesse engagée...).

Dans les deux cas, l'appui sur la pédale doit se faire pendant toute la durée du démarrage.

Cas exceptionnel

Dans certains cas, il sera nécessaire de manoeuvrer le volant tout en appuyant sur le bouton **1** pour déverrouiller la colonne de direction.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR (3/3)

Position « démarrage moteur » (suite)

Pour les versions diesel, attendez l'extinction du témoin de préchauffage

page  au tableau de bord avant d'appuyer sur le bouton **3**.

Dès que le moteur démarre, le bouton **3** s'éteint (la carte RENAULT est alors bloquée dans le lecteur de carte qui s'éteint).

Arrêt du moteur

Véhicule à l'arrêt, appuyez d'une pression brève sur le bouton **3** : il y a coupure du contact.

Pour certains véhicules avec boîte automatique, amenez le levier en position parking **P**.

Retirez la carte du lecteur de carte **1**.



Le retrait de la carte entraîne l'allumage du plafonnier (lorsque celui-ci est en position « allumage automatique ») et le blocage de la colonne de direction et l'extinction des accessoires.

Nota : si vous laissez la carte dans le lecteur de carte, un bip sonore vous en avertit à l'ouverture de la porte conducteur et le lecteur de carte clignote.



Lorsque vous quittez votre véhicule, en particulier carte RENAULT sur vous, **vérifiez que le moteur est bien arrêté.**



Ne quittez jamais votre véhicule, carte RENAULT laissée dans le lecteur de carte ou dans l'habitacle et en y laissant un enfant (ou un animal), en effet celui-ci pourrait faire démarrer le moteur ou faire fonctionner des équipements électriques, par exemple lève-vitres, et risque de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...). Risque de blessures graves.

Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels que airbags, prétensionneurs.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS ESSENCE

Des conditions de fonctionnement de votre véhicule telles que :

- roulage prolongé avec témoin mini carburant allumé,
- utilisation d'essence plombée,
- utilisation d'additifs pour lubrifiants ou carburant non agréés.

Ou des anomalies de fonctionnement telles que :

- système d'allumage défectueux ou panne d'essence ou bougie débranchée se traduisant par des ratés d'allumage et des à-coups au cours de la conduite,
- perte de puissance,

provoquent un échauffement excessif du pot catalytique, en diminuent l'efficacité, **peuvent amener sa destruction et entraîner des dommages thermiques sur le véhicule.**

Si vous constatez les anomalies de fonctionnement ci-dessus, faites effectuer par un Représentant de la marque les réparations nécessaires au plus vite.

En présentant régulièrement votre véhicule à un Représentant de la marque suivant les périodicités préconisées dans le document d'entretien, vous éviterez ces incidents.

Problème de démarrage

Pour éviter d'endommager votre pot catalytique, **n'insistez pas** dans la tentative de démarrage (en utilisant votre démarreur, ou en poussant ou tirant votre véhicule) **sans avoir identifié et traité la cause de la défaillance.**

Dans le cas contraire, ne tentez plus de démarrer le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.




Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL

Régime moteur diesel

Les moteurs diesel comportent un équipement d'injection **qui ne permet aucun dépassement de régime moteur** quelle que soit la vitesse engagée.

Si le témoin  s'allume, accompagné du message « antipollution à contrôler », consultez rapidement un Représentant de la marque.

En roulage, suivant la qualité du carburant utilisé, des fumées blanches peuvent exceptionnellement apparaître.

Cela est dû au nettoyage automatique du filtre à particules et est sans conséquence sur le comportement du véhicule.

Panne de carburant

Après remplissage effectué à la suite de **l'épuisement complet du combustible** et à condition que la batterie soit bien chargée, vous pouvez redémarrer normalement : reportez-vous en chapitre 1, paragraphe « réservoir carburant » pour connaître les particularités des versions diesel équipées du common-rail (haute-pression).

Toutefois, si au bout de quelques secondes, après plusieurs tentatives, le moteur ne démarre pas, faites appel à un Représentant de la marque.

Précautions hivernales

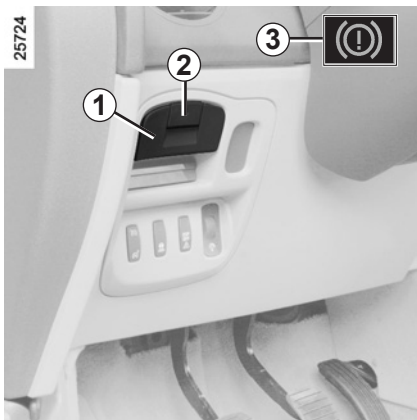
Pour éviter tout incident par temps de gel :

- Veillez à ce que votre batterie soit toujours bien chargée.
- Veillez à ne jamais laisser trop baisser le niveau de gazole dans le réservoir afin d'éviter la condensation de vapeur d'eau s'accumulant dans le fond du réservoir.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

FREIN DE PARKING ASSISTÉ (1/3)



Serrage du frein de parking assisté

Mode manuel

Tirez et relâchez la palette **1**.

Mode automatique (suivant pays)

Le frein de parking assisté assure l'immobilisation automatique du véhicule lors de l'arrêt du moteur par appui sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur.

Dans tous les autres cas, le calage moteur par exemple, le frein de parking assisté ne se serre pas automatiquement. Le mode manuel doit alors être utilisé.

Le serrage du frein de parking assisté est confirmé par l'allumage fixe du témoin **2** sur la planche de bord et du témoin **3** au tableau de bord. Les témoins **3** et **2** s'éteignent au verrouillage des portes. Suivant véhicule le message « frein de parking serré » apparaît au tableau de bord.

Nota :

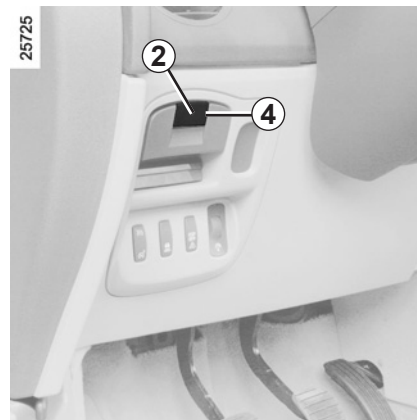
À l'ouverture de la porte conducteur, si le frein de parking assisté n'est pas serré, un bip sonore retentit et suivant véhicule le message « serrer frein de parking » apparaît au tableau de bord, dans ce cas pour immobiliser le véhicule, il est impératif de tirer puis relâcher la palette **1**.

Pour certains pays, le serrage en mode automatique n'est pas activé. Reportez-vous au paragraphe « mode manuel ».



Avant de quitter le véhicule, vérifiez le serrage effectif du frein de parking assisté.

Le serrage est visualisé par l'allumage fixe du témoin **2** sur la planche de bord et du témoin **3** au tableau de bord.



Desserrage du frein de parking assisté

Mode manuel

Pour desserrer le frein de parking assisté : moteur tournant, tirez sur la palette **1** tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage **4** et relâchez. Le témoin **3** et le témoin **2** s'éteignent.

Mode automatique

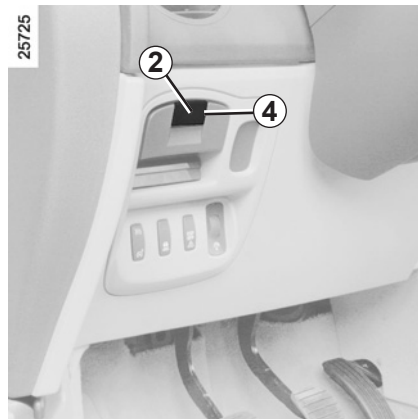
Le desserrage se fait automatiquement dès le démarrage du véhicule en accélérant.

FREIN DE PARKING ASSISTÉ (2/3)



Cas particuliers

Si vous devez stationner sur plan incliné ou si vous devez stationner avec une remorque par exemple, maintenez la palette **1** tirée pendant quelques secondes pour obtenir le freinage maximum.



Pour stationner frein de parking assisté desserré (risque de gel par exemple) :

- moteur tournant, insérez la carte RENAULT dans le lecteur ou vérifiez sa présence dans le lecteur ;
- arrêtez le moteur par appui sur le bouton de démarrage/arrêt moteur ;
- engagez une vitesse (boîte mécanique) ou la position **P** (boîte automatique) ;
- tirez la palette **1** tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage **4** et relâchez ;
- retirez la carte RENAULT du lecteur.

Arrêt temporaire

Le frein de parking assisté ne se serre pas automatiquement moteur tournant.

Dans tous les cas, il est possible d'actionner manuellement le frein de parking assisté, par exemple, lors d'un arrêt à un feu rouge, sur une voie en plan incliné.

Pour cela, tirez et relâchez la palette **1**.

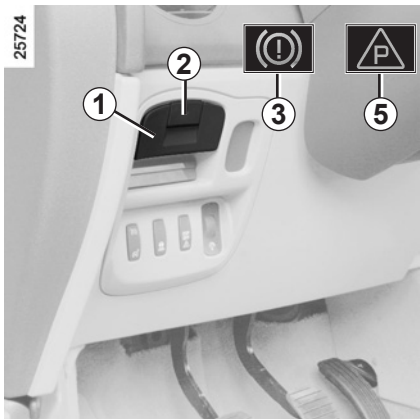
Le desserrage se fera automatiquement dès le redémarrage du véhicule en accélérant.



Lorsque le moteur tourne si vous quittez votre véhicule, il est impératif de l'immobiliser par serrage manuel du frein de parking assisté.

Le serrage est visualisé par l'allumage fixe du témoin **2** sur la planche de bord et du témoin **3** au tableau de bord.

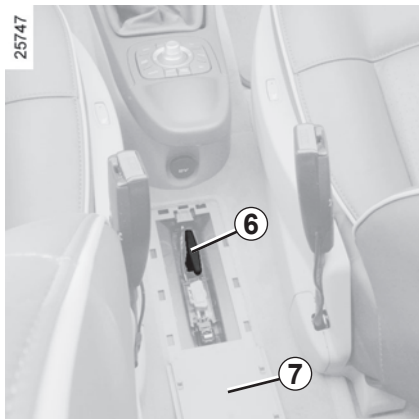
FREIN DE PARKING ASSISTÉ (3/3)



Versions avec boîte de vitesses automatique

Ne sortez jamais de votre véhicule sans remettre le levier de sélection sur **N** ou **P**.

Pour des raisons de sécurité, en dehors de ces positions, si la porte conducteur est ouverte ou mal fermée, la fonction de desserrage automatique est désactivée.



Déverrouillage de secours

(panne batterie ou indisponibilité système).

Pour desserrer le frein de parking assisté : soulevez le couvercle **7** et tirez sur la poignée **6** jusqu'à entendre le bruit de déverrouillage.

Cette commande ne permet pas le resserrage.

Après le remplacement de la batterie, le système sera opérationnel dès la première commande de desserrage manuel.

Anomalies de fonctionnement

- En cas de défaillance, un message d'alerte apparaît sur la matrice (suivant véhicule) et selon les cas, le voyant **2** clignote et le voyant **5** s'allume fixe.
- En cas d'indisponibilité du frein de parking assisté, le voyant **3** clignote pendant environ 10 secondes au démarrage moteur puis s'éteint.

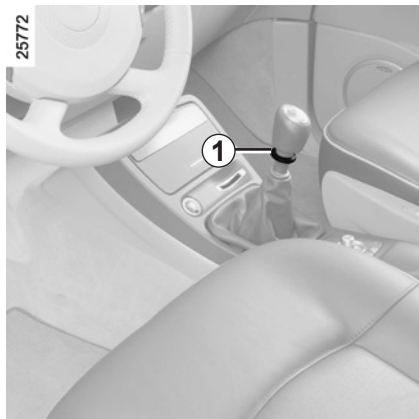
À chaque action sur la palette **1** et à chaque coupure moteur les voyants **2** et **3** clignoteront pendant environ 10 secondes.

Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Ne quittez jamais votre véhicule carte RENAULT laissée dans le lecteur de carte ou dans l'habitacle et en y laissant un enfant (ou un animal), en effet celui-ci pourrait débloquer le frein de parking assisté et provoquer un roulage involontaire.

LEVIER DE VITESSES/DIRECTION ASSISTÉE



Levier de vitesses

Passage en marche arrière

Véhicule à l'arrêt, positionnez-vous en neutre (point mort) puis amenez le levier de vitesses en marche arrière.

Véhicules à boîte manuelle : suivez la grille dessinée sur le pommeau et, suivant véhicule, soulevez l'anneau **1** contre la boule du levier pour pouvoir passer la marche arrière.

Les feux de recul s'allument dès l'enclenchement de la marche arrière, contact mis.

Véhicules équipés de l'aide au parking : reportez-vous en chapitre 2, paragraphe « aide au parking » pour en connaître les particularités.



En cas de choc sur le soulèvement du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu...).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

Direction assistée

Ne maintenez pas la direction braquée à fond, en butée à l'arrêt (risque de détérioration de la pompe d'assistance de direction).

Direction à assistance variable

La direction à assistance variable est dotée d'un système à gestion électronique qui adapte le niveau d'assistance en fonction de la vitesse du véhicule.

La direction est plus douce en manœuvre de parking (pour plus de confort) alors que l'effort augmente progressivement avec l'accroissement de la vitesse (pour une meilleure sécurité à grande vitesse).



Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance).

CONSEILS : antipollution, économies de carburant, conduite (1/3)

Votre véhicule respecte les critères de recyclage et de valorisation des véhicules hors d'usage, qui entreront en vigueur en 2015.

Certaines pièces de votre véhicule ont donc été conçues en vue de leur recyclage ultérieur.

Ces pièces sont facilement démontables afin d'être récupérées et retraitées dans les filières de recyclage.

De plus, de par sa conception, ses réglages d'origine, sa consommation modérée, votre véhicule est conforme aux réglementations antipollution en vigueur. Il participe activement à la réduction d'émission de gaz polluants et aux économies d'énergie. Mais le niveau d'émission de gaz polluants et de consommation de votre véhicule dépend aussi de vous. Veillez à son bon entretien et à sa bonne utilisation.

Entretien

Il est important de noter que le non-respect des réglementations antipollution peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites. De plus, le remplacement des pièces du moteur, du système d'alimentation et de l'échappement, par des pièces autres que celles d'origine préconisées par le constructeur modifie la conformité de votre véhicule aux réglementations antipollution.

Faites effectuer chez un Représentant de la marque les réglages et contrôles de votre véhicule, conformément aux instructions contenues dans le document d'entretien : il dispose de tous les moyens matériels permettant de garantir les réglages d'origine de votre véhicule.

Réglages moteur

- **allumage** : celui-ci ne nécessite aucun réglage.
- **bougies** : les conditions optimales de consommation, de rendement et de performances imposent de respecter rigoureusement les spécifications qui ont été établies par nos Bureaux d'Études.
En cas de remplacement de bougies, utilisez les marques, types et écartements spécifiés pour votre moteur. Pour cela consultez un Représentant de la marque.
- **ralenti** : celui-ci ne nécessite aucun réglage.
- **filtre à air, filtre à gazole** : une cartouche encrassée diminue le rendement. Il faut la remplacer.

CONSEILS : antipollution, économies de carburant, conduite (2/3)

Contrôle des gaz d'échappement

Le système de contrôle des gaz d'échappement permet de détecter les anomalies de fonctionnement dans le dispositif de dépollution du véhicule.

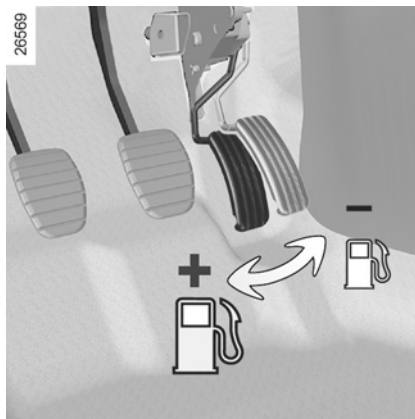
Ces anomalies peuvent entraîner des dégagements de substances nocives ou des dommages mécaniques.



Ce témoin au tableau de bord indique les éventuelles défaillances du système :

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint au démarrage moteur.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Conduite

- Plutôt que de faire chauffer le moteur à l'arrêt, conduisez avec ménagement jusqu'à ce qu'il ait atteint sa température normale.
- La vitesse coûte cher.
- La conduite « sportive » coûte cher : préférez-lui la conduite « en souplesse ».
- Ne poussez pas le régime moteur sur les rapports intermédiaires. Utilisez donc toujours le rapport le plus élevé possible sans toutefois fatiguer le moteur. Sur version avec transmission automatique restez de préférence en position D.

- Freinez le moins possible en appréciant suffisamment à l'avance obstacle ou virage, il vous suffira de relever le pied.
- Évitez les accélérations brutales.
- En côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : gardez de préférence la même position du pied sur l'accélérateur.
- Double débrayage et coup d'accélérateur avant l'arrêt du moteur sont devenus inutiles sur les voitures modernes.
- Intempéries, routes inondées.



Ne roulez pas sur une chaussée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.

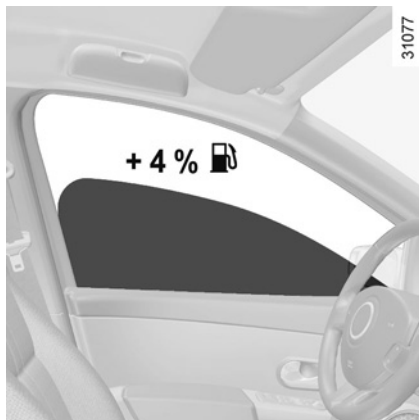


Gêne à la conduite

Coté conducteur, n'utiliser impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifier régulièrement leur fixation. Ne pas superposer plusieurs tapis.

Risque de coincement des pédales

CONSEILS : antipollution, économies de carburant, conduite (3/3)



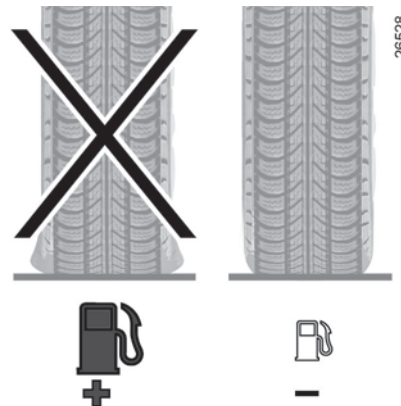
Conseils d'utilisation

- L'électricité « c'est du pétrole », éteignez donc tout appareil électrique lorsqu'il n'est plus vraiment utile.
Mais (sécurité d'abord), gardez vos feux allumés dès que la visibilité l'exige (voir et être vu).
- Utilisez plutôt les aérateurs. Rouler glaces ouvertes entraîne à 100 km/h : + 4 % de consommation.
- Ne conservez pas une galerie de toit vide.

- Pour les véhicules équipés du **conditionnement d'air**, il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant son utilisation. Pour les véhicules équipés d'un conditionnement d'air sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Pour minimiser la consommation et aider à préserver l'environnement : il est conseillé de rouler aérateurs ouverts et vitres fermées. Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

- À la pompe, évitez le plein de carburant à ras bord, cela évite tout débordement.
- Pour le transport des objets volumineux, utilisez plutôt une remorque.
- Pour le trajet avec une caravane, pensez à utiliser un déflecteur agréé et n'oubliez pas de le régler.



- Évitez l'utilisation en « porte à porte », (trajets courts, entrecoupés d'arrêts prolongés), le moteur n'atteint jamais sa température idéale.

Pneumatiques

- Une pression insuffisante augmente la consommation.
- L'usage de pneumatiques non préconisés peut augmenter la consommation.

ENVIRONNEMENT

Votre véhicule a été conçu avec la volonté de respecter l'**environnement** tout le long de sa durée de vie : lors de sa fabrication, pendant son utilisation et enfin pour sa fin de vie.

Cet engagement se traduit par la signature du groupe Renault eco².



31016

Fabrication

La fabrication de votre véhicule s'effectue dans un site industriel appliquant des démarches de progrès sur la réduction des impacts environnementaux vis-à-vis des riverains et de la nature (réduction des consommations d'eau et d'énergie, des nuisances visuelles et sonores, des rejets atmosphériques et aqueux, tri et valorisation des déchets).

Émissions

Dans la phase d'utilisation, votre véhicule a été conçu de manière à émettre moins d'émission de gaz à effet de serre (CO₂), et donc à moins consommer (ex : 140 g/km équivaut à 5,3 l/100km pour un véhicule Diesel).

De plus, les véhicules sont équipés de systèmes de dépollution tels que le pot catalytique, la sonde lambda, le filtre à charbon actif (ce dernier empêche le rejet à l'air libre des vapeurs d'essence en provenance du réservoir)...

Pour certains véhicules diesel, ce système est complété par un filtre à particules permettant de réduire les émissions de particules de suies.

Contribuez vous aussi au respect de l'environnement

- Les pièces usées et remplacées lors de l'entretien courant de votre véhicule (batterie, filtre à huile, filtre à air, piles...) et les bidons d'huile (vides ou remplis d'huile usagée) doivent être déposés auprès des organismes spécialisés.

- Le véhicule hors d'usage doit être remis à des centres agréés afin d'assurer son recyclage.
- Dans tous les cas, respectez les lois locales.

Recyclage

Votre véhicule est recyclable à 85% et valorisable à 95%.

Pour atteindre ces objectifs, de nombreuses pièces du véhicule ont été conçues de manière à permettre leur recyclage. Les architectures et les matières ont été particulièrement étudiées afin de faciliter le démontage de ces composants et leur retraitement dans des filières spécifiques.

Dans le but de préserver les ressources en matières premières, ce véhicule intègre de nombreuses pièces en matières plastiques recyclées ou en matières renouvelables (matières végétales ou animales telles que coton ou laine respectivement).

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (1/4)

Lorsque le véhicule en est équipé, ce système surveille la pression de gonflage des pneumatiques.

Principe de fonctionnement

Chaque roue (sauf la roue de secours) comporte un capteur, implanté dans la valve de gonflage, qui mesure périodiquement la pression du pneumatique.

Le système informe le conducteur que les roues sont suffisamment gonflées et l'alerte en cas de pression insuffisante et en cas de fuite.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

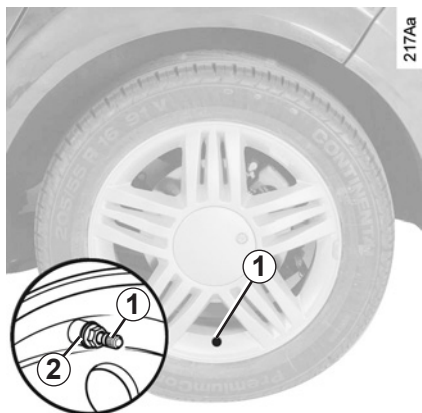
Vérifiez la pression des pneumatiques, y compris la roue de secours, une fois par mois.

Les pressions doivent être ajustées à froid (reportez-vous au paragraphe « pression de gonflage des pneumatiques » pour en connaître les valeurs).

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3 bar (3 PSI)**.

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (2/4)

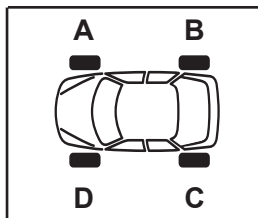


Non interchangeable des roues



Chacun des capteurs implantés dans les valves **1** est dédié à une seule et unique roue : il ne faut donc en aucun cas intervertir les roues.

Risque d'information erronée pouvant entraîner des conséquences graves.



Pour repérer facilement le bon positionnement de la roue, référez-vous à la couleur de la bague **2** (après nettoyage éventuel) qui entoure chacune des valves :

- A** bague jaune
- B** bague noire
- C** bague rouge
- D** bague verte

Monte de pneumatiques (remplacement de pneumatiques ou monte de pneumatiques hiver)

Le remplacement des pneumatiques nécessitant des précautions particulières, nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque.

Lecture de la pression de gonflage des pneumatiques au tableau de bord (pour les véhicules qui en sont équipés).

Après vérification de la pression des pneumatiques du véhicule, les messages d'alertes au tableau de bord et/ou les valeurs lisibles sur l'ordinateur de bord sont réactualisés après roulage dès que l'on dépasse **25 km/h**.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (3/4)

Roue de secours

La roue de secours ne possède pas de capteur, elle n'est donc pas reconnaissable par le système.

Lorsqu'elle est montée en lieu et place d'une autre roue, le système détecte alors une anomalie de fonctionnement.

Remplacement roues/pneus

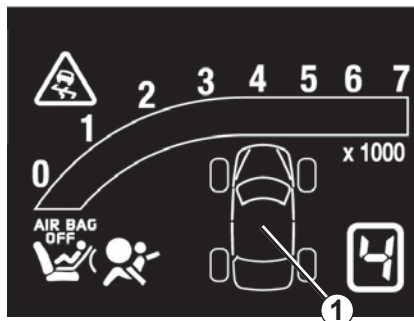
Ce système nécessite des équipements spécifiques (roues, enjoliveurs...).

Consultez un Représentant de la marque pour connaître les accessoires compatibles avec le système et existant en Boutique de la marque : l'utilisation de tout autre accessoire pourrait affecter le bon fonctionnement du système.

Aérosols répare-pneu

Du fait de la spécificité des valves, n'utilisez que les aérosols homologués par nos services techniques.

24082c

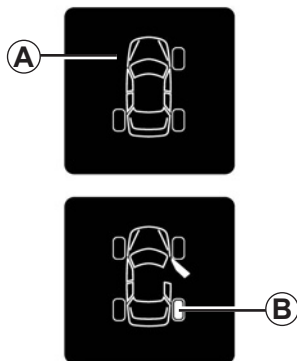


Affichage

L'afficheur **1** au tableau de bord vous informe des éventuelles anomalies de gonflage (roue dégonflée, roue crevée, système hors service...).

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (4/4)

Exemples de messages pouvant apparaître sur l'afficheur



« Pression pneus à réajuster »

Une roue **B**, qui devient pleine, signale une roue dégonflée.

23491

« Gonfler pneus autoroute »

La pression des pneumatiques n'est pas adaptée à la vitesse de roulage. Ralentissez ou gonflez les **quatre** pneumatiques à la « pression autoroute » (reportez-vous à l'étiquette située sur le chant de porte conducteur).

« Capteurs pneus absents »

Une roue **A**, qui disparaît, indique une absence de capteur sur cette roue, ou une défaillance du capteur (cas par exemple de la roue de secours montée sur le véhicule...).

« Crevaison changer la roue »

Remplacez la roue **B** concernée ou faites appel à un Représentant de la marque.

Ce message est accompagné du voyant **STOP**.

Anomalie de fonctionnement

Dans certaines conditions de réajustement de la pression des pneumatiques, le message d'anomalie peut rester affiché (jusqu'à 1 heure 45 minutes environ après l'arrêt du véhicule).

CONTRÔLE DYNAMIQUE DE CONDUITE : ESP

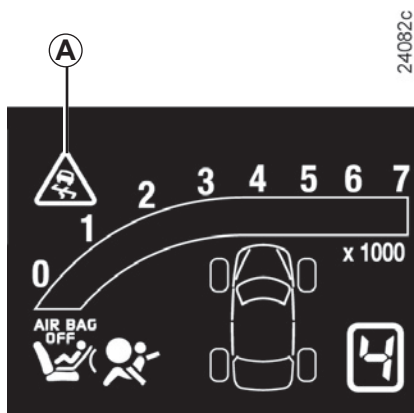
Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans les situations « critiques » de conduite (évitement d'un obstacle, perte d'adhérence dans un virage...), il est complété par le système « contrôle de sous-virage ».



Cette fonction est une aide supplémentaire en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. **Elle ne repousse pas les limites du véhicule et ne doit pas inciter à rouler plus vite.**

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).



24082c

Principe de fonctionnement

Un capteur au volant permet de connaître la trajectoire de conduite voulue par le conducteur.

D'autres capteurs répartis dans le véhicule, mesurent sa trajectoire réelle.

Le système compare la volonté du conducteur à la trajectoire réelle du véhicule et corrige cette dernière, si nécessaire, en agissant sur le freinage de certaines roues et/ou sur la puissance du moteur.

Lorsque la fonction entre en service, le témoin **A** clignote pour vous en avertir.

Si au démarrage moteur ce témoin s'allume accompagné du message « ESP désactivé », manœuvrez le volant de butée pour réinitialiser le système.

Contrôle de sous-virage

Ce système optimise l'action de l'ESP dans le cas d'un sous-virage prononcé (perte d'adhérence du train avant).

Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement le message « ESP à contrôler » apparaît au tableau de bord accompagné du voyant **SERVICE** et du témoin **A**.

Consultez un Représentant de la marque.

SYSTÈME ANTIPATINAGE : ASR (1/2)

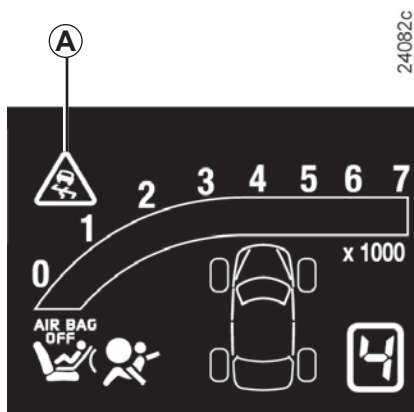
Ce système aide à limiter le patinage des roues motrices et à contrôler le véhicule dans les situations de démarrages ou d'accélération.



Cette fonction est une aide supplémentaire en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. **Elle ne repousse pas les limites du véhicule et ne doit pas inciter à rouler plus vite.**

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).



Principe de fonctionnement

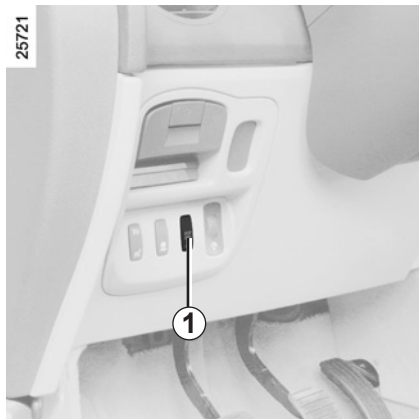
Par la présence de capteurs de roues, le système mesure et compare, à chaque instant, la vitesse des roues motrices et décèle leur emballement.

Si une roue tend à patiner, le système impose le freinage de celle-ci jusqu'à ce que la motricité redevienne compatible avec le niveau d'adhérence sous la roue.

Le système agit aussi pour ajuster le régime moteur à l'adhérence disponible sous les roues, indépendamment de l'action exercée sur la pédale d'accélérateur.

Lorsque la fonction entre en service, le témoin **A** clignote pour vous en avertir.

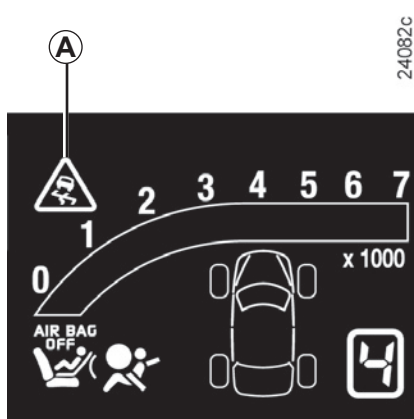
SYSTÈME ANTIPATINAGE : ASR (2/2)



Inhibition de la fonction

Dans certaines situations (conduite sur sol très mou : neige, boue... ou conduite avec des roues chaînées), le système peut réduire la puissance moteur pour limiter le patinage. Si cet effet n'est pas souhaité, il est possible de désactiver la fonction par appui sur le contacteur **1**.

Le message « ESP désactivé » apparaît pour vous en avertir accompagné du témoin **A**.



L'inhibition de la fonction a pour effet de désactiver aussi la fonction ESP.

Sortez de cette situation dès que possible par un nouvel appui sur le contacteur **1**.

La fonction est automatiquement réactivée à la mise sous contact du véhicule.

Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement l'afficheur au tableau de bord fait apparaître le message « ESP à contrôler » accompagné

du voyant  et du témoin **A**.

Consultez un Représentant de la marque.

Si au démarrage moteur ce témoin s'allume accompagné du message « ESP désactivé », manœuvrez le volant de butée pour réinitialiser le système.

SYSTÈME ANTIBLOCCAGE DES ROUES : ABS (1/2)

Lors d'un freinage intensif, maîtriser la distance d'arrêt et conserver le contrôle du véhicule sont les deux objectifs essentiels. Cependant, selon la nature du sol, les conditions atmosphériques et vos réactions, les dangers liés à la perte d'adhérence existent : blocage des roues et perte de la direction. Pour éviter ces risques vous disposez du système d'antiblocage des roues (ABS).

L'apport en sécurité tient dans ce que le dispositif de régulation du freinage évite le blocage des roues, même à l'occasion d'un coup de frein violent mal dosé, et permet de garder le pouvoir de diriger le véhicule et ainsi de conserver la maîtrise de sa trajectoire. Dans ces conditions des manœuvres d'évitement d'un obstacle par contournement, tout en freinant, sont alors parfaitement possibles.


De plus ces conditions permettent d'optimiser les distances d'arrêt notamment quand l'adhérence devient précaire (sol mouillé, glissant, revêtement hétérogène).

S'il permet cette optimisation, le système ABS ne permet en aucun cas d'augmenter les performances qui sont physiquement liées aux conditions locales d'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence habituelles doivent donc toujours être impérativement respectées (distances entre les véhicules, etc.). **En effet, le fait de disposer de plus de sécurité ne doit pas vous inciter à prendre de plus grands risques.**

Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par une pulsation plus ou moins importante ressentie dans la pédale de frein. Ces manifestations sensibles vous préviendront que vous êtes à la limite de l'adhérence entre les pneumatiques et le sol et que votre conduite devra être adaptée à l'état de la chaussée.

SYSTÈME ANTIBLOPAGE DES ROUES : ABS (2/2)

En cas de défaillance du dispositif ABS deux situations sont à considérer :

1 – Le voyant orange  est allumé au tableau de bord.


Votre freinage est toujours assuré mais sans antiblocage de roue. Consultez rapidement un Représentant de la marque.



2 – Le voyant orange

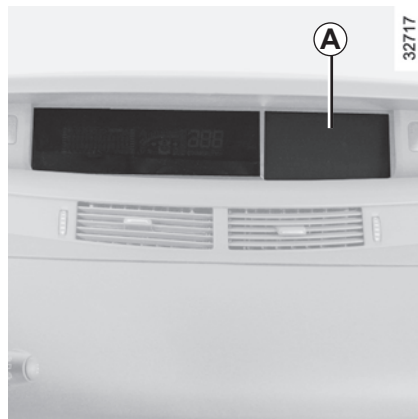


et le voyant rouge

incident de freins 

sont allumés au tableau de bord.

Ceci est l'indice d'une défaillance des dispositifs de freinage et d'ABS. Votre freinage n'est que partiellement assuré. Toutefois, **il est dangereux de freiner brusquement** et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant de la marque.



De plus, pour les véhicules qui en sont équipés, le message « ABS à contrôler » apparaît sur l'afficheur **A**.

La modulation du freinage assurée par l'ABS est indépendante de l'effort appliqué à la pédale de frein. Ainsi, en cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une **pression forte et continue**. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage).

ASSISTANCE AU FREINAGE D'URGENCE

C'est un système complémentaire à l'ABS qui aide à réduire les distances d'arrêt du véhicule.

Principe de fonctionnement

Le système permet, via un capteur mesurant la vitesse d'enfoncement de la pédale de frein, de détecter une situation de freinage d'urgence. Dans ce cas, l'assistance de freinage développe instantanément sa puissance maximum.

Le freinage ABS est maintenu tant que la pédale de frein n'est pas relâchée.

Allumage des feux de détresse

Ceux-ci peuvent s'allumer en cas de forte décélération.

Dans ce cas, vous pouvez les éteindre en appuyant deux fois sur le contacteur « signal danger ».

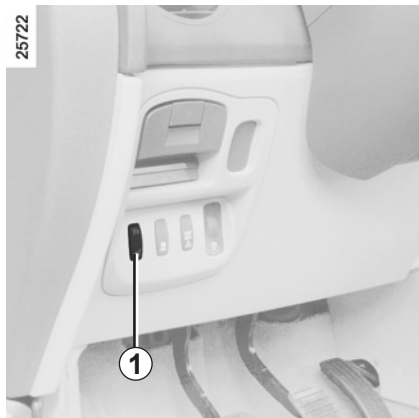


Cette fonction est une aide supplémentaire en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. **Elle ne repousse pas les limites du véhicule et ne doit pas inciter à rouler plus vite.**

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction limiteur (1/3)



Le limiteur de vitesse est une fonction qui vous aide à ne pas dépasser une vitesse de roulage que vous aurez choisie.

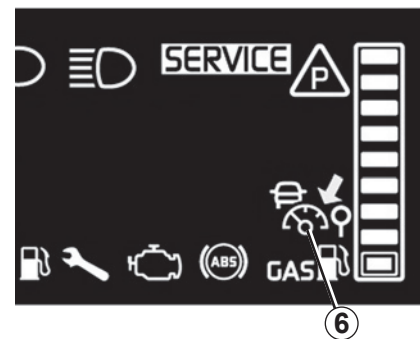
Cela peut se révéler utile, par exemple, en circulation urbaine ou dans des zones avec restriction de vitesse (travaux sur route), etc.

Le système est fonctionnel à partir d'une vitesse de roulage d'environ 30 km/h.



Commandes

- 1 Contacteur général Marche/Arrêt.
- 2 Mémorisation de la vitesse limitée et variation croissante de la vitesse limitée.
- 3 Rappel de la vitesse limitée mémorisée.
- 4 Arrêt de la fonction (avec mémorisation de la vitesse limitée).
- 5 Mémorisation de la vitesse limitée et variation décroissante de la vitesse limitée.

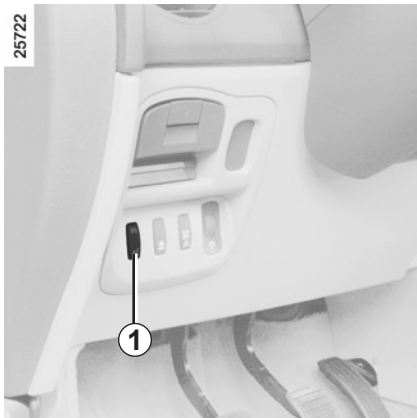


Témoin

Ce témoin s'allume au tableau de bord pour indiquer que la fonction limiteur est en service.

L'information de la vitesse mémorisée apparaît sur l'ordinateur de bord 6.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction limiteur (2/3)



Mise en service

Pressez le contacteur **1** côté .

Le témoin s'allume au tableau de bord et, suivant véhicule, l'ordinateur de bord ou la matrice passe en fonction « limiteur de vitesse ».

Mise en limitation de vitesse

À vitesse stabilisée (à partir de 30 km/h environ) et sur le bon rapport de vitesse (pour les véhicules à boîte de vitesses mécaniques), pressez le contacteur **2** : la vitesse est mémorisée.

Conduite

Lorsqu'une vitesse limitée est mémorisée, tant que cette vitesse n'est pas atteinte, la conduite est similaire à celle d'un véhicule non équipé du limiteur de vitesse.

Au-delà, toute action sur la pédale d'accélérateur ne permettra pas le dépassement de la vitesse programmée sauf en cas d'urgence (voir paragraphe « dépassement de la vitesse limitée »).



Variation de la vitesse limitée

Vous pouvez faire varier la vitesse limitée en agissant (par appuis successifs ou par appui continu) sur :

- la touche **2** pour augmenter la vitesse,
- la touche **5** pour diminuer la vitesse.

La conception du système fait qu'il est possible de constater un écart entre la vitesse de consigne et la vitesse au tableau de bord.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction limiteur (3/3)

Dépassement de la vitesse limitée

Cas d'urgence

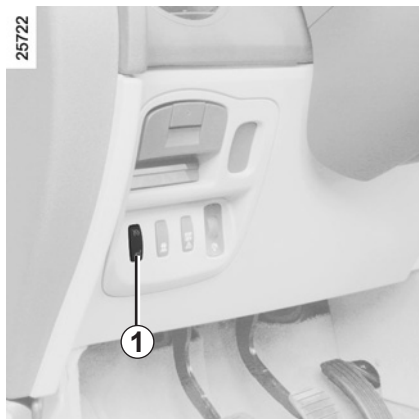
À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse limitée, pour cela : enfoncez **franchement et à fond** la pédale d'accélérateur (au-delà du « point dur »).

Durant le temps de dépassement de vitesse, la vitesse clignote au tableau de bord (ordinateur de bord).

L'urgence passée, relâchez la pédale d'accélérateur : la fonction limiteur de vitesse revient dès que vous atteignez une vitesse inférieure à la vitesse limitée avant l'action d'urgence.

Impossibilité pour la fonction, de tenir la vitesse limitée

Dans certaines conditions de roulage (forte descente par exemple), la vitesse limitée ne peut être maintenue par le système : la vitesse mémorisée clignote au tableau de bord pour vous en informer.



Arrêt de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est interrompue lorsque vous agissez sur :

- la touche **4**, dans ce cas la vitesse limitée reste mémorisée,
- la touche **1**, dans ce cas il n'y a plus de vitesse limitée mémorisée.

L'extinction du témoin au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.



Rappel de la vitesse limitée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler par appui sur la touche **3**.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (1/4)



Le régulateur de vitesse est une fonction qui vous aide à maintenir votre vitesse de roulage à une valeur constante que vous aurez choisie, appelée **vitesse de régulation**.

Cette vitesse de régulation est réglable d'une façon continue à partir de 30 km/h.



La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer le respect des limitations de vitesse, ni la vigilance (soyez toujours prêt à freiner en toutes circonstances), ni la responsabilité du conducteur. Le régulateur de vitesse ne doit pas être utilisé lorsque la circulation est dense, sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) et lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

Risque d'accident.



Commandes

- 1 Contacteur général Marche/Arrêt.
- 2 Mémorisation et activation de la vitesse de régulation. Variation croissante de la vitesse de régulation.
- 3 Rappel de la vitesse de régulation mémorisée.
- 4 Arrêt de la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation).
- 5 Mémorisation et activation de la vitesse de régulation. Variation décroissante de la vitesse de régulation.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (2/4)



Mise en service

Pressez le contacteur **1** côté .

Le témoin s'allume au tableau de bord et, suivant véhicule, l'ordinateur de bord ou la matrice passe en fonction « régulateur de vitesse ».



Mise en régulation de vitesse

À vitesse stabilisée (supérieure à 30 km/h) et sur le bon rapport de vitesse (pour les véhicules à boîte de vitesses mécaniques), pressez le contacteur **2** ou **5** : la fonction est activée et la vitesse est mémorisée.

Conduite

Lorsqu'une vitesse de régulation est mémorisée et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.



Attention, il est toutefois conseillé de garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence.

La conception du système fait qu'il est possible de constater un écart entre la vitesse de consigne et la vitesse au tableau de bord.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (3/4)



Variation de la vitesse de régulation

Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant (par appuis successifs ou par appui continu) sur :

- la touche **2** pour augmenter la vitesse,
- la touche **5** pour diminuer la vitesse.



La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

Dépassement de la vitesse régulée

Cas d'urgence

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse de régulation en agissant sur la pédale d'accélérateur. Durant le temps de dépassement, la vitesse clignote au tableau de bord (ordinateur de bord).

Impossibilité pour la fonction, de tenir la vitesse régulée

Dans certaines conditions de roulage (forte descente par exemple), la vitesse de régulation ne peut être maintenue par le système : la vitesse clignote au tableau de bord pour vous en informer.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (4/4)



Mise en veille de la fonction

La fonction est interrompue lorsque vous agissez sur :

- la pédale de frein,
- la pédale d’embrayage ou le passage en position neutre pour les véhicules à boîte automatique,
- la touche **4**.

Dans les trois cas, la vitesse de régulation reste mémorisée.

Rappel de la vitesse de régulation

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler par appui sur la touche **3** à condition de rouler à une vitesse supérieure à 30 km/h et après s’être assuré que les conditions de circulation sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques...).

Un appui sur les touches **2** ou **5** réactive la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c’est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.



Arrêt de la fonction

Appuyez sur le contacteur général marche/arrêt **1** : dans ce cas, la vitesse n’est plus mémorisée.

L’extinction du témoin au tableau de bord confirme l’arrêt de la fonction.



La mise en veille ou l’arrêt de la fonction régulateur de vitesse n’entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein.

AIDE AU PARKING (1/4)

Principe de fonctionnement

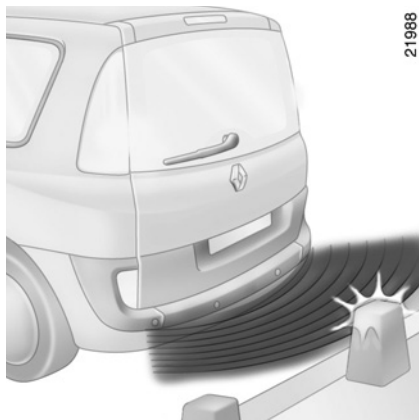
Des détecteurs à ultrasons, implantés (suivant véhicule) dans le bouclier arrière et/ou avant du véhicule, « mesurent » la distance entre le véhicule et un obstacle.

Cette mesure se traduit par des bips sonores dont la fréquence augmente avec le rapprochement de l'obstacle, jusqu'à devenir un son continu lorsque l'obstacle se situe à environ 32 centimètres du véhicule.

Particularités

Veillez à ce que les détecteurs ultrasons ne soient pas occultés (saletés, boue, neige...).

Lorsque le véhicule roule à une vitesse inférieure à 12 km/h, certaines sources de bruit (moto, camion, marteau-piqueur...) peuvent déclencher des bips sonores.



Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement un bip sonore retentit, pendant environ 5 secondes, au passage de la marche arrière pour vous en avertir. Consultez un Représentant de la marque.



Cette fonction est une aide supplémentaire qui indique, par le biais des signaux sonores, la distance entre le véhicule et un obstacle lors d'une marche arrière.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres de marche arrière.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo...) ou un obstacle trop petit ou trop fin (pierre de taille moyenne, piquet très fin...) lors de la manœuvre.

AIDE AU PARKING (2/4)

25723



Véhicules équipés de l'aide au parking arrière

Fonctionnement

L'aide au parking arrière s'active uniquement avec le passage de la marche arrière.

Désactivation du système

Appuyez sur l'interrupteur **1** pour désactiver le système.

Le voyant intégré à l'interrupteur s'allume pour vous rappeler que le système est désactivé, le message « aide au parking désactivé » apparaît au tableau de bord pendant environ 10 secondes.

Un nouvel appui réactivera le système, le voyant s'éteindra et le message « aide au parking activé » s'affichera au tableau de bord pendant environ 10 secondes.

Le système se réactive automatiquement après avoir coupé le contact et redémarré le moteur.

Vous pouvez désactiver le système de manière durable par un appui supérieur à environ trois secondes.

Le voyant intégré à l'interrupteur reste allumé en permanence et le message « aide au parking désactivé » apparaît au tableau de bord pendant environ 10 secondes.

Le système ainsi désactivé pourra être réactivé par un appui supérieur à trois secondes environ. Le voyant de l'interrupteur s'éteindra et le message « aide au parking activé » s'affichera au tableau de bord pendant environ 10 secondes.



En cas de choc sur le soubassement du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

AIDE AU PARKING (3/4)

25723



Véhicules équipés de l'aide au parking avant et arrière

Fonctionnement

Tant que le véhicule roule à une vitesse inférieure à 12 km/h environ, le système de l'aide au parking reste activé.

Tout objet se trouvant à moins de 60 centimètres environ de l'avant du véhicule est détecté et un bip sonore retentit.

Au passage de la marche arrière, le système bascule automatiquement en mode manœuvre.

Tout objet se trouvant à moins de 1 mètre environ de l'avant et/ou à moins de 1,50 mètre environ de l'arrière du véhicule est détecté et un bip sonore retentit.

Dans le cas où un obstacle est présent à l'avant et à l'arrière du véhicule, seul le plus proche sera pris en compte et le bip correspondant se fera entendre.

Si un obstacle est détecté à la fois à l'avant et à l'arrière dans une zone de détection inférieure à 30 centimètres, alors des bips avant et des bips arrière retentiront alternativement.

Activation/désactivation manuelle de l'aide au parking avant et arrière

Exercez un appui bref sur le contacteur **1** pour désactiver le système.

Le voyant intégré au contacteur s'allume pour vous rappeler que le système est désactivé, le message « aide au parking désactivé » apparaît au tableau de bord pendant environ 10 secondes.

Une nouvelle impulsion réactive le système, le voyant s'éteint et le message « aide au parking activé » s'affiche au tableau de bord pendant environ 10 secondes.

Le système se réactive automatiquement à chaque coupure du moteur.



En cas de choc sur le soubassement du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

AIDE AU PARKING (4/4)

25723



Activation/désactivation manuelle de l'aide au parking avant et arrière

Vous pouvez désactiver le système de manière durable par un appui supérieur à trois secondes sur le contacteur **1**.

Le voyant intégré au contacteur reste allumé en permanence, le message « aide au parking désactivé » apparaît au tableau de bord pendant environ 10 secondes.

Dans ce cas, pour le réactiver, exercez un appui supérieur à trois secondes sur le contacteur **1**, le voyant intégré au contacteur s'éteint et le message « aide au parking activé » s'affichera au tableau de bord pendant environ 10 secondes.

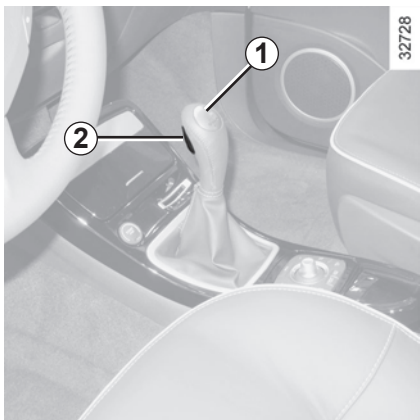
Activation/désactivation automatique du système

Le système s'active lorsque le véhicule roule à une vitesse inférieure à 12 km/h environ.

Le système se désactive :

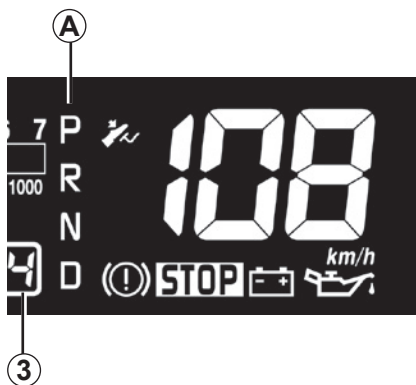
- lorsque le frein de parking est serré ;
- lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 12 km/h ;
- lorsque le véhicule est à l'arrêt plus de cinq secondes environ (cas par exemple d'un embouteillage, d'un arrêt à un feu rouge...) ;
- lorsque vous êtes au point mort ou en positions **N** et **P** avec une boîte automatique ;
- si un attelage équipé d'un système de détection de caravane ou de remorque est installé.

BOÎTE AUTOMATIQUE (1/4)



Levier de sélection 1

La barrette témoin **A** vous informe du positionnement du levier **1**.




P : parking

R : marche arrière

N : point mort

D : mode automatique


3 : affichage du rapport engagé en mode manuel

 voyant d'appui sur la pédale de frein pour quitter le levier de la position **P**

Mise en route

Le levier de sélection **1** en position **P** ou **P**, mettez le contact.

Pour quitter la position **P**, il est impératif d'appuyer sur la pédale de frein avant de presser le bouton de déverrouillage **2**.

Pied sur la pédale de frein (le témoin  sur l'afficheur **3** s'éteint), quittez la position **P**.

L'engagement du levier en position D ou R ne doit se faire qu'à l'arrêt, pied sur le frein et pédale d'accélérateur relevée.

BOÎTE AUTOMATIQUE (2/4)

Conduite en mode automatique

Engagez le levier en position **D**. Dans la majorité des conditions de circulation rencontrées, vous n'aurez plus à toucher à votre levier : les vitesses passeront toutes seules, au bon moment, au régime convenable du moteur car l'« automatisme » tient compte de la charge de la voiture, du profil de la route et du style de conduite choisi.

Conduite économique

Sur route, laissez toujours le levier en position **D**, la pédale d'accélérateur étant maintenue peu enfoncée, les rapports passeront automatiquement à un régime moteur plus bas.

Accélérations et dépassements

Enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur (jusqu'à dépasser le point dur de la pédale).

Cela permettra, dans la mesure des possibilités du moteur, de rétrograder sur le rapport optimal.



Conduite en mode manuel

Le levier en position **D**, amenez le levier vers la gauche.

Des impulsions successives sur le levier **1** permettent de passer les rapports de vitesse manuellement :

- Pour descendre les rapports de vitesse, donnez des impulsions vers l'arrière,
- Pour monter les rapports de vitesse, donnez des impulsions vers l'avant.

Les rapports de vitesse engagés apparaissent au tableau de bord.

Cas particuliers

Dans certains cas de conduite (ex. : protection du moteur, mise en action du contrôle dynamique de conduite : ESP...) « l'automatisme » peut imposer de lui-même le rapport.

De même, pour éviter des « fausses manœuvres », le changement de rapport peut être refusé par « l'automatisme » : dans ce cas l'affichage du rapport clignote quelques secondes pour vous en avertir.

Lors de l'utilisation d'une roue de secours, le fonctionnement de la boîte de vitesse automatique peut être perturbé.

BOÎTE AUTOMATIQUE (3/4)

Situations exceptionnelles

- **Si le profil de la route et sa sinuosité** ne permettent pas de se maintenir en mode automatique (ex. : en montagne), il est conseillé de passer en mode manuel.
Ceci afin d'éviter des passages de vitesses successifs voulus par « l'automatisme » en montée, et d'obtenir un freinage moteur en cas de longues descentes.
- **Par temps très froid**, pour éviter de caler le moteur, attendez quelques instants avant de quitter la position **P** ou **N** et d'engager le levier en **D** ou **R**.
- **Véhicule non équipé du système antipatinage** : sur route glissante ou à faible adhérence, pour éviter le patinage au démarrage, il convient de passer en mode manuel et de sélectionner le deuxième rapport avant de démarrer.

Stationnement du véhicule

Lorsque le véhicule est immobilisé, tout en gardant le pied sur le frein, placez le levier en position **P** : la boîte est au point mort et les roues motrices sont verrouillées mécaniquement par la transmission.

Assurez-vous que le frein de parking assisté est bien serré (reportez-vous au paragraphe « frein de parking » en chapitre 2).

BOÎTE AUTOMATIQUE (4/4)

Anomalie de fonctionnement

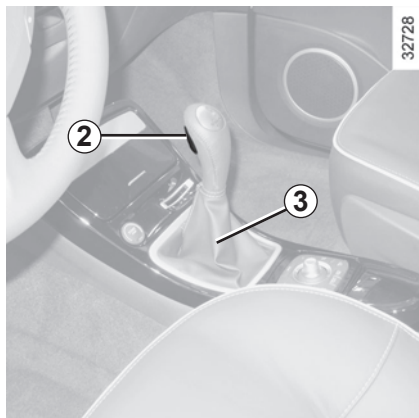
- **En roulant**, si le message « boîte vitesses à contrôler » apparaît au tableau de bord, il indique une défaillance.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

- **En roulant**, si le message « boîte de vitesses surchauffe » apparaît au tableau de bord, arrêtez-vous pour laisser refroidir la boîte de vitesses.

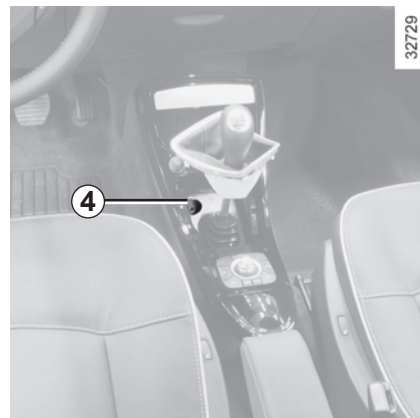
Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

- **Dépannage d'un véhicule à boîte automatique**, reportez-vous au paragraphe « Remorquage » en chapitre 5.



À la mise en route, dans le cas où le levier est bloqué sur **P** alors que vous appuyez sur la pédale de frein et sur le bouton de déverrouillage **2**, il y a possibilité de libérer manuellement le levier.

Pour cela, dégrafez la partie supérieure du soufflet **3**.

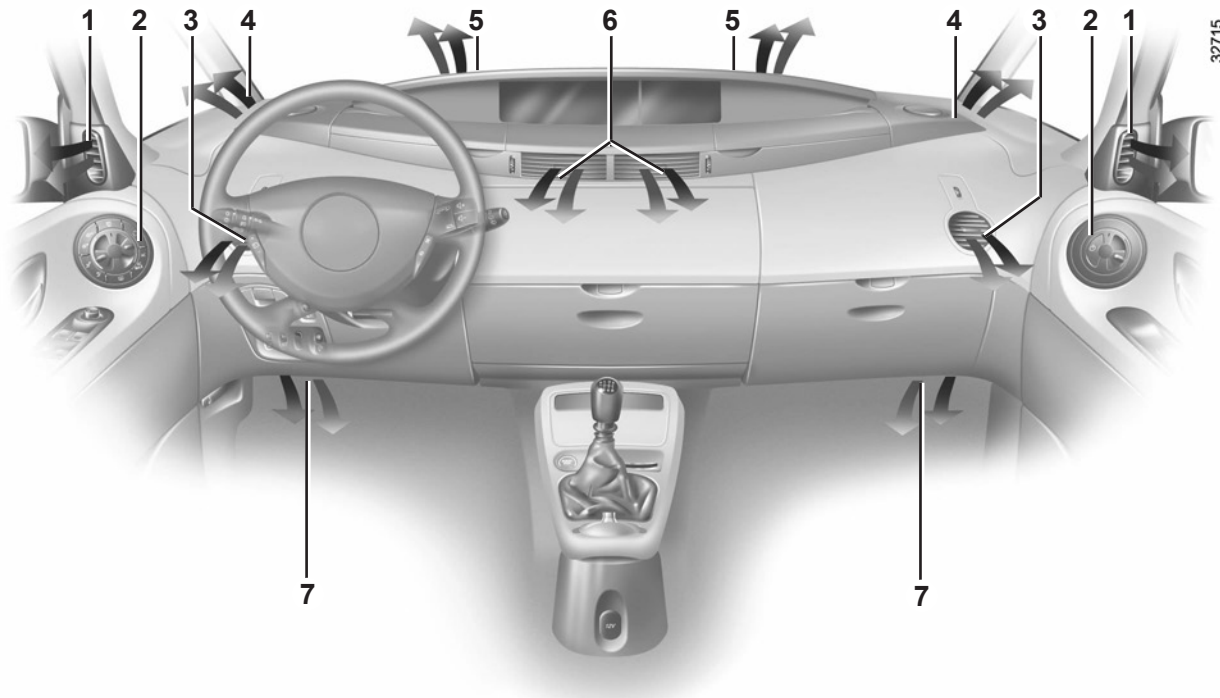


Appuyez simultanément sur le bouton de déverrouillage **2** et le bouton **4** situé sous le soufflet et pour déplacer le levier de la position **P**.

Chapitre 3 : Votre confort

Aérateurs	3.2
Chauffage et air conditionné	3.5
Lève-vitres	3.26
Pare-brise	3.30
Toit en verre fixe	3.30
Toit ouvrant électrique	3.31
Pare soleil	3.33
Éclairage intérieur	3.35
Rangements/aménagements habitacle	3.37
Cendriers – Allume-cigares	3.41
Sièges arrière	3.42
Coffre à bagages	3.51
Lunette arrière ouvrante	3.52
Cache-bagages	3.53
Transport d'objets dans le coffre	3.55
Filet de séparation	3.56
Barres de toit	3.57
Commande intégrée de téléphone mains libres	3.59

AÉRATEURS : sorties d'air (1/3)



1 et 4 Frises de désembuage vitres latérales

2 Commandes de climatisation

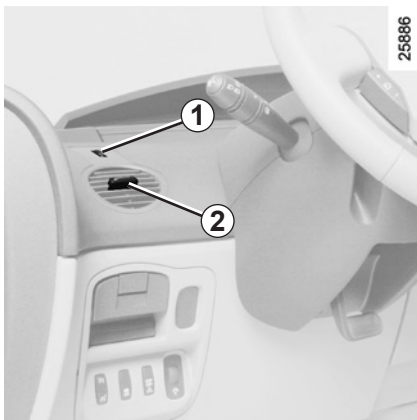
3 Aérateurs latéraux

5 Frises de désembuage pare-brise

6 Aérateurs centraux

7 Sortie chauffage pieds des occupants avant

AÉRATEURS : sorties d'air (2/3)



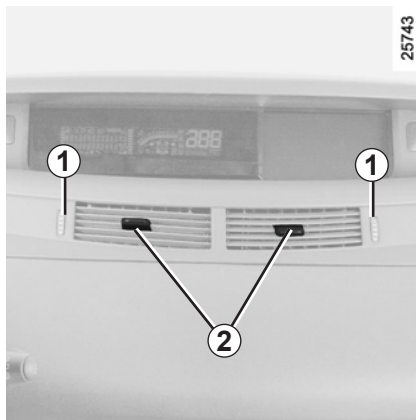
Aérateurs planche de bord

Débit

Manœuvrez la molette **1** (au-delà du point dur).

Vers le haut : ouverture maximale.

Vers le bas : fermeture.



Orientation

Droite/gauche : manœuvrez les curseurs **1**.

Haut/bas : baissez ou levez les curseurs **2**.

Contre des mauvaises odeurs dans votre véhicule, n'utilisez que des systèmes conçus à cet effet. Consultez un Représentant de la marque.



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.

AÉRATEURS : sorties d'air (3/3)



Aérateurs arrière 3

Pour l'ouvrir, appuyez sur l'aérateur.



Pour l'orienter, saisissez l'aérateur et tournez-le jusqu'à la position désirée.

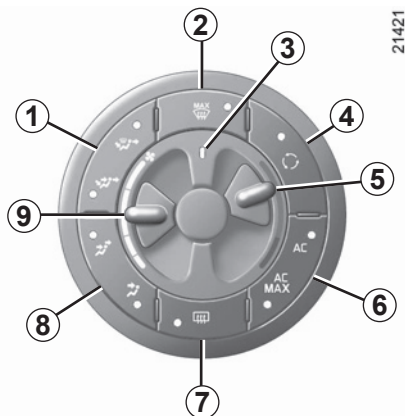


Sorties d'air places arrière

La sortie d'air 4 diffuse l'air au niveau de la première rangée arrière. La sortie d'air 5 diffuse l'air au niveau de la deuxième rangée arrière.

Évitez d'obstruer ces sorties d'air lorsqu'il y a des passagers aux places arrière.

CHAUFFAGE, AIR CONDITIONNÉ (1/7)



Les commandes

Côté conducteur

- 1 et 8 Choix de la répartition d'air
- 2 Touche « voir clair » pour le désembuage et le dégivrage des vitres
- 3 Témoin de fonctionnement du réglage de la température séparé conducteur/passager
- 4 Mise en service du recyclage d'air

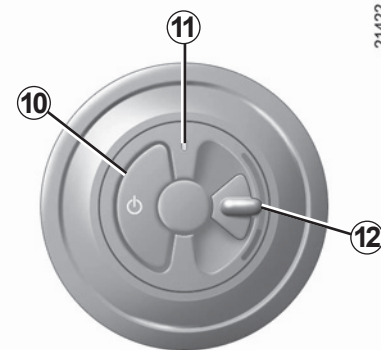
- 5 Curseur de réglage de température d'air
- 6 Mise en service de l'air conditionné
- 7 Mise en service du dégivrage lunette arrière
- 9 Curseur de réglage de la vitesse de ventilation

Informations et conseils d'utilisation :

Reportez-vous en fin de paragraphe « chauffage/air conditionné ».

Les touches **1, 2, 4, 6, 7, 8** et **10** sont munies de témoins de fonctionnement :

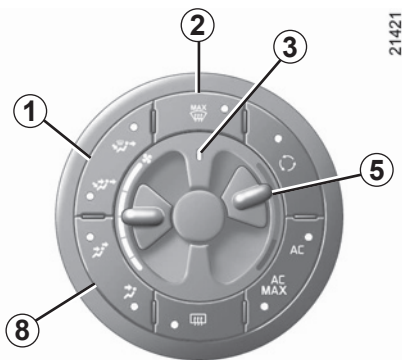
- le témoin allumé signifie que la fonction est en service ;
- le témoin éteint signifie que la fonction n'est pas en service.



Côté passager

- 10 Touche de mise en service du réglage de la température d'air pour le passager
- 11 Témoin de fonctionnement du réglage de la température séparé conducteur/passager
- 12 Curseur de réglage de température d'air pour le passager

CHAUFFAGE, AIR CONDITIONNÉ (2/7)



Réglage de la température de l'air

Les curseurs **5** et **12** servent à régler la température de l'air dans l'habitacle. Plus le curseur est positionné vers le haut, plus la température d'air est élevée.

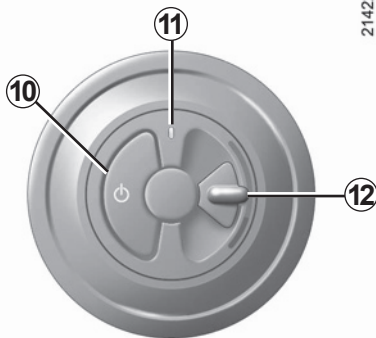
Deux cas d'utilisation se présentent :

- **les témoins de fonctionnement 3 et 11 sont éteints.**

Le curseur **5** côté conducteur règle la température de **tout** l'habitacle (le curseur **12** côté passager n'a, dans ce cas, aucune action) ;

- **les témoins de fonctionnement 3 et 11 sont allumés.**

Le curseur **5** règle la température d'air côté conducteur et le curseur **12** règle la température d'air côté passager.



Vous êtes passager et vous souhaitez un réglage de température d'air différent du conducteur, appuyez sur la touche **10** : les témoins de fonctionnement **3** et **11** s'allument et vous pouvez régler alors la température à l'aide du curseur **12**.

Pour revenir en réglage température d'air **tout** habitacle, il y a deux possibilités :

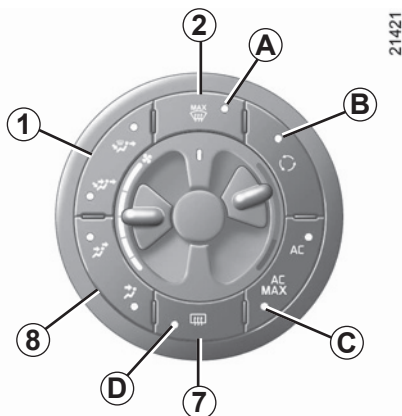
- côté conducteur, appuyez sur une des touches de répartition d'air **1** ou **8** pendant environ deux secondes ;
- côté passager, appuyez de nouveau sur la touche **10**.

Les témoins de fonctionnement **3** et **11** s'éteignent.

Nota

- À chaque mise sous contact, le réglage de la température revient en **tout** habitacle : les témoins **3** et **11** sont éteints.
- Le curseur **12** ne peut être activé si la fonction « voir clair » (touche **2**) est en service. Dans ce cas, les témoins **3** et **11** s'éteignent.

CHAUFFAGE, AIR CONDITIONNÉ (3/7)



La fonction « voir clair »

Appuyez sur la touche **2**, le témoin de fonctionnement **A** s'allume.

Cette fonction permet un dégivrage et désembuage rapide du pare-brise, des vitres latérales avant, des rétroviseurs électriques et de la lunette arrière électrique (témoin de fonctionnement **D** allumé).

Pour plus d'efficacité, elle impose la mise en service automatique de l'air conditionné (témoin de fonctionnement **C** allumé) et la suppression du recyclage d'air (témoin de fonctionnement **B** éteint).

Le débit d'air optimum est alors dirigé vers le pare-brise et les vitres latérales avant.

Pour sortir de cette fonction, il y a deux possibilités :

- appuyez de nouveau sur la touche **2** ;
- appuyez sur l'une des touches de répartition d'air **1** ou **8**.

Dégivrage/désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs

Appuyez sur la touche **7**, le témoin de fonctionnement **D** s'allume.

Cette fonction permet un dégivrage et désembuage électrique rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs électriques dégivrants.

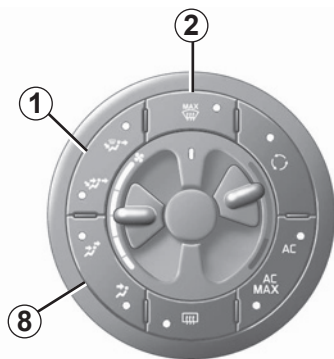
Pour l'arrêter, il y a deux possibilités :

- elle s'arrête d'elle-même après une durée déterminée par le système ;
- en appuyant de nouveau sur la touche **7**.

Nota

Le dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs est automatiquement mis en service lorsque la fonction « voir clair » (touche **2**) est en fonction.

CHAUFFAGE, AIR CONDITIONNÉ (4/7)



21421

Répartition de l'air dans l'habitacle, touches 1 et 8

Le témoin de fonctionnement allumé indique la position sélectionnée.

Nota

Si la fonction « voir clair », touche 2 est en service, l'air est dirigé automatiquement vers le pare-brise et les vitres latérales : les témoins de fonctionnement des touches 1 et 8 sont éteints.

Touche 1

Des appuis successifs sur la touche 1 permettent de passer d'une répartition à l'autre.



Répartition

L'air est dirigé vers le pare-brise, les vitres latérales et les pieds des occupants avant et arrière.

Conseil d'utilisation de cette répartition : utilisez-la de préférence pour des conditions extérieures froides ou fraîches.



Répartition

L'air est réparti entre les aérateurs avant et arrière et les pieds des occupants avant et arrière.

Conseil d'utilisation de cette répartition : utilisez-la de préférence pour des conditions extérieures chaudes ou ensoleillées.

Touche 8

Des appuis successifs sur la touche 8 permettent de passer d'une répartition à l'autre.



Répartition

L'air sort des aérateurs avant et arrière.

Conseil d'utilisation de cette répartition : utilisez-la de préférence pour des conditions extérieures très ensoleillées ou bien pour refroidir rapidement l'habitacle si le véhicule est resté longtemps au soleil.

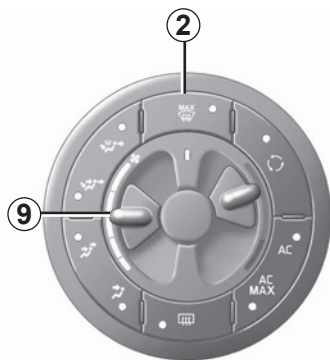


Répartition

L'air sort des aérateurs avant.

Conseil d'utilisation de cette répartition : utilisez-la lorsque vous voulez supprimer le flux d'air aux aérateurs arrière.

CHAUFFAGE, AIR CONDITIONNÉ (5/7)



21421

Conseil d'utilisation de cette fonction

Pour votre confort, il est conseillé de maintenir un minimum de ventilation afin d'assurer le renouvellement de l'air dans l'habitacle et d'y favoriser ainsi, une température d'air stable.

Nota

Lorsque la fonction « voir clair », touche 2 est en service, il est normal que la vitesse de ventilation augmente pour un dégivrage et désembuage du pare-brise et des vitres latérales plus efficace.

Réglage de la vitesse de ventilation

Pour régler la vitesse de ventilation, manœuvrez le curseur 9.

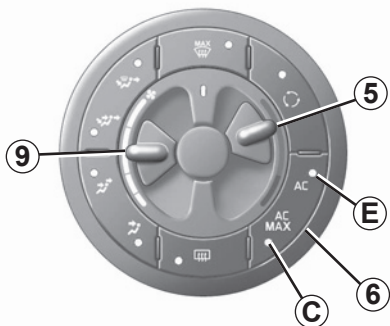
Plus le curseur 9 est positionné vers le haut, plus la vitesse de ventilation est élevée.

Si le curseur 9 est positionné complètement en bas :

- la vitesse de ventilation est nulle ;
- l'air conditionné s'arrête automatiquement.

CHAUFFAGE, AIR CONDITIONNÉ (6/7)

21421



Commande de l'air conditionné

La touche **6** assure la mise en fonction ou l'arrêt de l'air conditionné.

L'utilisation de l'air conditionné permet :

- d'abaisser la température à l'intérieur de l'habitacle ;
- d'éliminer la buée plus rapidement.

Des appuis successifs sur la touche **6** permettent de choisir :

- la fonction « air conditionné ».

Le témoin de fonctionnement **E** est allumé.

C'est l'utilisation la plus courante : le système détermine, selon les conditions extérieures, le niveau de refroidissement juste nécessaire.

- la fonction « air conditionné maximum ».

Le témoin de fonctionnement **C** est allumé.

Le niveau de refroidissement est maximal.

- l'arrêt de l'air conditionné.

Les témoins de fonctionnement **E** et **C** sont éteints.

Nota

- il n'y a pas d'air froid lorsque le curseur **9** est positionné tout en bas ;
- à tout moment, vous pouvez modifier la température de l'air dans l'habitacle en agissant sur le curseur **5** de réglage de température ;
- la fonction « voir clair » met en service l'air conditionné : le témoin de fonctionnement **C** est allumé.

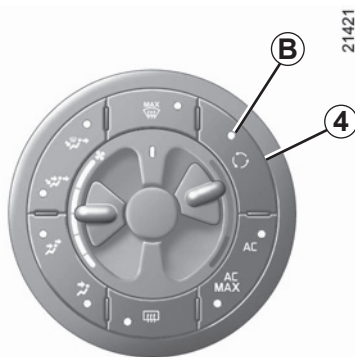
Non production d'air froid

Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des fusibles. Sinon, arrêtez le fonctionnement de l'air conditionné (appuyez sur la touche **6** de manière à ce que les témoins de fonctionnement **E** et **C** soient éteints) et consultez un Représentant de la marque.



Ne pas ouvrir le circuit, de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.

CHAUFFAGE, AIR CONDITIONNÉ (7/7)



Mise en service du recyclage d'air (isolation de l'habitacle)

Appuyez sur la touche **4**, le témoin de fonctionnement **B** s'allume.

Dans ces conditions, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur.

Conseil d'utilisation du recyclage d'air

Le recyclage d'air permet :

- de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée...);
- d'atteindre plus rapidement la température souhaitée dans l'habitacle.

Nota

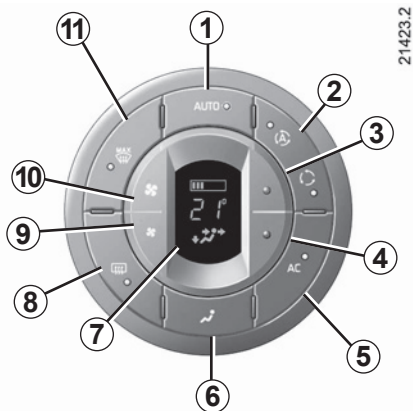
Le recyclage d'air est automatiquement coupé lorsque la fonction « voir clair » est en service.

L'utilisation prolongée du recyclage d'air peut entraîner une formation de buée sur les vitres latérales et le pare-brise et des désagréments dus à un air non renouvelé dans l'habitacle.

Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur) en appuyant de nouveau sur la touche **4** dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

Suivant les conditions extérieures, le système limite la durée de fonctionnement du recyclage d'air : le témoin de fonctionnement **B** s'éteint.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (1/13)



Les commandes

Côté conducteur

- 1 Touche de mise en service du mode automatique
- 2 Touche recyclage d'air pour la mise en service du recyclage imposé ou du recyclage automatique
- 3 et 4 Touches de réglage de la température d'air dans l'habitacle

- 5 Touche de mise en service de l'air conditionné
- 6 Touche de modification de la répartition d'air dans l'habitacle
- 7 Afficheur de tableau de commande conducteur
- 8 Touche de mise en service du dégivrage de la lunette arrière
- 9 et 10 Touches de modification de la vitesse de ventilation
- 11 Touche « voir clair » pour le désembuage et le dégivrage des vitres et pare-brise

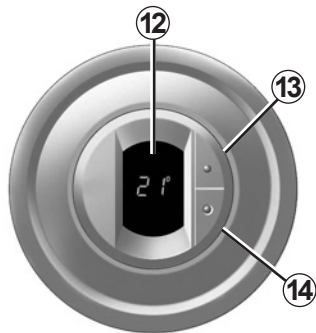
Les touches **1**, **2**, **5**, **8** et **11** sont munies de témoins de fonctionnement :

- le témoin allumé signifie que la fonction est en service ;
- le témoin éteint signifie que la fonction n'est pas en service.

Informations et conseils d'utilisation

Reportez-vous en fin de paragraphe « chauffage, air conditionné ».

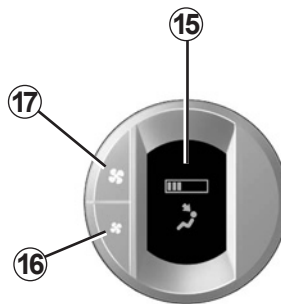
AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (2/13)



21991.1

Côté passager avant

- 12** Afficheur du tableau de commande passager avant
- 13** et **14** Touches de réglage de la température d'air dans l'habitacle



21424.1

Côtés passagers arrière

- 15** Afficheur du tableau de commande passager arrière
- 16** et **17** Touches de réglage de la vitesse de ventilation

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (3/13)



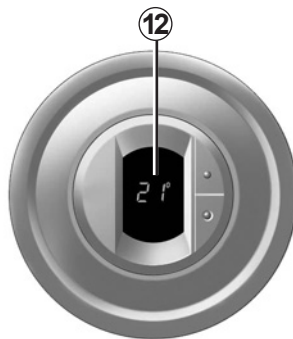
21423.2

Mise en service du mode automatique

Appuyez sur la touche **1**. Le témoin de fonctionnement **A** s'allume.

Le système agit sur :

- la vitesse de ventilation ;
- la répartition d'air ;
- la gestion du recyclage d'air ;
- la mise en route ou l'arrêt de l'air conditionné ;
- la température de l'air à droite ou à gauche.



21991.1

Le mode automatique est le mode d'utilisation conseillé

En effet, le système de climatisation automatique garantit (à l'exception des cas d'utilisation extrêmes) le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation.

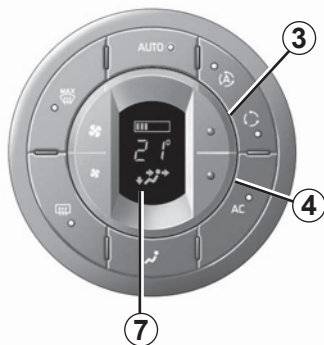
Les possibilités de modifications sont décrites en pages suivantes.

Revenez en mode automatique dès que possible.



21424.1

Les témoins de fonctionnement ainsi que les informations contenues dans les afficheurs **7**, **12** et **15** vous informent du choix du système et de vos réglages.



Réglage du niveau de confort

Côté conducteur

Pour augmenter la température, appuyez sur la touche **3**.

Pour baisser la température, appuyez sur la touche **4**.

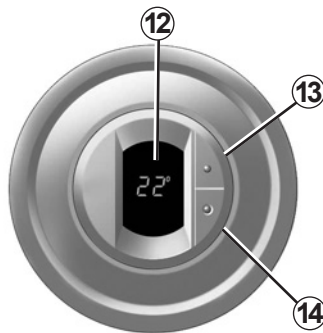
Côté passager avant

Pour augmenter la température, appuyez sur la touche **13**.

Pour baisser la température, appuyez sur la touche **14**.

Le niveau de confort peut être réglé de 16 à 26 °C.

Les réglages extrêmes « 16 °C » et « 26 °C », simultanément à gauche et à droite, permettent au système de produire un maximum de froid ou un maximum de chaleur quelles que soient les conditions ambiantes.



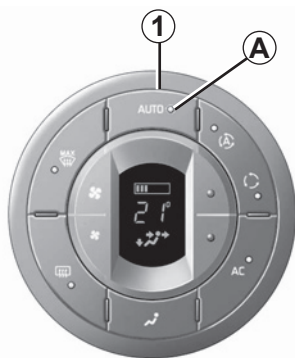
Si le réglage de température extrême est identique côté passager et conducteur, un changement de réglage de température sur l'une des commandes peut entraîner une variation de température d'air pulsé du côté où la commande est restée à une valeur extrême.

Lorsque la température extérieure est inférieure à 2 °C environ, il est normal que le système ne fonctionne pas.

Deux cas d'utilisation se présentent :

- en utilisant uniquement les touches **3** et **4** côté conducteur, vous réglez le niveau de confort pour **l'ensemble** de l'habitacle ; les températures lisibles sur les afficheurs **7** et **12** sont toujours identiques ;
- en utilisant les touches **13** et **14**, vous réglez le niveau de confort **indépendamment** à gauche et à droite. Les touches **3** et **4** règlent le niveau de confort côté conducteur, les touches **13** et **14** règlent le niveau de confort côté passager.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (5/13)



21423.2

Nota : la température affichée côté passager prend la même valeur que celle affichée côté conducteur.

Particularité

La carte RENAULT mémorise les réglages sélectionnés par l'utilisateur. Il est donc conseillé de garder toujours la même carte RENAULT de manière à retrouver ses réglages personnels.

Pour que le conducteur puisse de nouveau régler le niveau de confort dans **tout** l'habitacle, il y a deux possibilités :

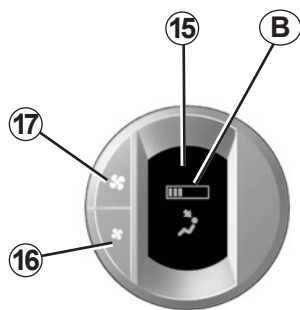
- automatiquement, après une coupure de contact d'au moins 20 minutes ;
- manuellement, par un appui long sur la touche AUTO **1** jusqu'à obtenir le clignotement du témoin de fonctionnement **A**, même si celui-ci est déjà allumé.

Les valeurs de température affichées traduisent un niveau de confort.

Lors du démarrage du véhicule, le fait d'augmenter ou de diminuer la valeur affichée ne permet en aucun cas d'atteindre plus rapidement le niveau de confort. Le système optimise toujours la descente ou la montée en température (la ventilation ne démarre pas instantanément en vitesse maximale : elle augmente progressivement) cela peut durer de quelques secondes à plusieurs minutes.

D'une façon générale, sauf gêne particulière, les aérateurs de planche de bord doivent rester constamment ouverts.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (6/13)



21424.1

Réglage de la vitesse de ventilation aux places arrière (suivant véhicule)

Les commandes sur chacune des portes arrière permettent de régler la vitesse de ventilation des aérateurs pour les passagers arrière.

L'indicateur **B**, constitué de plusieurs traits lumineux, montre la vitesse de ventilation souhaitée.

Appuyez sur la touche **17** pour augmenter la vitesse de ventilation.

Appuyez sur la touche **16** pour diminuer la vitesse de ventilation.

Pour supprimer l'air aux aérateurs des places arrière, appuyez sur la touche **16** jusqu'à disparition du dernier trait sur l'indicateur **B**.

Pour revenir à une vitesse de ventilation normale (vitesse de réglage minimum définie par le système) aux places arrière, il y a deux possibilités :

- après une coupure de contact ;
- par un appui long sur la touche **AUTO 1** jusqu'à obtenir le clignotement du témoin de fonctionnement **A** (même si celui-ci est déjà allumé).

Particularité

Suivant véhicule, lorsque le contacteur « sécurité enfant » est activé (témoin allumé sur le contacteur), les commandes de climatisation arrière sont inhibées. Le dernier trait rouge sur l'indicateur **B** s'allume et la vitesse de ventilation à l'arrière correspond au réglage minimum défini par le système.

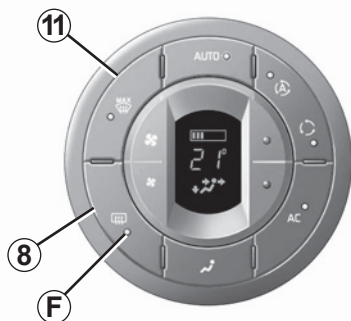


21424.2

Conditions d'utilisations

Dans certains cas (habitacle très chaud par exemple), si le dernier trait rouge est allumé sur l'indicateur **B**, cela signifie qu'il n'est plus possible d'augmenter la vitesse de ventilation. Cela le sera de nouveau dès que le trait rouge s'éteindra.

21423.2



Dégivrage/désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs

Appuyez sur la touche **8**, le témoin de fonctionnement **F** s'allume.

Cette fonction permet un dégivrage et désembuage électrique rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs électriques dégivrants.

Pour sortir de cette fonction :

- Elle s'arrête automatiquement après une durée déterminée par le système ;
- appuyez de nouveau sur la touche **8**.

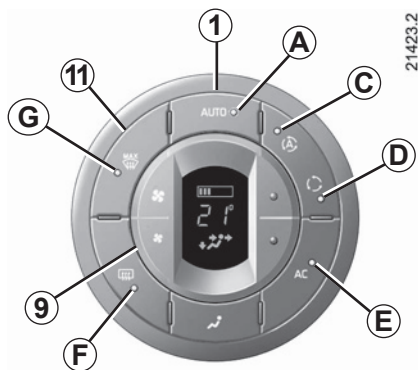
Nota

Le dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs électriques est automatiquement mis en service lorsqu'on appuie sur la touche « voir clair » **11**.

Le désembuage/dégivrage reste dans tous les cas prioritaire sur le recyclage de l'air.

Dans certains cas (forte humidité...) le recyclage de l'air ne s'activera pas automatiquement pour privilégier la visibilité (maintien de la ventilation avec de l'air extérieur).

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (8/13)



Fonction « voir clair »

Appuyez sur la touche **11** « voir clair », le témoin de fonctionnement **F** s'allume. Le témoin **A** de la touche AUTO **1** s'éteint.

Cette fonction permet un dégivrage et désembuage rapide du pare-brise, des vitres latérales avant, des rétroviseurs électriques et de la lunette arrière électrique.

Pour plus d'efficacité, elle impose la mise en service automatique du conditionnement d'air (témoin de fonctionnement **E** allumé), du dégivrage de la lunette arrière (témoin de fonctionnement **F** allumé) et la suppression du recyclage d'air (témoins de fonctionnement **C** et **D** éteints).

Le débit d'air optimum est alors dirigé vers le pare-brise et les vitres latérales avant.

Nota

Si vous désirez modifier le débit d'air (qui peut produire un certain niveau sonore dans l'habitacle), appuyez sur la touche **9**.

Pour sortir de cette fonction, il y a deux possibilités :

- appuyez sur la touche AUTO **1** (le témoin **A** s'allume) ;
- appuyez de nouveau sur la touche **11** (le témoin **G** s'éteint).

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (9/13)



21423.2

Modification du mode automatique

Répartition de l'air dans l'habitacle, touche 6

En mode automatique, le système gère la répartition de l'air dans l'habitacle (témoin **A** allumé), mais il vous est possible de modifier le choix imposé par le système.

En appuyant sur la touche **6**, vous sortez du mode automatique (témoin **A** éteint). Mais, dans ce cas, seule la répartition d'air n'est plus contrôlée automatiquement par le système.

Il existe alors quatre choix possibles de répartition d'air, obtenus par appuis successifs sur la touche **6**.



L'air sort des aérateurs avant.



L'air sort des aérateurs avant et arrière.



L'air sort de tous les aérateurs et aux pieds des occupants.

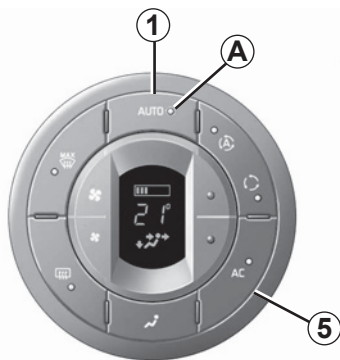


L'air est dirigé vers les pieds des occupants et vers le pare-brise.

Le mode automatique est le mode d'utilisation conseillé : en effet, le système de climatisation automatique garantit (à l'exception des cas d'utilisations extrêmes) le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation.

Revenez en mode automatique dès que possible.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (10/13)



La touche **5** assure la mise en fonction ou l'arrêt de l'air conditionné.

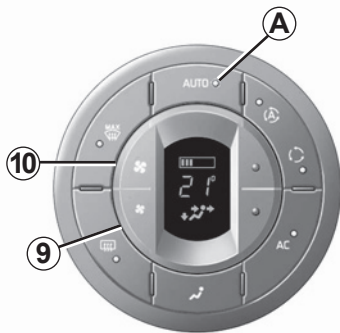
Pour revenir en mode automatique, appuyez sur la touche **1**.

Modification du mode automatique (suite)

Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

En mode automatique, le système gère la mise en route ou l'arrêt de l'air conditionné en fonction des conditions climatiques extérieures.

En appuyant sur la touche **5**, vous sortez du mode automatique (témoin **A** éteint).



21423.2

Ces touches **9** et **10** permettent respectivement de diminuer ou d'augmenter la vitesse de ventilation.

Modification du mode automatique (suite)

Vitesse de ventilation

En mode automatique, le système gère la vitesse de ventilation la mieux adaptée pour atteindre et maintenir le confort.

En appuyant sur la touche **9** ou **10**, vous sortez du mode automatique (témoin **A** éteint).

En mode automatique, la ventilation peut ne pas démarrer en vitesse maximale suivant l'ambiance extérieure : elle augmente jusqu'à ce que la température du moteur soit suffisante pour permettre de réchauffer l'air de l'habitacle. Cela peut durer de quelques secondes à plusieurs minutes.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (12/13)

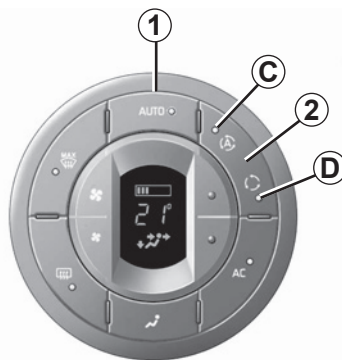
Mise en service du recyclage d'air (isolation de l'habitacle)

La climatisation utilise l'air extérieur pour refroidir ou chauffer l'habitacle.

Cependant, en utilisant la fonction « recyclage », il est possible de s'isoler ponctuellement de l'ambiance extérieure, par exemple en cas de circulation en zones polluées.

Nota

L'appui sur la touche AUTO **1** met en service la fonction « recyclage automatique » (témoin **C** allumé).



Des appuis successifs sur la touche **2** permettent d'obtenir :

- le **recyclage automatique** ;
- le **recyclage imposé** ;
- l'**air extérieur**.

En recyclage automatique

Le témoin **C** s'allume. Le système analyse la qualité de l'air extérieur et, lorsque cela est nécessaire, isole l'habitacle automatiquement.

En recyclage imposé

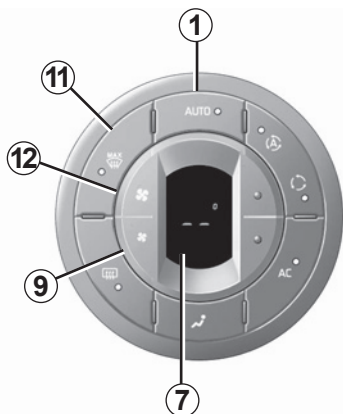
Le témoin **D** s'allume. L'air est pris dans l'habitacle et recyclé sans admission d'air extérieur.

Nota

L'utilisation prolongée du recyclage imposé peut entraîner une formation de buée sur les vitres latérales et le pare-brise et des désagréments dus à un air non renouvelé dans l'habitacle. Il est donc conseillé de repasser en recyclage automatique (témoin **C** allumé) ou en air extérieur dès que le recyclage imposé n'est plus nécessaire.

En air extérieur

Les témoins **C** et **D** sont éteints.



21423.3

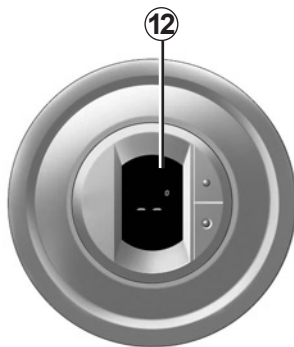
Arrêt de l'installation

Appuyez sur la touche **9** jusqu'à obtenir les affichages **7**, **12** et **15**.

L'installation est alors arrêtée.

Dans cette situation, l'habitacle est isolé de l'ambiance extérieure.

Pour sortir de cette fonction, appuyez sur la touche AUTO **1**, sur la touche « voir clair » **11** ou bien sur la touche **10**.



21991.2



21424.3

AIR CONDITIONNÉ : informations et conseils d'utilisation

Consommation

Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant l'utilisation du conditionnement d'air.

Pour les véhicules équipés d'un conditionnement d'air sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :

Roulez aérateurs ouverts et vitres fermées.

Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

Entretien

Consultez le document d'entretien de votre véhicule pour connaître les périodicités de contrôle.

Anomalie de fonctionnement

D'une manière générale, en cas d'anomalie de fonctionnement, consultez un Représentant de la marque.

- **Baisse d'efficacité au niveau du dégivrage, du désembuage ou de l'air conditionné.** Cela peut provenir de l'encrassement de la cartouche du filtre habitacle.
- **Non production d'air froid.** Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des fusibles. Sinon arrêtez le système.

Remarques

Présence d'eau sous le véhicule. Après utilisation prolongée de l'air conditionné, il est normal de constater une présence d'eau provenant de la condensation sous le véhicule.

Véhicules équipés d'un réchauffeur additionnel

Certains véhicules sont équipés d'un réchauffeur additionnel qui permet d'obtenir un chauffage plus rapide de l'habitacle.

Ce dispositif ne fonctionne que moteur tournant et par temps froid.

Pendant son fonctionnement, il est normal de constater un peu de fumée du côté droit du véhicule provenant du système d'échappement du réchauffeur.



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.



Ne pas ouvrir le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES (1/2)

Contact mis

- Appuyez sur le contacteur de la vitre concernée pour la baisser jusqu'à la hauteur désirée (nota : les vitres arrière ne descendent pas complètement);
- soulevez le contacteur de la vitre concernée pour la lever jusqu'à la hauteur désirée.

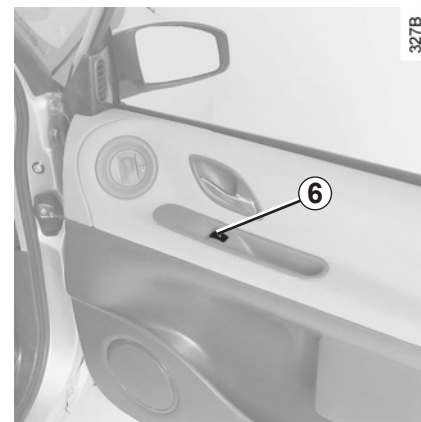
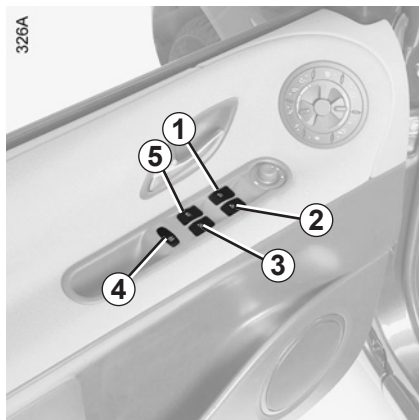
De la place conducteur

Agissez sur le contacteur :

- 1 pour le côté conducteur;
- 2 pour le côté passager avant;
- 3 et 5 pour les passagers arrière.

De la place passager avant

Agissez sur le contacteur 6.



Sécurité occupants arrière

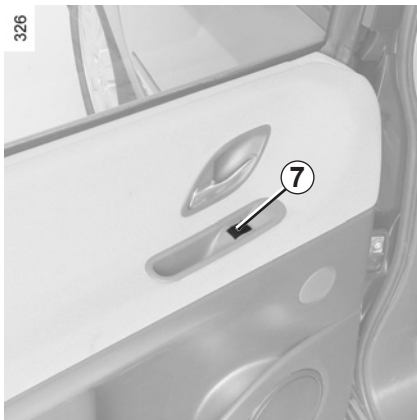
Le conducteur peut autoriser le fonctionnement des lève-vitres arrière et, suivant véhicule, des portes arrière en appuyant sur le contacteur 4. L'extinction du témoin intégré au contacteur le confirme.

Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, carte RENAULT à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée. En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le véhicule, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes. En cas de coincement d'une partie du corps, inversez aussitôt le sens de la course de la vitre en appuyant sur le contacteur concerné.

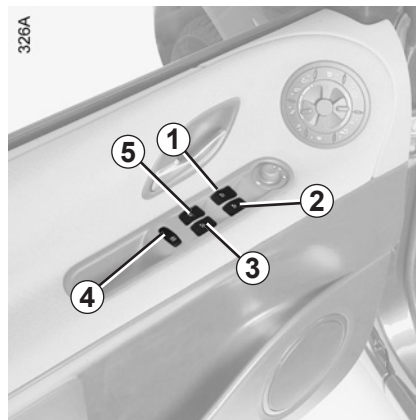
Risque de blessures graves.

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES (2/2)



Des places arrière

Agissez sur le contacteur 7.



Utilisation du contacteur 4

De la place conducteur, le contacteur 4 permet d'interdire le fonctionnement des vitres arrière, des portes arrière et les commandes de climatisation arrière (reportez-vous au paragraphe « air conditionné automatique » en chapitre 3).



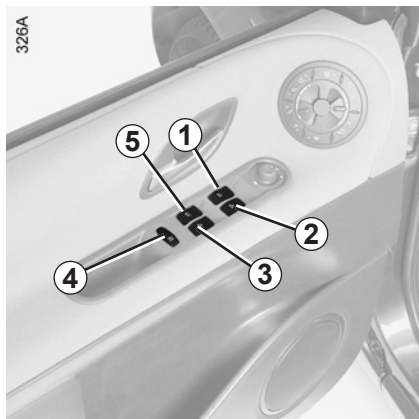
Sécurité occupants arrière

Le conducteur peut autoriser le fonctionnement des lève-vitres arrière et, suivant véhicule, des portes arrière en appuyant sur le contacteur 4. L'extinction du témoin intégré au contacteur le confirme.

Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, carte RENAULT à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée. En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le véhicule, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes. En cas de coincement d'une partie du corps, inversez aussitôt le sens de la course de la vitre en appuyant sur le contacteur concerné. Risque de blessures graves.

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES IMPULSIONNELS (1/2)



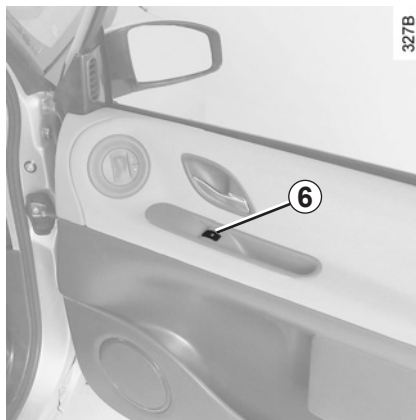
Le mode impulsif s'ajoute au fonctionnement des lève-vitres électriques décrit précédemment.

Lorsqu'il est présent dans le véhicule, il peut équiper : la vitre conducteur ou les quatre vitres.

Agissez sur les contacteurs **1, 2, 3, 5, 6** ou **7**.

Le système fonctionne :

- contact mis ;
- contact coupé jusqu'à l'ouverture d'une porte avant (limité à environ 20 minutes).



Sécurité occupants arrière

Le conducteur peut autoriser le fonctionnement des lève-vitres arrière et, suivant véhicule, des portes arrière en appuyant sur le contacteur **4**. L'extinction du témoin intégré au contacteur le confirme.

Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, télécommande ou carte RENAULT à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée. En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le véhicule, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes. En cas de coincement d'une partie du corps, inversez aussitôt le sens de la course de la vitre en appuyant sur le contacteur concerné.

Risque de blessures graves.

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES IMPULSIONNELS (2/2)

Mode impulsionnel

Appuyez à fond et brièvement sur le contacteur concerné : la vitre s'abaisse complètement.

Soulevez à fond et brièvement le contacteur concerné : la vitre se lève complètement.

Une action sur le contacteur durant le fonctionnement arrête la course de la vitre.

Mode non impulsionnel

Appuyez à mi-course sur le contacteur concerné pour baisser la vitre, relâchez à la hauteur désirée.

Soulevez à mi-course le contacteur concerné pour lever la vitre, relâchez à la hauteur désirée.

Anomalies de fonctionnement

En cas de non fermeture d'une vitre ou de coupure batterie, le système bascule en mode non impulsionnel : appuyez autant de fois que nécessaire sur le contacteur concerné jusqu'à fermeture de la vitre puis maintenez l'appui sur le contacteur (toujours côté fermeture) pendant une seconde pour réinitialiser le système. Si besoin, adressez-vous à un Représentant de la marque.

Fermeture à distance des vitres

(pour les véhicules équipés de lève-vitres électriques impulsionnels).

Au verrouillage des portes, si vous **maintenez un appui supérieur à 2 secondes sur le bouton de verrouillage de la carte RENAULT**, les vitres se ferment automatiquement.

Particularité

Lorsqu'une vitre rencontre une résistance en fin de montée (ex. : doigts d'une personne, patte d'animal, branche d'arbre...) elle s'arrête puis descend de quelques centimètres.

Le système ne doit être actionné que si l'utilisateur voit bien le véhicule et que personne n'est à l'intérieur.



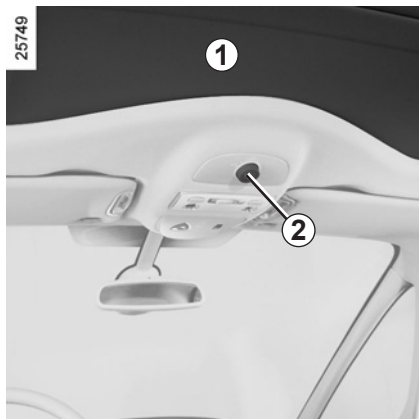
La fermeture des vitres peut occasionner des blessures graves.

PARE-BRISE/TOIT EN VERRE FIXE

Pare-brise à couches réfléchissantes

Ce procédé permet de limiter le flux solaire (en particulier les infrarouges) par réfléchissement.

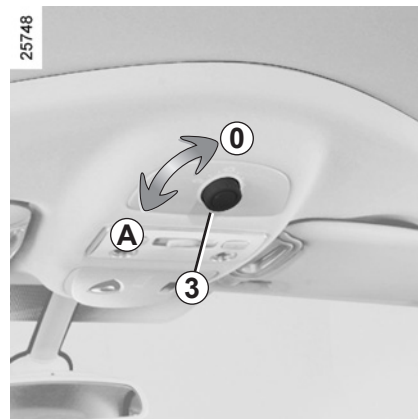
Il existe deux zones permettant l'usage de cartes d'autorisation de passages (ex. : badges pour autoroutes, badges de parkings, etc.), situées de part et d'autre du rétroviseur.



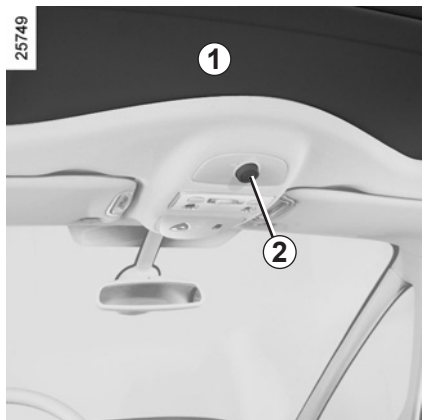
Pour faire coulisser le velum 1

Contact mis :

- **ouverture** : amenez le repère 3 du bouton 2 vers la position A. Les points intermédiaires correspondent à des positions d'ouvertures progressives du velum ;
- **fermeture** : ramenez le repère 3 du bouton 2 en position 0.



TOIT OUVRANT ÉLECTRIQUE (1/2)



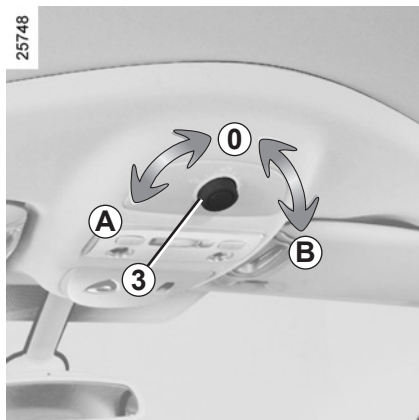
Pour faire coulisser le velum 1

Contact mis :

- **ouverture** : amenez le repère 3 du bouton 2 vers la position A. Les points intermédiaires correspondent à des positions d'ouvertures progressives du velum ;
- **fermeture** : ramenez le repère 3 du bouton 2 en position 0.

Particularité

Un appui sur le bouton 2 permet de positionner automatiquement le velum en fonction de l'ouverture du toit ouvrant.



Pour faire coulisser le toit ouvrant

Contact mis :

- **ouverture** : amenez le repère 3 du bouton 2 vers la position B, suivant l'ouverture désirée. Les points intermédiaires correspondent à des positions d'ouverture progressives ;
- **fermeture** : amenez le repère 3 du bouton 2 en position 0.

Précautions d'utilisation

- **Véhicule avec barres de toit chargées.**

De manière générale, lorsque le toit est chargé, il est déconseillé de manœuvrer le toit ouvrant.

Avant de manipuler le toit ouvrant, vérifiez les objets et/ou accessoires (porte-vélos, coffre de toit...) montés sur les barres de toit : ils doivent être bien disposés et arrimés et leur encombrement ne doit pas empêcher le bon fonctionnement du toit ouvrant.

Adressez-vous à un Représentant de la marque pour connaître les adaptations possibles ;

- **veillez** à ce que le toit ouvrant soit bien fermé lorsque vous quittez votre véhicule ;
- **nettoyez** tous les trois mois le joint d'étanchéité à l'aide des produits sélectionnés par nos Services techniques ;
- **n'ouvrez pas** le toit ouvrant immédiatement après passage sous la pluie ou après avoir lavé votre véhicule.

TOIT OUVRANT ÉLECTRIQUE (2/2)

Fermeture à distance du toit ouvrant

(véhicules avec lève-vitres électriques impulsions).

Au verrouillage des portes, si vous **maintenez un appui supérieur à 2 secondes sur le bouton de verrouillage de la carte RENAULT**, les vitres et le toit ouvrant se ferment automatiquement.

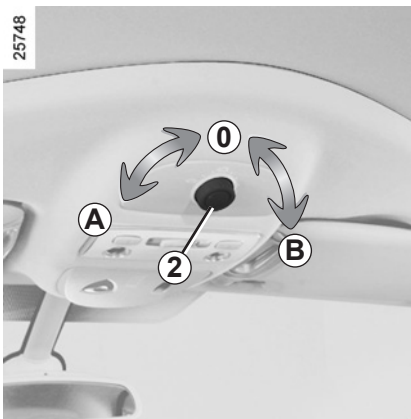
Particularités

Si la vitre du toit ouvrant rencontre une résistance en fin de course (ex. : doigts d'une personne, patte d'un animal, branche d'arbre...) elle s'arrête puis recule de quelques centimètres.

Il est recommandé de n'actionner le système que si l'utilisateur voit bien le véhicule et que personne n'est à l'intérieur. Après une fermeture à distance du toit ouvrant, un appui sur le bouton **2** permet de retrouver la position sélectionnée avant fermeture.



La fermeture du toit peut occasionner des blessures graves.



Anomalie de fonctionnement de fermeture du toit ouvrant

Si le toit ouvrant refuse de se refermer, appuyez sur le contacteur **2**, positionné en **0**, jusqu'à fermeture complète du toit ouvrant : consultez un Représentant de la marque.

Anomalie de fonctionnement du velum

Si le velum refuse de se refermer, appuyez sur le contacteur **2**, positionné en **0**, jusqu'à fermeture complète du velum : consultez à un Représentant de la marque.

- Ne manœuvrez jamais le toit ouvrant velum fermé.
- Ne roulez jamais toit ouvert et velum fermé.



Responsabilité du conducteur

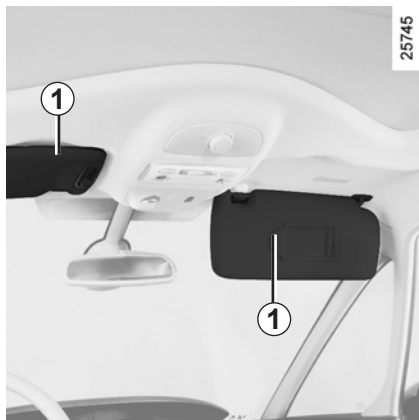
Ne quittez jamais votre véhicule, carte RENAULT à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes.

En cas de coincement, inversez aussitôt le sens de la course en tournant le bouton **2** tout à droite (position **B**).

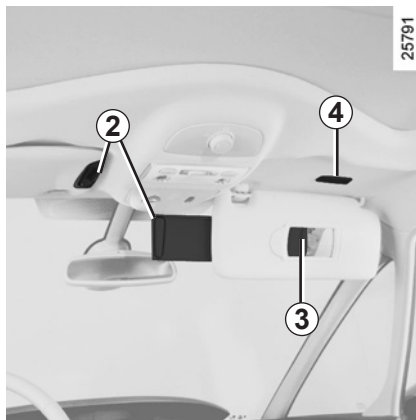
Risque de blessures graves.

PARE-SOLEIL (1/2)



Pare-soleil avant

Abaissez le pare-soleil **1** sur le pare-brise ou déclipsez-le et abaissez-le sur la vitre latérale. Pour combler l'espace entre les deux pare-soleil avant, tirez sur le volet **2** de chacun des pare-soleil.



Miroirs de courtoisie 3 non éclairants

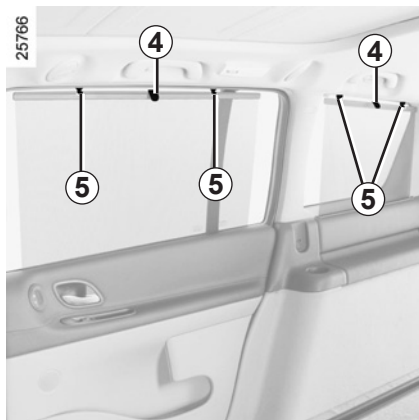
Faites glisser le cache **3**.

Miroirs de courtoisie éclairants

Faites glisser le cache **3**.

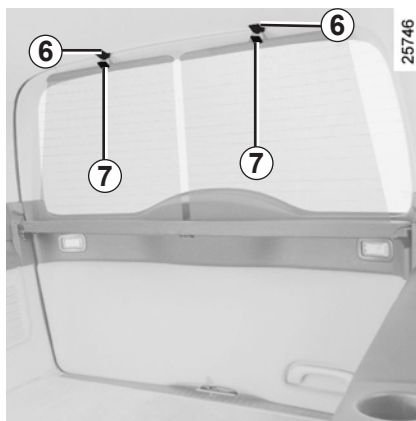
L'éclairage **4** est automatique.

PARE-SOLEIL (2/2)



Stores pare-soleil latéraux

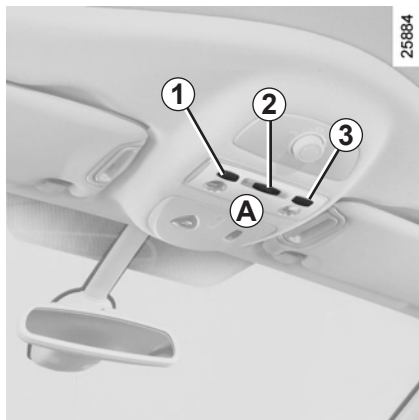
Tirez vers le haut le pare-soleil à l'aide de la languette **4** jusqu'à venir engager les crochets **5** dans le logement (assurez-vous du bon encliquetage du crochet).



Store pare-soleil arrière

Tirez vers le haut le pare-soleil à l'aide de la languette **7** jusqu'à venir engager le crochet **6** dans le logement (assurez-vous du bon encliquetage du crochet).

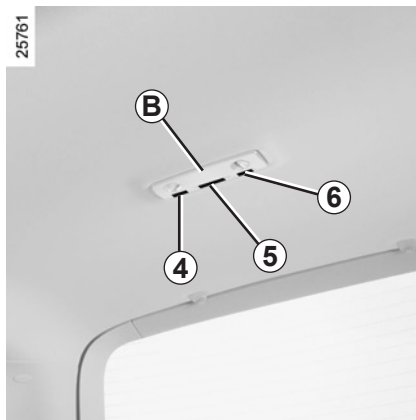
ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR (1/2)



Plafonnier A ou B

Appuyez sur le contacteur **2** ou **5**, vous obtenez :

- un éclairage imposé ;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes. Il ne s'éteint que lorsque les portes concernées sont correctement fermées ;
- une extinction imposée.



Spots de lecture

En place avant, appuyez sur le contacteur **1** pour le conducteur, **3** pour le passager avant.

En place arrière, appuyez sur le contacteur **4** ou **6**.

Le déverrouillage à distance des portes entraîne l'éclairage temporisé des plafonniers et des éclairateurs de sol. L'ouverture d'une porte relance cette temporisation. Ensuite l'éclairage s'éteint progressivement.

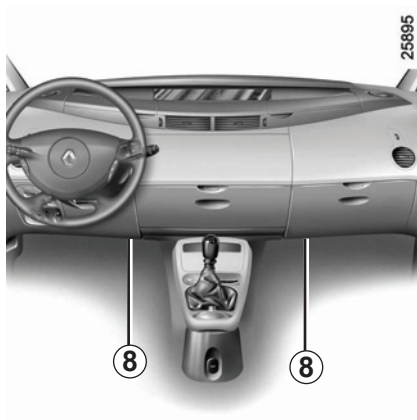
ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR (2/2)



Plafonniers C

Appuyez sur le contacteur 7, vous obtenez :

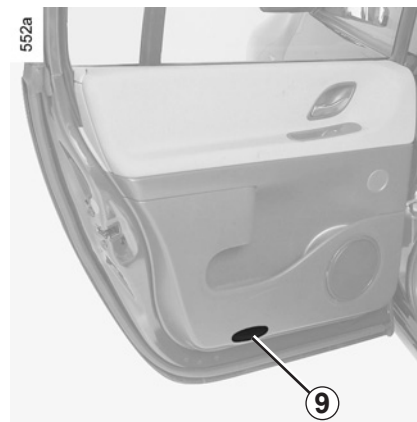
- un éclairage imposé ;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes. Il ne s'éteint que lorsque les portes concernées sont correctement fermées ;
- une extinction imposée.



Éclaireurs de sol 8

Ils sont situés sous la planche de bord : un côté conducteur, un côté passager.

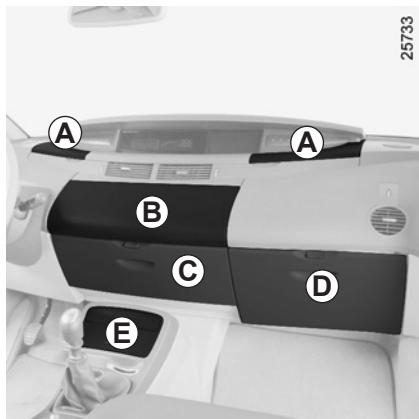
Le déverrouillage à distance des portes entraîne l'éclairage temporisé des plafonniers et des éclaireurs de sol. L'ouverture d'une porte relance cette temporisation. Ensuite l'éclairage s'éteint progressivement.



Éclaireurs de portes ou catadioptres 9

Lorsque le véhicule est équipé d'éclaireurs, ceux-ci s'allument à l'ouverture de la porte.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS PLANCHE DE BORD (1/2)

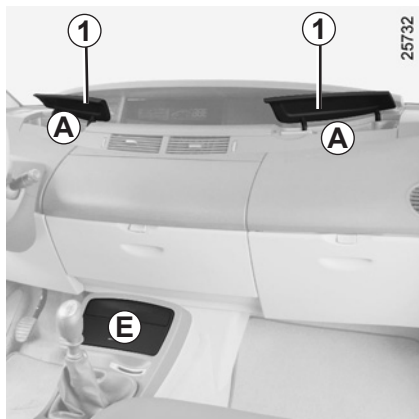


Rangements et aménagements planche de bord

Rangements supérieurs **A**
Vide-poches central **B**
Vide-poches central **C**
Boîte à gants **D**
Porte-cigarettes **E**


Rangements supérieurs **A**

Pour ouvrir, soulevez le couvercle **1**.



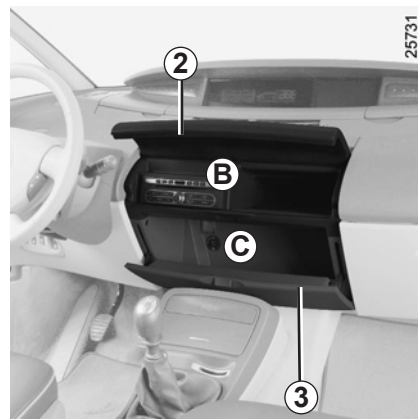
Porte-cigarettes **E**

Prévus pour y ranger des gobelets ou le cendrier.



Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-cigarettes ne déborde pas.

Risque de brûlures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.



Vide-poches central **B**

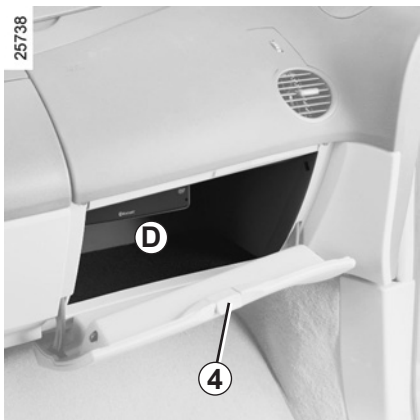
Pour ouvrir, soulevez le couvercle **2**.

Suivant véhicule, ce vide-poches peut être compartimenté en une ou plusieurs parties.

Vide-poches central **C**

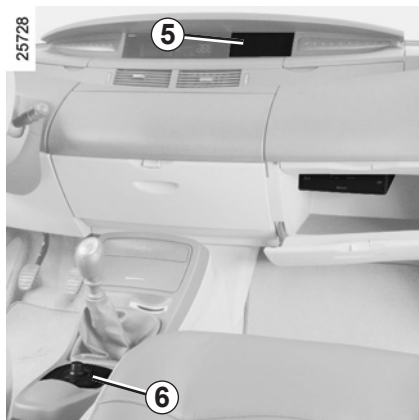
Pour ouvrir, pressez le bouton **3** et abaissez le couvercle.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS PLANCHE DE BORD (2/2)



Boîte à gants *D*

Pour ouvrir, pressez le bouton **4** et abaissez le couvercle.



Système de navigation

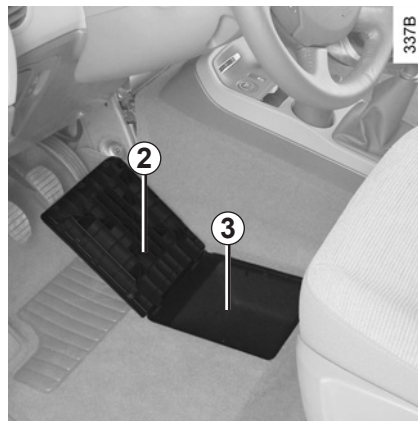
Le système est composé :

- de l'afficheur **5**;
- des commandes **6** situées sur la console centrale.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (1/2)



Vide-poches portes 1



Rangement pieds conducteur 3

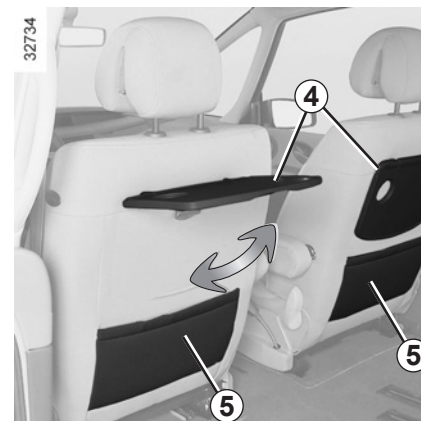
Suivant véhicule, cet emplacement est prévu pour recevoir un boîtier électrique. Sinon, il sert d'espace de rangement : soulevez le couvercle 2.



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.



Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.



Tablette arrière 4

Poches de rangement 5 sièges avant

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (2/2)



Porte-canettes 6

Il peut accueillir une canette, un gobelet ou le cendrier.



Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-canettes ne déborde pas.

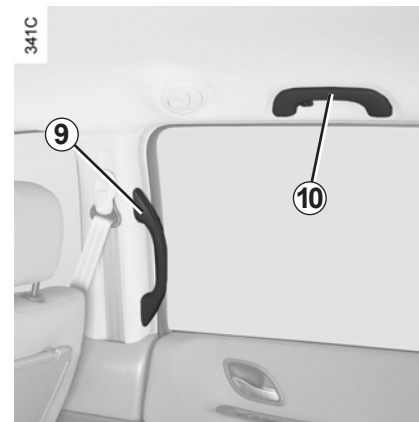
Risque de brûlures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.



Rangement latéral arrière 8

Soulevez le couvercle 7.

Il est possible de retirer ce rangement en le soulevant par le couvercle 7 pour obtenir une autre forme de rangement.



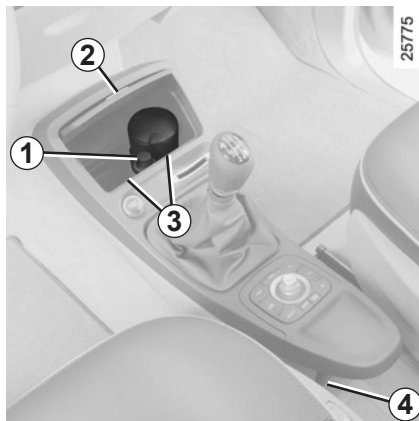
Poignée d'accès 9

Elle vous permet de monter plus facilement dans le véhicule ou d'en descendre.

Poignée de maintien 10

Elle sert à se maintenir en virage. Ne l'utilisez pas pour monter dans le véhicule ou en descendre.

CENDRIERS, ALLUME-CIGARES, PRISE ACCESSOIRES



Cendrier

Il peut se loger indifféremment dans l'un des emplacements **3** ou **5**.

Pour l'ouvrir, appuyez sur le couvercle **2**.

Pour le vider, prenez le cendrier et videz-le.



Allume-cigares

Contact mis, enfoncez l'allume-cigares **1**.

Il revient de lui-même avec un petit déclic, dès qu'il est incandescent. Tirez-le. Après usage, replacez-le sans l'enfoncer à fond.

Si votre véhicule n'est pas équipé d'un allume-cigares et d'un cendrier, vous pouvez vous les procurer chez un Représentant de la marque.



Prises accessoires

Vous pouvez utiliser l'emplacement d'une des prises **4** ou **6**. Elles sont prévues pour le branchement d'accessoires agréés par les Services techniques de la marque et dont la puissance ne doit pas dépasser 120 Watts (tension 12 V).



Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 Watts.

Risque d'incendie.

SIÈGES ARRIÈRE : appuis-tête



Pour régler la hauteur

Tout en maintenant l'appui-tête tiré vers l'avant du véhicule, faites-le coulisser lentement.

L'appui-tête ne descend pas jusqu'en bas.

Pour l'enlever

Appuyez sur la languette **1** du guide d'appui-tête et levez l'appui-tête. Si l'appui-tête bute dans le toit du véhicule, basculez le dossier.

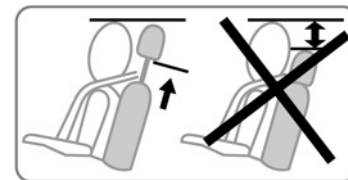
Pour le remettre en place

Introduisez les tiges dans les fourreaux, crantage du bas vers l'avant, et abaissez l'appui-tête jusqu'à la hauteur désirée.

Position de rangement des appuis-tête

Appuyez sur la languette **1** du guide d'appui-tête et abaissez complètement l'appui-tête.

La position de l'appui-tête complètement abaissé est une position de rangement : elle ne doit pas être utilisée lorsqu'un passager est assis.



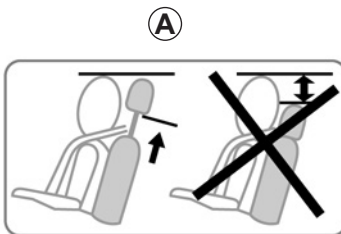
L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : la distance entre votre tête et l'appui-tête doit être minimale, le haut de l'appui-tête devant se situer le plus proche possible du sommet de la tête.

APPUIS-TÊTE CONVERTIBLE ENFANT (1/2)

342A



Suivant véhicule, l'appui-tête enfant équipe les places arrière latérales (pour châssis normal) ou les places arrière latérales de deuxième rangée (pour châssis long).



Pour régler la hauteur

Tirez l'appui-tête vers vous et faites-le coulisser simultanément jusqu'à la hauteur recommandée (voir figure A).



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement.

26342

Pour enlever l'appui-tête

Appuyez sur les languettes **1** et levez l'appui-tête jusqu'à le libérer.

Pour remettre l'appui-tête

Introduisez les tiges de l'appui-tête dans les fourreaux, crantages vers l'avant, et abaissez l'appui-tête jusqu'à la hauteur désirée.



L'appui-tête est homologué uniquement pour les véhicules qui en sont équipés d'origine.

En aucun cas il ne doit être monter sur un autre véhicule.

APPUIS-TÊTE CONVERTIBLE ENFANT (2/2)

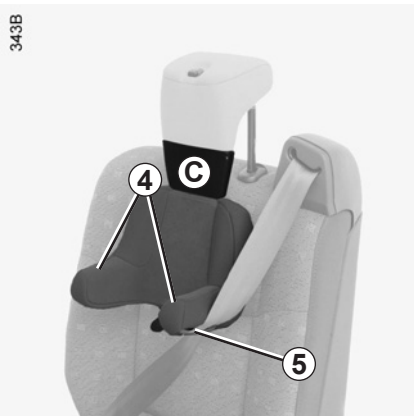


Pour l'utilisation enfant

Levez le verrou **2**, dégagez la sangle **3**, puis rabattez le verrou **2**. Baissez complètement le coussin **B**.

Installez l'enfant sur le siège. Les deux maintiens latéraux **4** doivent passer de chaque côté du cou. Réglez ensuite la hauteur de l'appui-tête : la base des maintiens latéraux **4** doit être à environ deux centimètres au-dessus des épaules.

Pour un meilleur confort de l'occupant, passez la ceinture dans le logement **5**. L'étiquette **C** vous rappelle comment procéder.



Pour refermer l'appui-tête

Relevez le verrou **2**, refermez complètement le coussin **B**, engagez la sangle **3**, puis abaissez le verrou **2** pour le verrouiller. Vérifiez son bon verrouillage.



Position de rangement de l'appui-tête enfant

Appuyez sur la languette **1** du guide d'appui-tête et abaissez complètement l'appui-tête.

La position de l'appui-tête complètement abaissée est une position de rangement : elle ne doit pas être utilisée lorsqu'un passager est assis.



L'appui-tête enfant ne peut être utilisé qu'en complément d'un rehausseur homologué pour les catégories 2 (15 à 25 kg) et 3 (22 à 36 kg). Reportez-vous au paragraphe : « Sécurité enfants : installation du siège enfant » en chapitre 1.

En dehors de ces cas, le coussin **B** doit toujours être en position relevée et verrouillée.

SIÈGES ARRIÈRE : accoudoirs



Accoudoirs arrière

Pour les véhicules qui en sont équipés, ils peuvent se monter sur les sièges arrière avec un maximum de deux sièges par rangée.

Pour repérer de quel côté monter les accoudoirs, référez-vous à la lettre visible sur l'axe de rotation de l'accoudoir :

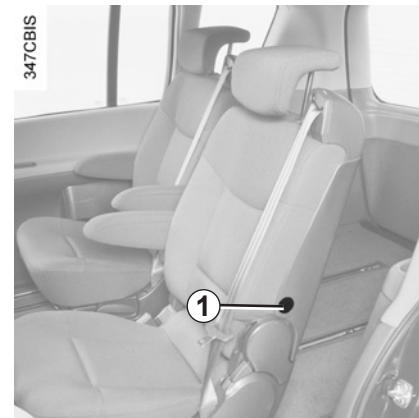
- **L** pour le côté gauche ;
- **R** pour le côté droit.

Vous ne devez pas installer les accoudoirs sur le siège arrière central de premier rang lorsque des sièges arrière de deuxième rang sont installés.



Dépose accoudoirs

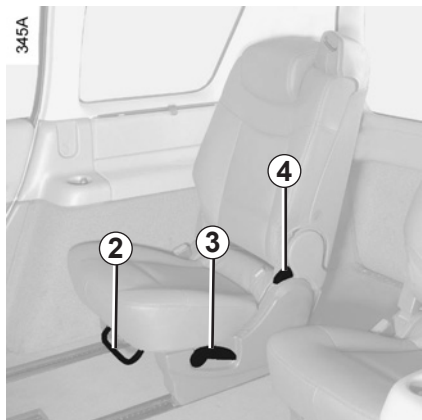
- positionnez l'accoudoir verticalement ;
- simultanément : appuyez sur l'accoudoir au niveau de l'axe de rotation et basculez-le vers l'arrière jusqu'en butée ;
- lâchez la pression, l'accoudoir est libéré de sa fixation, retirez-le ;
- repositionnez l'obturateur **1**.



Repose

- Retirez l'obturateur **1** ;
- positionnez l'accoudoir verticalement (dans l'alignement du dossier) ;
- simultanément : appuyez sur l'accoudoir et rabattez-le.

SIÈGES ARRIÈRE : réglages



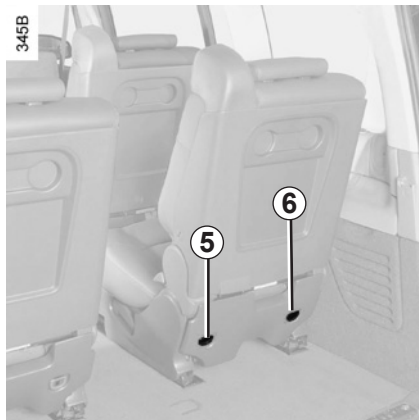
Pour avancer ou reculer le siège

Levez la commande **2**, la poignée **3** ou tirez sur la sangle **6**.

Lâchez la commande à la position choisie, le siège se verrouillera au cran le plus proche. Assurez-vous du bon verrouillage du siège.



Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous que rien ne vient gêner les ancrages (parties du corps, animal, gravier, chiffon, jouets...).



Pour régler l'inclinaison du dossier

– Manœuvrez la poignée **4** et réglez l'inclinaison du dossier.

ou

– Manœuvrez la sangle **5** et réglez l'inclinaison du dossier.



Position tablette

Le dossier complètement rabattu sur l'assise permet d'obtenir une position tablette.

Il est conseillé de faire ces réglages véhicule à l'arrêt.

SIÈGES ARRIÈRE : FONCTIONNALITÉS (1/4)

Les places arrière sont constituées de sièges indépendants.

Chaque siège est ancré sur deux rails.

Il peut y avoir jusqu'à trois sièges sur la première rangée arrière et jusqu'à deux sièges sur la deuxième rangée arrière.

Ils peuvent être positionnés en « face à la route », qui est la position impérative en conduite véhicule, ou en position « dos à la route ».

Quelques exemples de dispositions de sièges sont montrées et détaillés ci-après.



Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous que rien ne vient gêner les ancrages (parties du corps, animal, gravier, chiffon, jouets...).



23497.3

Premier exemple : les cinq sièges arrière sont montés.

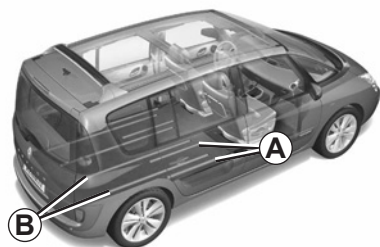
Si le véhicule en est équipé, il est nécessaire de retirer les accoudoirs pour disposer les trois sièges sur la première rangée arrière (reportez-vous au paragraphe « sièges arrière : accoudoirs » en pages précédentes).



23497.2

Deuxième exemple : deux sièges montés en places arrière.

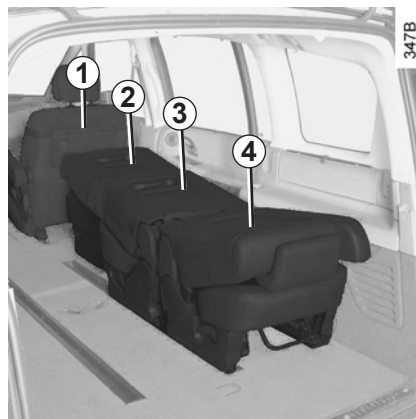
SIÈGES ARRIÈRE : FONCTIONNALITÉS (2/4)



Troisième exemple : tous les sièges sont retirés.

Quatrième exemple : les sièges sont en position rangement.

Avancez le siège avant **1**. Installez le siège **2**, dossier rabattu, sur les rails **A**, et avancez-le au maximum.



Installez ensuite le siège **3** sur les rails **B**, dossier rabattu, puis avancez-le au maximum, installez ensuite le siège **4**, **dos à la route**, dossier rabattu, sur les rails **B** puis positionnez-le le plus en arrière du véhicule, reculez ensuite les sièges **3** puis **2** puis le siège avant **1**.

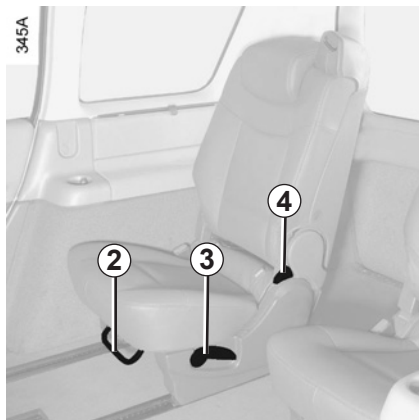


Cas particulier des sièges positionnés en « dos à la route »



La position des sièges en « dos à la route » doit être utilisée exclusivement véhicule à l'arrêt.

SIÈGES ARRIÈRE : FONCTIONNALITÉS (3/4)



Pour retirer un siège

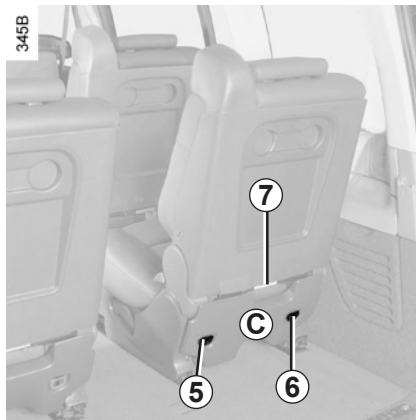
Abaissez l'appui-tête.

Reculez le siège en levant l'une des commandes **2** ou **3** ou en tirant la sangle **6**.

Basculez le siège en position tablette en levant la poignée **4** ou en tirant la sangle **5**.

Tirez la sangle **6** à fond, basculez le siège vers l'avant en le sortant des rails.

Pour sortir le siège du véhicule, utilisez la barre **7**.



Assurez-vous qu'aucun objet ne soit entreposé derrière l'habillage **C**.

Nota : La sangle **6** peut être lâchée dès que le siège est totalement sorti des rails.



Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous que rien ne vient gêner les ancrages (parties du corps, animal, gravier, chiffon, jouets...).

– N'essayez pas de retirer un siège tant que celui-ci n'est pas en position tablette.

– Lorsque le siège est déposé hors des rails, le dossier est verrouillé en position tablette.

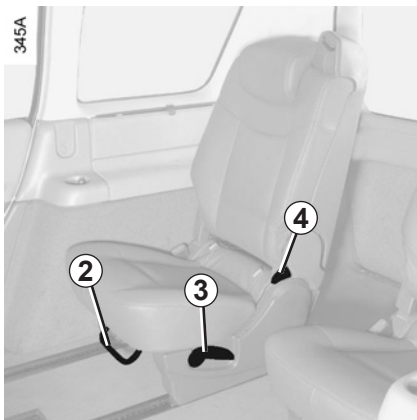
Ne tentez pas d'ouvrir le dossier au risque de détériorer le siège.

– En cas de dépose et de stockage des sièges hors du véhicule, veillez à conserver les sièges dans un endroit propre, de manière à éviter l'intrusion de corps étrangers dans les mécanismes.

– Les sièges ne sont pas conçus pour une autre utilisation que dans le véhicule. Ils sont équipés de mécanismes et les prestations peuvent se dégrader en cas de mauvaise utilisation et de chute.

En cas de chute consultez un Représentant de la marque.

SIÈGES ARRIÈRE : FONCTIONNALITÉS (4/4)



Pour installer un siège

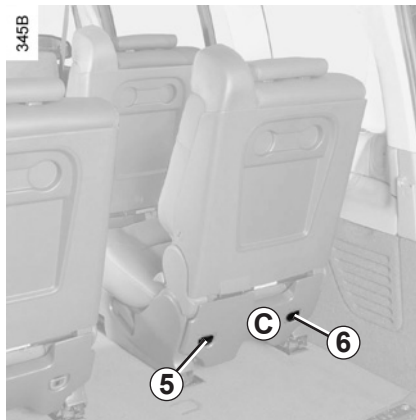
Les sièges peuvent être disposés au choix sur les rails du véhicule.

Posez le siège sur les rails.

Le siège se verrouille automatiquement en tombant dans les rails, au cran le plus proche.

Assurez-vous du bon verrouillage du siège en exerçant des mouvements gauche/droite et avant/arrière.

Nota : si le siège ne rentre pas correctement dans les rails, tirez de nouveaux sur la sangle **6** pour réarmer le système.



Pour accéder aux places arrières :

Levez la commande **2**, la poignée **3** ou tirez la sangle **6** pour avancer le siège et libérer l'accès vers les places arrière.

Pour sortir du véhicule depuis les places arrières

Tirez sur la sangle **6** et pousser le siège vers l'avant. Le siège avance, dégageant l'accès à la porte.

Vous pouvez de plus rabattre le dossier en tirant la sangle **5** pour augmenter encore l'accessibilité.



Pour des raisons de sécurité, après installation d'un siège, vérifiez son bon verrouillage en exerçant des mouvements gauche/droite et avant/arrière. Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.



Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous que rien ne vient gêner les ancrages (parties du corps, animal, gravier, chiffon, jouets...).



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces manipulations à l'arrêt.

COFFRE À BAGAGES

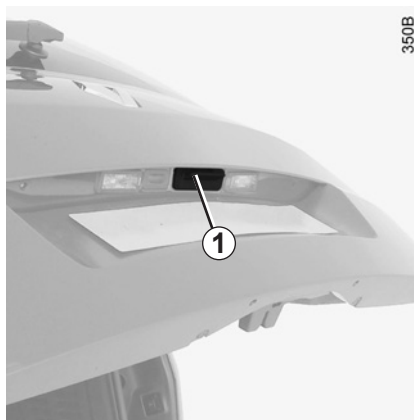


La porte du coffre se verrouille et se déverrouille en même temps que les portes.

Pour ouvrir

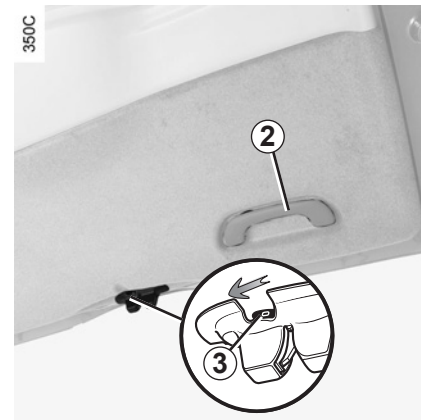
Pressez le poussoir **1** et soulevez la porte du coffre.

Manœuvrez la porte de coffre avec précaution lorsqu'un équipement de portage (porte-vélo) est installé, le poids peut la refermer.



Pour fermer

Abaissez la porte du coffre en vous aidant, dans un premier temps, des poignées intérieures **2**.



Ouverture manuelle de l'intérieur

En cas d'impossibilité de déverrouillage du coffre, il est possible de le faire manuellement de l'intérieur.

- accédez au coffre en basculant les sièges arrière ;
- insérez un crayon, ou objet similaire, dans la cavité **3** et faites coulisser l'ensemble comme indiqué sur le dessin ;
- poussez la porte de coffre pour l'ouvrir.

LUNETTE ARRIÈRE OUVRANTE



Véhicule avec lunette arrière ouvrante

La lunette arrière se verrouille et se déverrouille en même temps que les portes.

Pour ouvrir

Pressez le poussoir 1.

Levez la lunette arrière par la base de l'essuie-vitre 2.



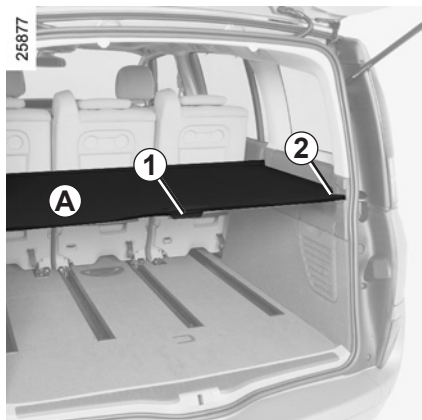
Pour fermer

Prenez la base de l'essuie-vitre 2 et rabattez la lunette arrière jusqu'au verrouillage.



Rouler lunette arrière ouverte peut incommoder les passagers à cause des remontées possibles de gaz d'échappement. Cette utilisation doit être réservée, **pour de courtes distances**, au **transport d'objets encombrants** sans avoir à ouvrir le hayon. Dans ce cas, fermez les autres vitres et le toit ouvrant et faites fonctionner la **ventilation en position moyenne ou maximale**, ceci dans le but d'empêcher les gaz d'échappement de pénétrer dans l'habitacle.

CACHE-BAGAGES (1/2)



Il se compose, suivant véhicule, soit d'un cache-bagage **A**, soit d'une tablette **B** et du cache-bagages constitué d'une partie souple **C** avec son enrouleur.

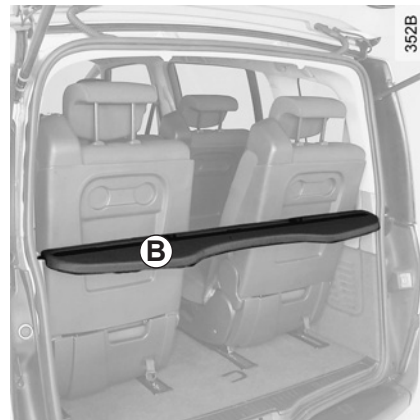
Pour enrouler le cache-bagages **A**

Tirez la poignée **1** pour dégager les pions **2** de leur point de fixation.

Accompagnez le mouvement d'enroulement du cache-bagages.

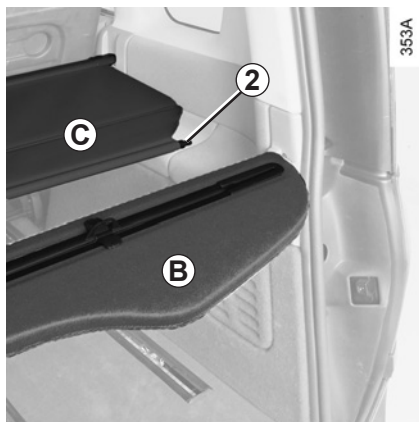


La tablette **B** peut se monter isolément (cas par exemple de sièges installés en troisième rangée).



Ne placez aucun objet et surtout pas d'objets lourds ou durs sur la tablette. En cas de freinage brusque ou d'accident ils sont susceptibles de mettre en danger les occupants du véhicule.

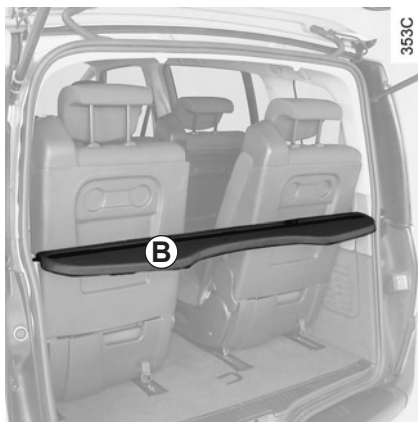
CACHE-BAGAGES (2/2)



Pour enrouler la partie souple **C**

Tirez-la légèrement pour dégager les pions **2** de leur point de fixation situé sous la tablette **B**.

Accompagnez le mouvement d'enroulement du cache-bagages.



Dépose de la tablette **B**

La partie souple enroulée, tirez légèrement la tablette **B** pour la dégager de ses points d'appui.



Dépose du cache-bagages

Dans tous les cas, une fois le cache-bagages enroulé, prenez l'une des extrémités de l'enrouleur. Exercez un mouvement vers l'intérieur puis soulevez pour dégager l'enrouleur de son point d'appui. Retirez l'enrouleur.

TRANSPORT D'OBJETS DANS LE COFFRE

Placez toujours les objets transportés de façon à ce que leur plus grande dimension soit en appui contre :

- Les dossiers des sièges arrière, ce qui est le cas pour les chargements usuels (cas **A**).



- Les sièges arrière repliés, ce qui est le cas pour les chargements plus conséquents (cas **B**).



- Les sièges arrière retirés, ce qui est le cas pour les chargements maximum (cas **C**).



Points d'arrimage

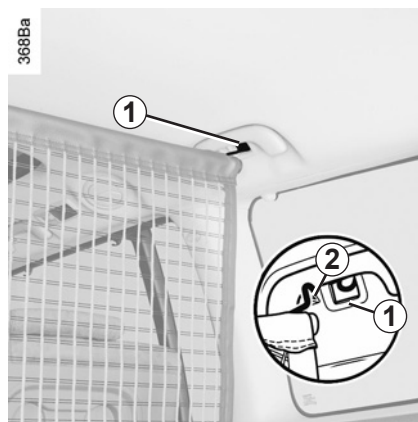


Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher. Utilisez les crochets d'arrimage situés sur le plancher du coffre pour immobiliser les objets. Le chargement doit être fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants lors d'un freinage brusque. Bouclez les ceintures de sécurité des places arrière même lorsqu'il n'y a pas d'occupant.

FILET DE SÉPARATION



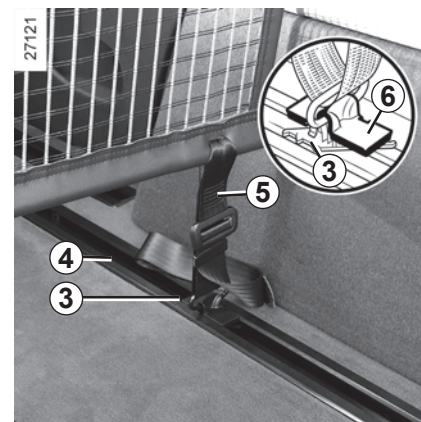
Le filet de séparation **A** se fixe à l'intérieur du véhicule, de chaque côté.



Fixation supérieure

Faites coulisser le cache vers le haut pour accéder au point de fixation supérieure **1**.

Engagez le crochet **2** du filet sur le point de fixation. Assurez-vous de son bon accrochage.



Fixation inférieure

Engagez le coulisseau **3** dans le rail **4** puis tournez-le dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Clippez le verrou **6**.

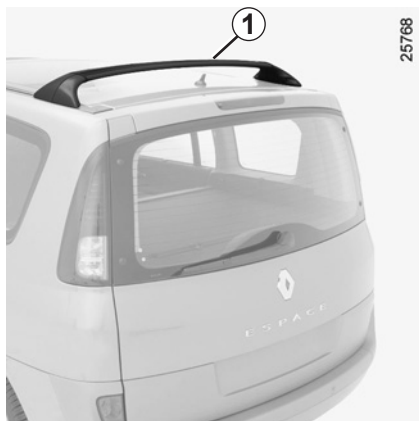
Réglez la sangle **5** pour que le filet soit bien tendu.

Dépose du filet de séparation

Procédez dans le sens inverse :

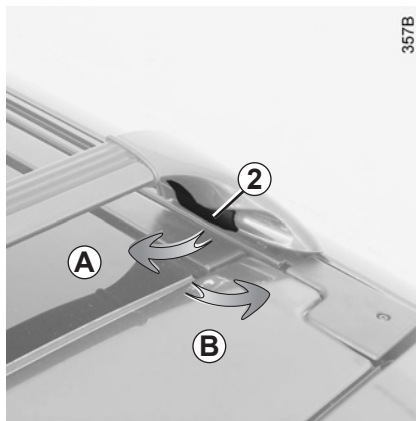
- détendez la sangle **5** ;
- retirez le coulisseau **3** ;
- dégagez le crochet supérieur **2**.

BARRES DE TOIT (1/2)



Position de rangement

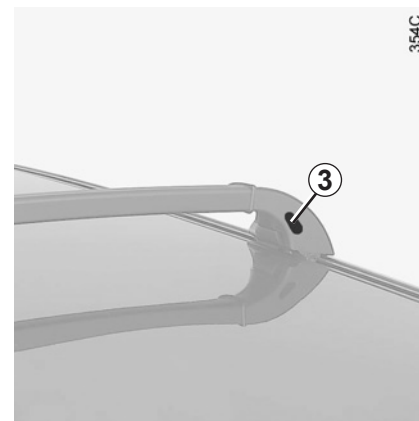
Pour des raisons aérodynamiques, les barres de toit **1** doivent être rangées en position tout arrière du véhicule.



Déplacement des barres

De chaque côté, tirez le levier **2** vers l'intérieur du véhicule pour la libérer (mouvement **A**).

Faites coulisser la barre **1** jusqu'à la position désirée. De chaque côté, repoussez le levier **2** pour fixer la barre (mouvement **B**). Assurez-vous de son bon verrouillage.

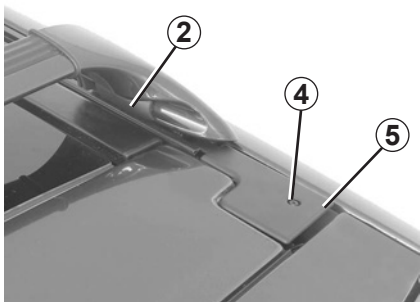


Chargement

Répartissez la charge uniformément et ne dépassez pas la masse maximum admissible pour chaque barre indiquée sur chacune d'elles (reportez-vous au paragraphe « masses » en chapitre 6).

Veillez au bon arrimage des objets et/ou accessoires transportés. Les encoches **3** permettent le passage d'une sangle.

De même, les deux barres doivent être suffisamment écartées pour éviter tout risque de basculement, voire perte du chargement.



Dépose des barres

Il peut parfois être nécessaire de déposer les barres de toit, pour cela :

- dévissez l'embout **5** par la vis **4** ;
- déverrouillez les barres par les leviers **2** et faites-les coulisser vers l'arrière jusqu'à les sortir ;
- vissez l'embout **5**.

Pour votre sécurité, si vous rangez les barres de toit dans le véhicule, veillez à ce qu'elles soient bien immobilisées.

Répose des barres

Procédez dans le sens inverse de la dépose.

Assurez-vous du bon verrouillage des barres.

Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter votre Représentant de la marque.

Pour le montage des barres et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage de l'équipement.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

Charge admise sur la galerie de toit : reportez-vous au paragraphe « Masses » en chapitre 6.

Précautions d'utilisation

Manipulation du toit ouvrant (si le véhicule en est équipé) **ou de la porte de coffre**.

De manière générale, il est déconseillé de manipuler le toit ouvrant lorsqu'il y a chargement sur les barres de toit.

Avant de manipuler le toit ouvrant ou la porte de coffre, vérifiez les objets et/ou accessoires (porte-vélos, coffre de toit...) montés sur les barres de toit : ils doivent être bien disposés et arrimés, et leur encombrement ne doit pas empêcher le bon fonctionnement du toit ouvrant ou de la porte de coffre.

Adressez-vous à un Représentant de la marque, pour connaître les adaptations possibles.

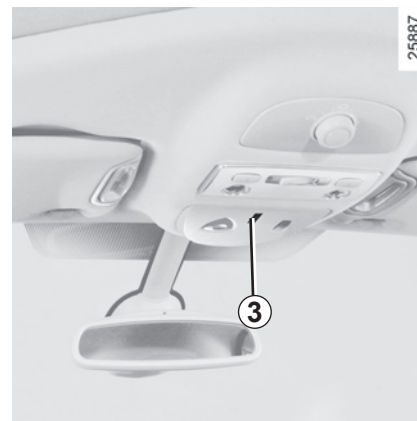
COMMANDE INTÉGRÉE DE TÉLÉPHONE MAINS LIBRES

Support de téléphone

Pour les véhicules qui en sont équipés, il est situé en arrière du levier de vitesse.



Commandes sous volant 1 et 2



Emplacement du micro 3

Chaque téléphone ayant ses propres caractéristiques techniques, **il est impératif** de choisir le bon support permettant son montage dans le véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque.



Utilisation du téléphone

Nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ce type d'appareil.

Pour le fonctionnement de cet équipement, consultez la notice du fabricant.

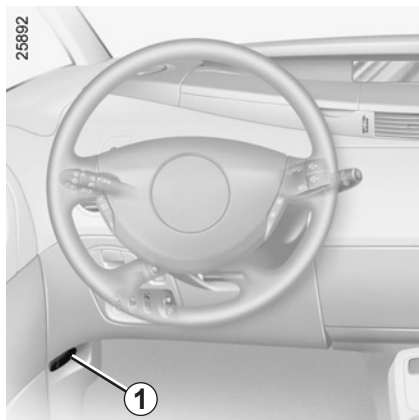
Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.



Chapitre 4 : Entretien

Capot moteur	4.2
Niveau huile moteur/Vidange moteur	4.3
Niveaux	4.7
liquide de refroidissement	4.7
pompe d'assistance de direction	4.8
liquide de freins	4.9
réservoir lave-vitres/lave-projecteurs	4.10
Filtres	4.10
Pression de gonflage des pneumatiques	4.11
Batterie	4.12
Entretien de la carrosserie	4.13
Entretien des garnitures intérieures	4.15

CAPOT MOTEUR



Pour ouvrir, tirez la manette 1.

Déverrouillage de sécurité capot

Pour déverrouiller, soulevez la palette 2.

Ouverture du capot

Levez le capot, accompagnez-le, il est maintenu à l'aide d'un vérin.



Évitez de s'appuyer sur le capot moteur : Risque de fermeture involontaire du capot.



Fermeture du capot

Avant fermeture, vérifiez que rien n'ait été oublié dans le compartiment moteur.

Pour refermer le capot, prenez le capot par le milieu et accompagnez-le jusqu'à 30 cm de la position fermée, puis lâchez-le. Il se verrouille de lui-même par l'effet de son poids.

Après toute intervention dans le compartiment moteur, assurez-vous de ne rien oublier (chiffon, outils...).



Avant ouverture du capot, veillez à remettre la manette d'essuie-vitre en position arrêt (reportez-vous au paragraphe « Essuie-vitre/lave-vitre avant » en chapitre 1).



S'assurer du bon verrouillage du capot.
S'assurer que rien ne vient gêner l'ancrage de verrouillage (gravier, chiffon...).



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.



Lors d'un choc, même léger contre la calandre ou le capot, faites contrôler au plus vite le système de verrouillage de capot par un Représentant de la marque.

NIVEAU HUILE MOTEUR : généralités (1/2)

Un moteur consomme de l'huile pour le graissage et le refroidissement des pièces en mouvement et il est normal de faire un appoint d'huile entre deux vidanges. Toutefois, si après la période de rodage, les apports étaient supérieurs à 0,5 litre pour 1 000 km, consultez un Représentant de la marque.

Périodicité : vérifiez périodiquement votre niveau d'huile et, en tout cas, avant chaque grand voyage sous peine de risquer de détériorer votre moteur.

Lecture du niveau d'huile

Pour être valable, la lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.

Pour connaître le niveau d'huile exact et s'assurer que le niveau maximum n'est pas dépassé (risque de casse moteur), il est impératif d'utiliser la jauge : reportez-vous en pages suivantes paragraphe « niveau huile moteur/appoint-remplissage ».

L'afficheur au tableau de bord alerte uniquement lorsque le niveau d'huile est au minimum.

NIVEAU HUILE
CORRECT

Message 1
Niveau
supérieur
au mini

NIVEAU HUILE

Message 2
Niveau mini

Lecture du niveau au tableau de bord

À la mise sous contact :

Si le niveau est au-dessus du niveau minimum, l'afficheur indique « niveau d'huile correct » message 1.

Pour plus de précision : appuyez sur le bouton 3.

Les pavés apparaissant sur l'afficheur indiquent le niveau. Ils sont remplacés au fur et à mesure que le niveau descend par des tirets.



Si le niveau est au minimum, le message « niveau d'huile à réajuster » apparaît sur l'afficheur, les pavés sont remplacés par des tirets : message 2.

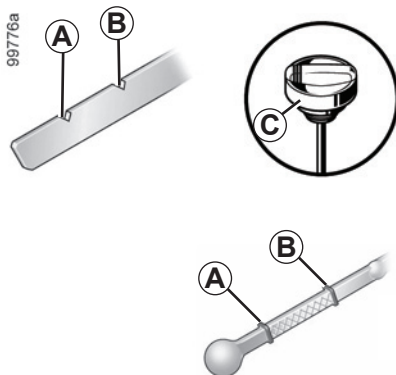
Le témoin **SERVICE** s'allume simultanément.

Refaites impérativement le niveau le plus tôt possible.



L'afficheur n'alerte qu'en cas de niveau minimum, jamais en cas de dépassement du niveau maximum qui n'est détectable qu'à la lecture à la jauge.

NIVEAU HUILE MOTEUR : généralités (2/2)



Lecture du niveau à la jauge

- sortez la jauge (reportez-vous en pages suivantes pour connaître son emplacement) et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux ;
- enfoncez la jauge jusqu'en butée, (pour les véhicules équipés du « bouchon-jauge » **C**, vissez complètement le bouchon) ;
- sortez la jauge de nouveau ;
- lisez le niveau : il ne doit jamais descendre en dessous du « mini » **A** ni dépasser le « maxi » **B**.

Une fois le niveau lu, veillez à enfoncer la jauge jusqu'en butée ou à visser complètement le bouchon-jauge.

Dépassement du niveau maximum d'huile moteur.

La lecture du niveau ne doit se faire qu'à l'aide de la jauge comme expliqué précédemment.

Si le niveau maxi est dépassé **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.

Afin d'éviter les éclaboussures, nous vous conseillons d'utiliser un entonnoir lors du remplissage d'huile.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



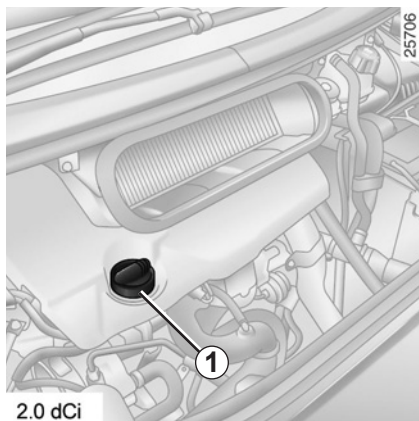
Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage **B** : risque d'endommagement du moteur et du catalyseur.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

NIVEAU HUILE MOTEUR : appoint, remplissage (1/2)



2.0 dCi

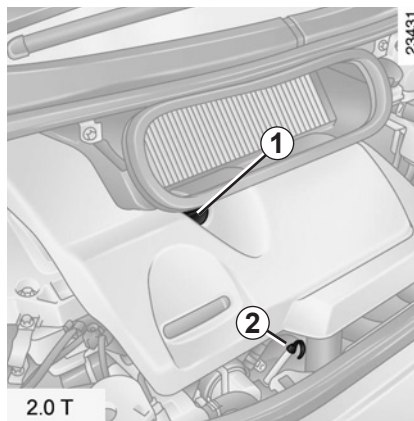
Appoint/remplissage

Le véhicule doit être sur sol horizontal, moteur arrêté et froid (par exemple : avant le premier démarrage de la journée).

Qualité d'huile moteur

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Ne dépassez pas le niveau « **maxi** » et n'oubliez pas de remettre le bouchon **1** et la jauge **2**.



2.0 T

- Dévissez le bouchon **1** ;
- rétablissez le niveau (pour information la capacité entre le « mini » et le « maxi » de la jauge **2** est de 1,5 à 2 litres suivant moteur) ;
- attendez 10 minutes environ pour permettre l'écoulement de l'huile ;
- vérifiez le niveau à l'aide de la jauge **2** ou intégré au bouchon **1** (comme expliqué précédemment).

Une fois le niveau lu, veillez à enfoncer la jauge jusqu'en butée ou à visser complètement le bouchon-jauge.

NIVEAU HUILE MOTEUR : appoint, remplissage (2/2)

Vidange moteur

Périodicité des révisions : reportez-vous au document d'entretien du véhicule.

Capacités moyennes de vidange filtre à huile compris.

(pour information)

Moteur 2.0 T : 5,40 litres

Moteur 2.0 dCi : 8,20 litres

Qualité d'huile moteur

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Vidange moteur : si vous réalisez la vidange moteur chaud, attention aux risques de brûlures dues à l'écoulement de l'huile.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Remplissage : attention lorsque vous faites l'appoint, veillez à ce qu'il ne tombe pas d'huile sur les pièces du moteur, risque d'incendie. N'oubliez pas de refermer correctement le bouchon sinon, risque d'incendie par projection d'huile sur les pièces chaudes du moteur.

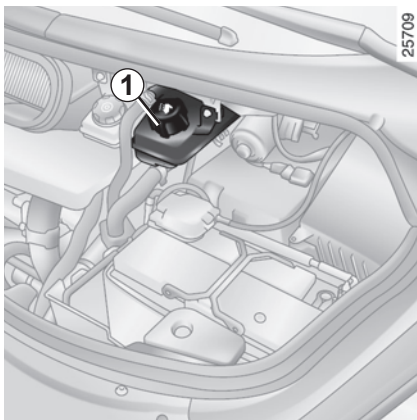


Ne faites pas tourner le moteur dans un local fermé : les gaz d'échappement sont toxiques.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.
Risque de blessures.

NIVEAUX



Liquide de refroidissement

Moteur à l'arrêt et sur sol horizontal, le niveau **à froid** doit se situer entre les repères MINI et MAXI indiqués sur le bocal **1**.

Complétez ce niveau **à froid** avant qu'il n'atteigne le repère MINI.



Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Risque de brûlures.

Périodicité du contrôle de niveau

Vérifiez votre niveau de liquide de refroidissement régulièrement (le moteur est susceptible de subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, n'utilisez que les produits agréés par nos Services Techniques qui vous assurent :

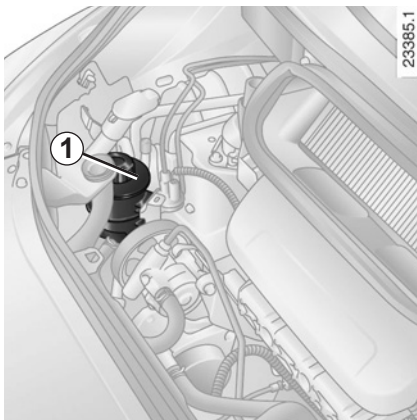
- une protection antigél ;
- une protection anticorrosion du circuit de refroidissement.

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

NIVEAUX (suite)



Pompe d'assistance de direction 1

Périodicité

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Niveau

Moteur à l'arrêt et sur sol horizontal, moteur froid, il faut qu'il soit visible entre les niveaux **MINI** et **MAXI** sur le réservoir 1.

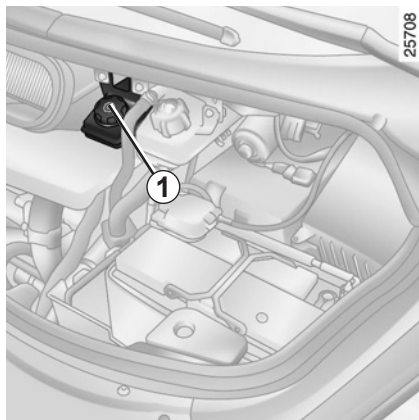
Utilisez, pour les appoints ou le remplissage, les produits agréés par nos Services Techniques.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

NIVEAUX (suite)



Liquide de freins

Il est à contrôler souvent, et en tout cas chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.

Le niveau s'effectue moteur à l'arrêt et sur sol horizontal.

Niveau 1

Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures mais, il ne doit jamais descendre en dessous de la cote d'alerte « **MINI** ».

Si vous souhaitez vérifier par vous-même l'état d'usure des disques et des tambours, procurez-vous le document expliquant la méthode de contrôle dans le Réseau de la marque ou sur le site internet du constructeur.

Remplissage

Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste.

Utilisez obligatoirement un liquide agréé par nos Services Techniques (et prélevé d'un bidon scellé).

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

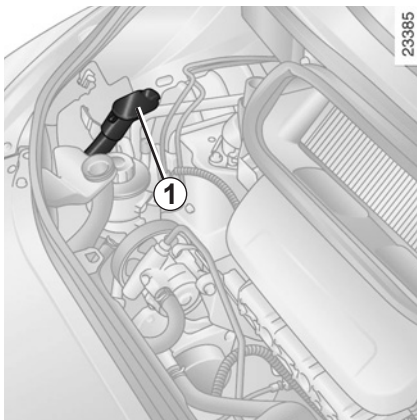
En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

NIVEAUX (suite)/FILTRES



Réservoir lave-vitres/Lave-projecteurs

Remplissage

Par le bouchon **1**.

Liquide

Eau + produit lave-vitres (produit anti-gel en hiver).

Gicleurs

Pour orienter les gicleurs des lave-vitres du pare-brise, utilisez un outil type tournevis plat.

Filtres

Le remplacement des éléments filtrants (filtre à air, filtre habitacle, filtre à gazole...) est prévu dans les opérations d'entretien de votre véhicule.

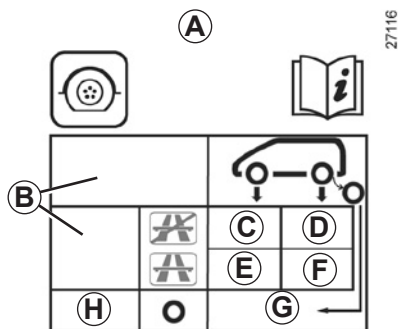
Périodicité de remplacement des éléments filtrants : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES



La pression de gonflage des pneumatiques est indiquée sur l'étiquette **A** située sur le chant de la porte conducteur. Pour la lire ouvrez la porte.

B : dimension des pneumatiques équipant le véhicule.

C : pression de gonflage des pneumatiques pour les roues avant lors de roulage hors autoroute.

D : pression de gonflage des pneumatiques pour les roues arrière lors de roulage hors autoroute.

E : pression de gonflage des pneumatiques pour les roues avant lors de roulage sur autoroute.

F : pression de gonflage des pneumatiques pour les roues arrière lors de roulage sur autoroute.

G : pression de gonflage de la roue de secours.

H : dimension du pneumatique équipant la roue de secours si différente des quatre roues du véhicule.

Sécurité pneumatique et monte de chaînes

Reportez-vous au paragraphe « Pneumatiques » du chapitre 5 pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule.

Particularité

Pour les véhicules utilisés à pleine charge (Masse Maxi Autorisée en Charge) **et tractant une remorque**. La vitesse maximale doit être limitée à **100 km/h** et la pression des pneumatiques augmentée de **0,2 bar**.

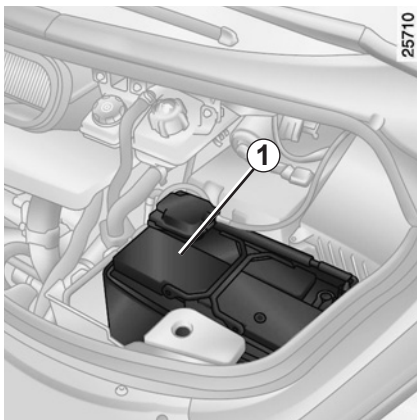
Pour connaître les masses, reportez-vous au paragraphe « Masses » au chapitre 6.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure.

Ils doivent : soit être identiques à ceux d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

BATTERIE

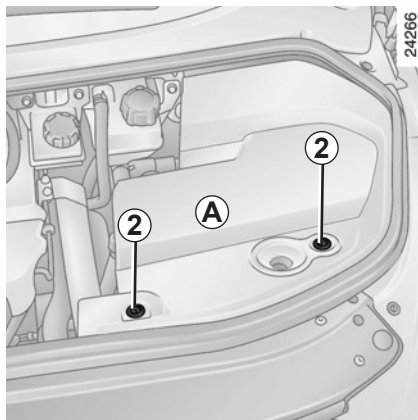


Elle ne nécessite pas d'entretien : n'ouvrez jamais le couvercle de la batterie 1.



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.



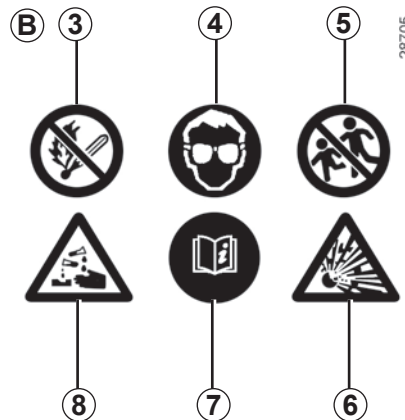
Accès à la batterie

Suivant véhicule, déposez le cache **A** en tournant d'un quart de tour les vis **2** à l'aide de la clé de secours du véhicule ou d'une pièce de monnaie.

Remplacement de la batterie

Cette opération étant complexe, nous vous conseillons de faire appel à un Représentant de la marque.

Reportez-vous au paragraphe « Batterie : dépannage » en chapitre 5.



Étiquette B

Respectez les indications portées sur la batterie :

- 3 flamme nue interdite et défense de fumer ;
- 4 protection obligatoire de la vue ;
- 5 tenir éloigné des enfants ;
- 6 matières explosives ;
- 7 se reporter à la notice ;
- 8 matières corrosives.



La batterie étant **spécifique**, veillez à la remplacer par une batterie équivalente. Consultez un Représentant de la marque.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (1/2)

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'extérieur du véhicule régulièrement

Protection contre les agents corrosifs

Bien que votre véhicule bénéficie des techniques anticorrosion très performantes, il n'en demeure pas moins soumis à l'action :

– d'agents atmosphériques corrosifs

- pollution atmosphérique (villes et zones industrielles),
- salinité de l'atmosphère (zones maritimes surtout par temps chaud),
- conditions climatiques saisonnières et hygrométriques (sel répandu sur la chaussée en hiver, eau de nettoyage des rues...).

– d'actions abrasives

Poussière atmosphérique et sable ramenés par le vent, la boue, les gravillons projetés par d'autres véhicules...

– des incidents de circulation

Pour ne pas perdre le bénéfice de ces techniques, un minimum de précautions s'impose pour vous assurer pleinement contre ces risques.

Ce qu'il ne faut pas faire

- Dégraisser ou nettoyer les éléments mécaniques (ex. : compartiment moteur), dessous de caisse, pièces avec charnières (ex. : intérieur de la trappe à carburant) et plastiques extérieurs peints (ex. : pare-chocs) à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou de pulvérisations de produits non homologués par nos services techniques. Sans précautions d'usage, cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.
- Laver le véhicule en plein soleil ou lorsqu'il gèle.
- Gratter la boue ou des salissures pour les enlever sans les détremper.
- Laisser s'accumuler les souillures extérieures.

- Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.
- Enlever des taches avec des solvants non sélectionnés par nos services et qui peuvent attaquer la peinture.
- Rouler souvent dans la neige et la boue sans laver le véhicule et particulièrement les passages de roues et le dessous de caisse.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (2/2)

Ce qu'il faut faire

- Respectez l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter de blesser votre peinture.
- Effectuez ou faites effectuer rapidement les retouches en cas de blessure de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion.
- Dans le cas où votre véhicule bénéficie d'une garantie anticorrosion, ne pas oublier les visites périodiques. Reportez-vous au document d'entretien.
- Respectez les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules, (ex. : ne pas laver son véhicule sur la voie publique).

- Lavez fréquemment votre véhicule, **moteur arrêté**, avec des shampoings sélectionnés par nos services (jamais de produits abrasifs) et en rinçant abondamment au jet :

- les retombées résineuses des arbres ou les pollutions industrielles ;

- **la fiente d'oiseaux** qui produit une réaction chimique avec la peinture amenant à **une action décolorante rapide pouvant aller jusqu'au décollement de la peinture** ;

Il est **impératif** de laver immédiatement le véhicule pour enlever ces taches, car il sera impossible de les faire disparaître par un lustrage ;

- le sel, surtout dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été répandus ;

- la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et le dessous de caisse.

- Avant un passage sous un portique de lavage à brosses, ramenez la manette des essuie-vitres en position Arrêt (reportez-vous au paragraphe « Essuie-vitre, lave-vitre avant » en chapitre 1). Vérifiez la fixation des équipements extérieurs, projecteurs additionnels, rétroviseurs et prenez soin de fixer avec un adhésif les balais d'essuie-vitres.

Déposez le fouet d'antenne radio si le véhicule en possède un.

Pensez à retirer l'adhésif et remettre l'antenne une fois le lavage terminé.

- Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières... Il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos Services Techniques.

Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez dans les boutiques de la marque.

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES (1/2)

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'intérieur du véhicule régulièrement.

Une tâche doit toujours être traitée rapidement.

Quelle que soit la nature de la tâche, utilisez de l'**eau savonneuse** froide (éventuellement tiède) à **base de savon naturel**.

L'emploi de détergents (liquide pour vaisselle, produit en poudre, produits à base d'alcool...) est à proscrire.

Utilisez un chiffon doux.

Rincez et en absorbez l'excédent.

Vitres d'instrumentation

(ex. : tableau de bord, montre, afficheur température extérieure, afficheur radio...)

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton humide.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool est à proscrire.

Ceintures de sécurité

Elles doivent être tenues propres.

Utilisez soit les produits sélectionnés par nos services techniques (Boutique de la marque) soit de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez avec un chiffon sec.

L'emploi de détergents ou teinture est à proscrire.

Textiles (sièges, habillage de portes...)

Dépoussiérez **régulièrement** les textiles.

Tâche liquide

Utilisez l'eau savonneuse.

Absorbez ou tamponnez légèrement (ne jamais frotter) à l'aide du chiffon doux, rincez et absorbez l'excédent.

Tâche solide ou pâteuse

Retirez **immédiatement** et avec précaution l'excédent de matière solide ou pâteuse avec une spatule (en allant des bords vers le centre afin d'éviter d'étaler la tâche).

Nettoyez comme indiqué pour une tâche liquide.

Particularité des bonbons, chewing-gum : posez un glaçon sur la tache afin de la cristalliser puis procédez comme indiqué pour une tâche solide

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES (2/2)

Démontage/remontage d'équipements amovibles montés d'origine dans le véhicule

Si vous devez retirer des équipements amovibles pour nettoyer l'habitacle (par exemple des surtapis), veuillez toujours à les réinstaller correctement et du bon côté (le surtapis conducteur doit être remonté coté conducteur...) et de les maintenir par les éléments livrés avec l'équipement (par exemple, le surtapis conducteur doit toujours être maintenu à l'aide d'éléments de fixation préinstallés).

Dans tous les cas, véhicule à l'arrêt, vérifiez que rien ne vient gêner la conduite (obstacle dans l'enfoncement des pédales, coïncement du talon par le surtapis...).

Ce qu'il ne faut pas faire

Il est fortement déconseillé de positionner des objets au niveau des aérateurs tels que désodorisant, parfum... qui pourraient endommager l'habillage de la planche de bord.

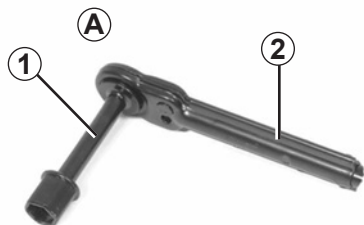


Il est fortement déconseillé d'utiliser un appareil de nettoyage haute pression ou de pulvérisation à l'intérieur de l'habitacle : sans précaution d'usage, cela pourrait nuire, entre autres, au bon fonctionnement des composants électriques ou électroniques présents dans le véhicule.

Chapitre 5 : Conseils pratiques

Crevaison	5.2
Roue de secours	5.2
Kit de gonflage des pneumatiques	5.4
Bloc outil (Cric – Manivelle).	5.7
Enjoliveur - Roue	5.8
Changement de roue.	5.9
Pneumatiques (sécurité pneumatiques, roues, utilisation hivernale)	5.11
Projecteurs avant (remplacement des lampes).	5.14
Feux arrière (remplacement des lampes)	5.18
Répétiteurs latéraux (remplacement des lampes).	5.21
Éclaireurs intérieurs (remplacement des lampes).	5.22
Fusibles	5.26
Carte RENAULT : pile	5.28
Batterie	5.29
Essuie-vitres (remplacement des balais).	5.32
Accessoires	5.33
Remorquage	5.34
Anomalies de fonctionnement.	5.37

CREVAISON, ROUE DE SECOURS (1/2)



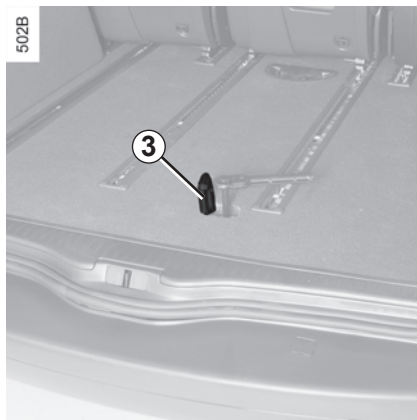
502A

En cas de crevaison, vous disposez, suivant véhicule :

D'une roue de secours ou d'un kit de gonflage des pneumatiques (reportez-vous aux pages suivantes).

Si vous disposez d'une roue de secours, il est nécessaire d'utiliser l'outil **A** constitué de la clé à cliquets **2** et l'embout **1**.

Ces éléments sont rangés dans le bloc outils dans le coffre (reportez-vous au paragraphe « bloc outils » en chapitre 5).



502B

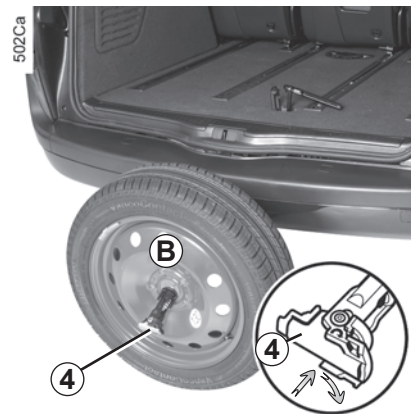
Veillez à ce que l'embout **1** soit bien fixé sur la clé à cliquets **2**.

La clé à cliquets a un sens de vissage et un sens de dévissage. Changez-la de côté lorsque vous inversez l'opération (vissage à dévissage ou vice et versa).

Roue de secours **B**

Elle est située sous le véhicule.

- Dans le coffre, soulevez le cache **3** ;
- retirez l'obturateur ;
- dévissez au maximum à l'aide de l'outil **A**, le câble de maintien de la roue se déroule et cette dernière descend jusqu'au sol ;

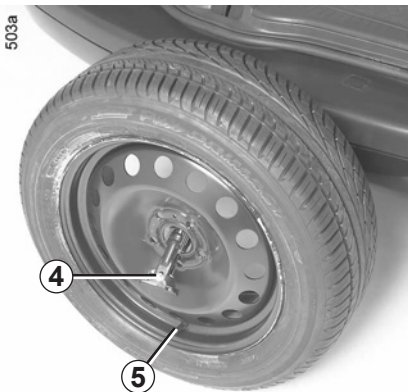


502Ca

- de l'extérieur du véhicule, mettez la roue debout ;
- appuyez sur le verrou **4** et faites-le pivoter d'un quart de tour
- faites traverser le câble de maintien par la jante et libérer ainsi la roue ;
- suivant véhicule, récupérez la cale de l'intérieur de la jante.

Nota : suivant véhicule, la cale située sur le dessus de la roue de secours ne doit être repositionnée qu'avec cette roue de secours, elle ne doit pas servir avec la roue crevée.

CREVAISON, ROUE DE SECOURS (2/2)



Pour remettre la roue de secours

Procédez dans le sens inverse :

- mettez la roue crevée debout, **valve 5 vers vous** ;
- faites traverser le câble et repositionnez le verrou **4** ;
- couchez la roue, valve **5** au sol ;
- dans le coffre, revissez au maximum de manière à enrouler le câble de maintien.

Conseil

Contrôlez régulièrement la pression de la roue de secours.

Nota :

Les vis de roue des jantes aluminium sont utilisables sur une roue de secours avec jante tôle.

Utilisation de la roue de secours

La fonction « système de surveillance de pression des pneumatiques » ne contrôle pas la roue de secours (la roue remplacée par la roue de secours disparaît du tableau de bord et/ou de la matrice).

Reportez-vous au paragraphe « système de surveillance de pression des pneumatiques » en chapitre 2.



Si la roue de secours a été conservée pendant de nombreuses années, faites vérifier par votre garagiste qu'elle reste appropriée et peut être utilisée sans danger.

Particularité

Lors de l'utilisation d'une roue de secours, certaines fonctions peuvent être perturbées (boîte de vitesses automatique...).



Véhicule équipé d'une roue de secours de taille inférieure aux quatre autres roues (roue de secours intermédiaire).

Durant l'utilisation de la roue de secours, la vitesse de roulage ne doit pas dépasser 130 km/h.

Remplacez au plus tôt la roue de secours par une roue de même dimension que celle d'origine.

La roue crevée étant plus large que la roue de secours, la hauteur de garde au sol du véhicule s'en trouve réduite.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (1/3)



Le kit répare les pneumatiques endommagés sur la bande de roulement **A** par des objets de moins de **4** millimètres. Il ne répare pas tous les types de crevaisons comme les coupures de plus de **4** millimètres, les entailles sur le flanc **B** du pneumatique...

Assurez-vous aussi que votre jante est en bon état.

Ne retirez pas le corps étranger à l'origine de la crevaison si celui-ci est toujours dans le pneumatique.



N'utilisez pas le kit de gonflage si le pneu est abîmé à la suite d'un roulage avec un pneu crevé.

Contrôlez donc soigneusement les flancs des pneus avant toute intervention.

De même, rouler avec des pneumatiques dégonflés, voire même à plat (ou crevés) peut nuire à la sécurité et s'avérer être non réparable.

Cette réparation est temporaire

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste dans les plus brefs délais.

Rendez-vous chez un Représentant de la marque pour remplacer le tuyau de gonflage et la bouteille de produit de réparation.

Lors du remplacement d'un pneumatique réparé à l'aide de ce kit, vous devez en avvertir le spécialiste.



Lors du roulage, une vibration peut être ressentie du fait de la présence du produit dans le pneu.

Le kit est homologué uniquement pour gonfler les pneumatiques du véhicule équipé d'origine de ce kit.

En aucun cas, il ne doit servir à gonfler les pneumatiques d'un autre véhicule, ou tout autre objet gonflable (bouée, bateau...).

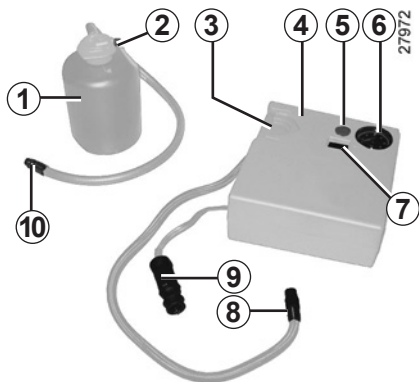
Évitez les projections sur la peau lors des manipulations de la bouteille liquide de réparation. Si toutefois des gouttelettes s'échappent, rincez abondamment.

Ne laissez pas le kit de réparation à la portée des enfants.

Ne jetez pas la bouteille vide dans la nature. Remettez-la à un Représentant de la marque ou à un organisme chargé de sa récupération.

La bouteille a une durée de vie limitée indiquée sur son étiquette. Vérifiez régulièrement la date de péremption.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (2/3)



Suivant véhicule, en cas de crevaison, utilisez le kit de gonflage des pneumatiques.



Avant d'utiliser le kit, garez le véhicule de façon à être suffisamment éloigné de la zone de circulation, enclenchez le signal de détresse et serrez le frein à main, faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.



- Récupérez le compresseur **4** et la bouteille **1** situés dans le rangement arrière **C** (pour les véhicule à châssis normal) ou **D** (pour les véhicule à châssis long);
- déroulez le tuyau de gonflage **8** et le câble électrique **9** situés sous le compresseur et le tuyau de gonflage **10**. Fixez la bouteille sur son support **3** et vissez le tuyau de gonflage **8** sur l'embout **2**.

Moteur tournant, frein de parking serré,

- dévissez le bouchon de valve de la roue concernée et vissez le tuyau de gonflage **10** sur la valve;
- branchez l'embout **9** dans une prise accessoires du véhicule (reportez-vous au paragraphe « Prises accessoires » en chapitre 3) puis appuyez sur l'interrupteur **7** pour gonfler le pneumatique à la pression préconisée (reportez-vous à l'étiquette située sur le chant de porte conducteur);
- après **5** minutes maximum, arrêtez le gonflage puis lisez la pression sur le manomètre **6**. Pour ajustez la pression si nécessaire : continuez le gonflage pour l'augmenter ou appuyez sur le bouton **5** pour la diminuer.

Si une pression min de 1,8 bar n'est pas atteinte après 15 minutes, la réparation n'est pas possible, ne prenez pas la route, faites appel à un Représentant de la marque.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (3/3)



Une fois le pneumatique correctement gonflé :

- arrêtez le kit ;
- dévissez lentement les deux embouts de gonflage **8** et **10** et vissez l'embout **10** sur la bouteille de manière à éviter la projection de produit ;



Aucun objet ne doit se trouver aux pieds du conducteur : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

- collez l'étiquette de préconisation de conduite, située sous la bouteille **1**, sur un emplacement visible par le conducteur sur la planche de bord ;
- rangez le kit ;
- à la fin de la première opération de gonflage le pneu fuira toujours, il est impératif de réaliser un roulage pour colmater le trou ;
- démarrez sans délai et roulez entre 20 et 60 km/h de manière à répartir le produit uniformément dans le pneu et après 3 kilomètres de roulage, arrêtez vous pour contrôler la pression ;



Après une réparation à l'aide du kit, il ne faut pas parcourir plus de 200 km. De plus, réduisez votre vitesse et, dans tous les cas, ne dépassez pas 80 km/h. L'étiquette que vous devrez coller sur un emplacement visible sur la planche de bord vous le rappelle. Suivant pays ou législation locale, un pneumatique réparé à l'aide du kit de gonflage des pneumatiques devra être remplacé.

- si la pression est supérieure à 1,3 bar mais inférieure à celle préconisée réajustez-la (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur), sinon faites appel à un Représentant de la marque : la réparation n'est pas possible.

Nota : après utilisation du kit de gonflage, pensez à vous rendre chez un Représentant de la marque pour remplacer le tuyau de gonflage et la bouteille de produit de réparation.

Précaution d'utilisation du kit

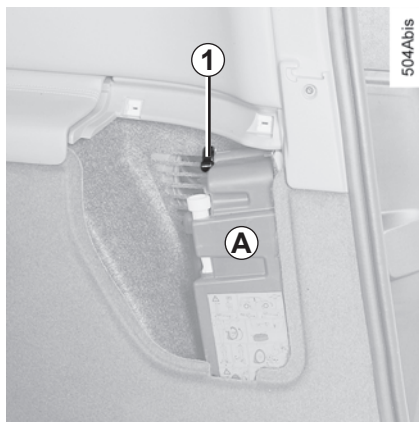
Le kit ne doit pas fonctionner plus de 15 minutes consécutives.



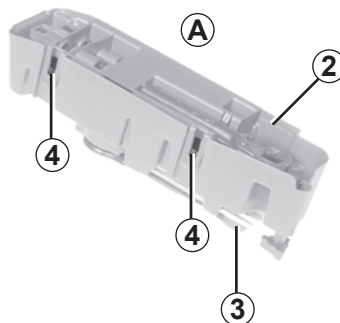
Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

BLOC OUTILS (1/2)

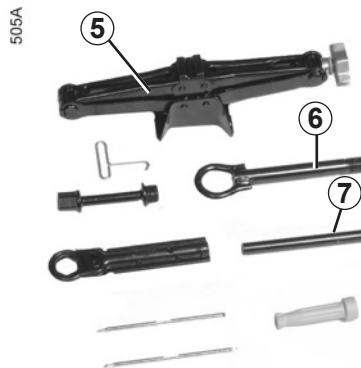


Le bloc outils **A** est situé dans le coffre. La présence des outils dans le bloc outils dépend du véhicule. Pour y accéder, ouvrez la trappe et dévissez l'écrou **1**. Sortez le bloc.



Les outils sont rangés à l'intérieur du bloc et d'autres sur le couvercle **2** ou le fond **3**.

Pour ouvrir le bloc, dégagez les languettes **4**.



Cric **5**

Anneau de remorquage **6**

Pour son utilisation reportez-vous au paragraphe « remorquage » en chapitre 5.

Rallonge **7**

Rallonge à la clé à cliquets.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien replacer les outils dans leur support puis positionnez-le correctement dans son logement : risque de blessures.

Lorsque des vis de roue sont livrées, utilisez ces vis exclusivement pour la roue de secours : reportez-vous à l'étiquette située sur la roue de secours.

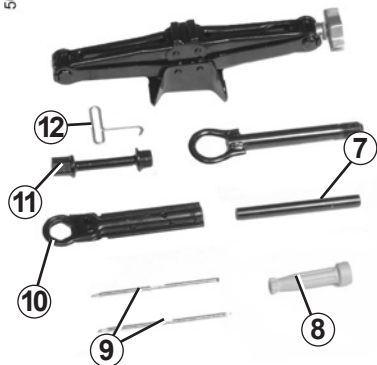
Le cric est destiné au changement de roue. En aucun cas, il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation ou pour accéder au-dessous du véhicule.



Le cric est destiné au changement de roue. En aucun cas il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation ou pour accéder sous le véhicule.

BLOC OUTILS (2/2)/ENJOLIVEUR - ROUE

505A



Corps du tournevis 8

Deux lames de tournevis 9

Constituées de quatre embouts différents.

Clé à cliquets 10

Embout de cric 11

Clé d'enjolveur 12



Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

5.8

506C

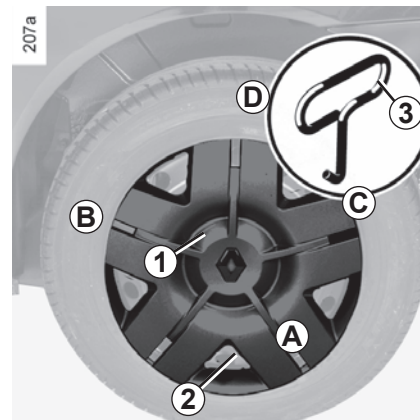


Montage de la manivelle

Utilisez l'embout de cric **11**, la clé à cliquets **10** et sa rallonge **7**.

Tournez la rallonge **7** dans le manche de la clé à cliquets jusqu'à ce que les ergots de la rallonge soient bien encliquetés.

207a



Enjolveur

Déposez-le à l'aide de la clé d'enjolveur **3** (située dans le bloc outils) en engageant le crochet dans l'un des ajours périphériques de l'enjolveur.

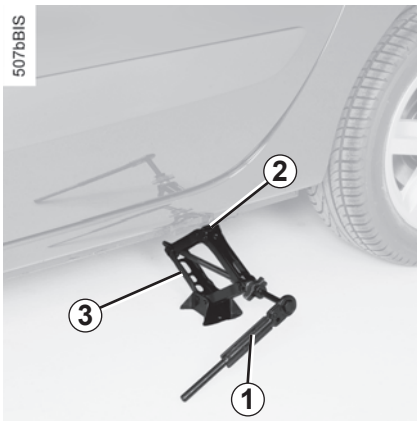
Pour le remettre, orientez-le par rapport à la valve **2**. Enfoncez les crochets de maintien en commençant par le côté valve **A** puis **B** et terminez par le côté opposé à la valve **D**.

CHANGEMENT DE ROUE (1/2)



Enclenchez le signal détresse.

Garez le véhicule à l'écart de la circulation sur un sol plan non glissant et résistant (si nécessaire, interposez un support solide sous la semelle du cric). Serrez le frein de parking et engagez une vitesse (première ou marche arrière ou en position **P** pour les véhicules à boîtes de vitesses automatiques). Faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.



Véhicules équipés du cric et de la clé de roue

Reconstituez la manivelle **1** à l'aide des outils rangés dans le bloc outil : reportez-vous au paragraphe « bloc outil ».

Débloquez les vis de roue à l'aide de la manivelle **1**. Positionnez-la de façon à appuyer dessus.

Lorsque le véhicule n'est pas équipé du cric, de la clé de roue..., vous pouvez vous en procurer chez un Représentant de la marque.

Présentez le cric horizontalement, la tête de cric doit être positionnée à hauteur du support **2** prévu dans la partie inférieure de la carrosserie et le plus proche de la roue.

Commencez à visser le cric **3** à la main pour placer convenablement sa semelle (légèrement rentrée sous la voiture). Sur un sol mou, interposez une planchette sous la semelle.

Donnez quelques tours de manivelle pour décoller la roue du sol.



Pour éviter tout risque de blessure ou de dommage au véhicule, développez le cric jusqu'à ce que la roue à remplacer soit à 3 centimètres maximum du sol.

CHANGEMENT DE ROUE (2/2)

Démontez les vis et retirez la roue.

Installez la roue de secours sur le moyeu central et tournez-la jusqu'à faire coïncider les trous de fixation de la roue et du moyeu.

Serrez les vis et descendez le cric.

Roues au sol, serrez les vis fortement et faites contrôler le serrage le plus rapidement possible (couple de serrage 130 Nm).

Vis antivol

Si vous utilisez des vis antivol, placez ces vis au plus près de la valve (risque d'impossibilité de montage de l'enjoliveur de roue).



En cas de crevaison, remplacez la roue le plus rapidement possible.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.



En cas de stationnement sur le bas côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

PNEUMATIQUES

Sécurité pneumatiques – roues

Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état.

Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure.

Ils doivent : soit être identiques à ceux d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.



Entretien des pneumatiques

Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques agréés par nos services techniques comportent des témoins d'usure **1** qui sont **constitués de bossages-témoins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement.**

Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, **ceux-ci deviennent visibles 2** : il est **alors** nécessaire de remplacer vos pneumatiques car la profondeur des sculptures n'est, au plus, **que de 1,6 mm et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées.**

Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroute plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.



Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent d'endommager les pneumatiques et les jantes, ainsi que d'entraîner des dérèglages du train avant ou arrière. Dans ce cas, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.

PNEUMATIQUES (suite)

Pressions de gonflage

Il est important de respecter les pressions de gonflage (y compris celle de la roue de secours), elles doivent être vérifiées au moins une fois par mois et, de plus, avant chaque grand voyage (Reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).



Des pressions insuffisantes entraînent une usure prématurée et des échauffements anormaux des pneumatiques avec toutes les conséquences que cela comporte sur le plan de la sécurité :

- mauvaise tenue de route ;
- risques d'éclatement ou de perte de la bande de roulement.

La pression de gonflage dépend de la charge et de la vitesse d'utilisation, ajuster les pressions en fonction des conditions d'utilisation (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).

Les pressions doivent être vérifiées à froid : ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3 bar (3 PSI)**.

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

Nota : suivant véhicule, une étiquette, collée sur le chant de la porte conducteur, vous indique les pressions de gonflage des pneumatiques.

Permutation des roues

Cette pratique est déconseillée.



Chacun des capteurs implantés dans les valves est dédié à une seule et unique roue : il ne faut donc en aucun cas intervertir les roues.

Risque d'information erronée pouvant entraîner des conséquences graves.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

PNEUMATIQUES (suite)

Remplacement des pneumatiques



Pour des raisons de sécurité, cette opération doit être confiée exclusivement à un spécialiste.

Une monte différente de pneumatiques peut modifier :

- la conformité de votre véhicule aux réglementations en vigueur ;
- son comportement en virages ;
- la lourdeur de la direction ;
- la monte de chaînes.

Roue de secours

Reportez-vous aux paragraphes « roue de secours » et « changement de roue » en chapitre 5.

Utilisation hivernale

– Chaînes

Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit de monter des chaînes sur l'essieu arrière.

Toute monte de pneumatiques de taille supérieure à celle d'origine rend impossible le chaînage.



La monte de chaînes n'est possible qu'avec des pneumatiques de taille identique à ceux montés d'origine sur **votre véhicule.**

Les roues sont chaînables à condition d'utiliser des chaînes spécifiques. Consultez un Représentant de la marque.

Particularité versions équipées de roues 18" : ces roues sont non chaînables.

Si vous désirez utiliser des chaînes, il est impératif de prendre des **équipements spécifiques.**

Consultez votre Représentant de la marque.

– Pneus « neiges » ou « thermogommes »

Nous vous conseillons d'équiper les **quatre roues** afin de préserver le plus possible les qualités d'adhérence de votre véhicule.

Nota : Nous attirons votre attention sur le fait que ces pneumatiques comportent parfois :

- un sens de roulage ;
- un indice de vitesse maxi qui peut être inférieur à la vitesse maxi de votre véhicule.

– Pneus cloutés

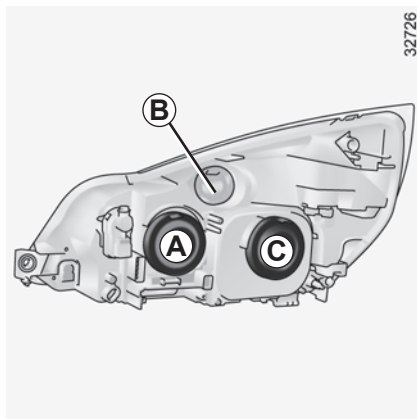
Ce type d'équipement n'est utilisable que durant une période limitée et déterminée par la législation locale.

Il est nécessaire de respecter la vitesse imposée par la réglementation en vigueur.

Ces pneus doivent équiper les deux roues de l'essieu avant au minimum.

Dans tous les cas nous vous recommandons de consulter un Représentant de la marque qui saura vous conseiller sur le choix de l'équipement le mieux adapté à votre véhicule.

PROJECTEURS LAMPES HALOGÈNES : remplacement des lampes



Feux de croisement A

Feux de route C

Déposez le cache **A** ou **C**.

Déposez le connecteur de la lampe.

Dégagez le ressort **1** ou **3** et sortez la lampe.

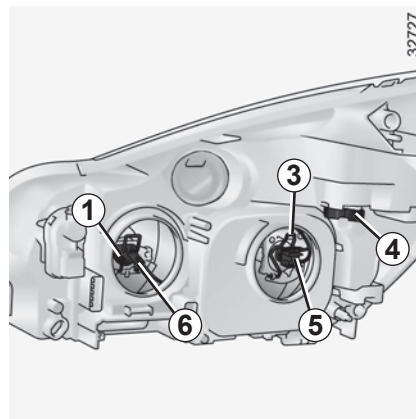
Type de lampe : **5** → H7

6 → H1

Utilisez **impérativement** des lampes anti U.V. 55W pour ne pas dégrader la glace plastique des projecteurs.

Ne touchez pas le verre de la lampe. Tenez-la par son culot.

La lampe changée, veillez à bien repositionner le cache.



Feu indicateur de direction

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe **4** et sortez la lampe.

Type de la lampe : lampe orange forme poire à ergots PY21 W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

Feu de position avant B

Ne démontez jamais le cache **B**.

Consultez un Représentant de la marque.

Feu de jour

Consultez un Représentant de la marque.

Nettoyage des projecteurs

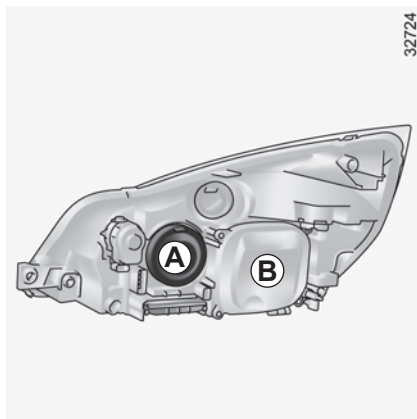
Les projecteurs étant équipés de « glace » plastique, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton humide.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool est à proscrire.

Suivant la législation locale ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

PROJECTEURS LAMPES AU XÉNON : remplacement de lampes (1/2)



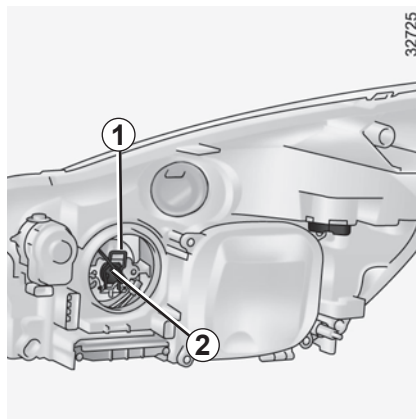
Feux de croisement et feux de route à lampes au Xénon

Ne démontez jamais le cache **B**.

Type de la lampe : **D1S**.



Du fait du danger de manipuler un dispositif sous haute tension, le remplacement de ce type de lampe doit être réalisé par un Représentant de la marque.



Feux de route

Déposez le cache **A**.

Dégrafez le ressort **1** et sortez la lampe.

Déposez le connecteur **2**.



Le montage de ce dispositif nécessitant une technologie spécifique, **il est interdit de monter un projecteur équipé de lampes au Xénon sur une version non conçue pour recevoir ce dispositif.**

Type de lampe : H1

Utilisez **impérativement** des lampes anti U.V. 55W pour ne pas dégrader la glace plastique des projecteurs.

Ne touchez pas le verre de la lampe. Tenez-la par son culot.

La lampe changée, veillez à bien repositionner le cache **A**.

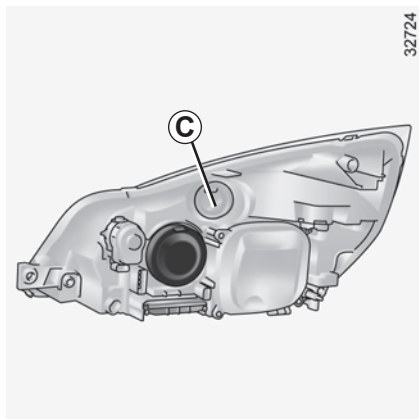
Suivant la législation locale ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

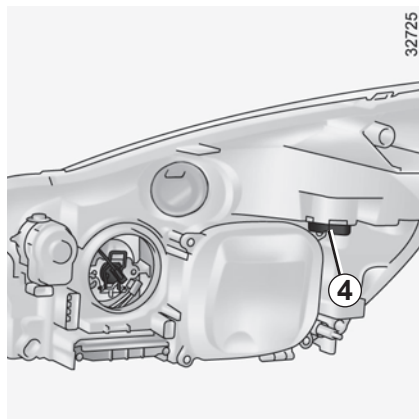
PROJECTEURS LAMPES AU XÉNON : remplacement de lampes (2/2)



Feux indicateurs de direction

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe **4** et sortez la lampe.

Type de la lampe : lampe orange forme poire à ergots PY21 W Silver.



Feux de position avant C

Ne démontez jamais le cache **C**.

Consultez un Représentant de la marque.

Feux de jour

Consultez un Représentant de la marque.

Nettoyage des projecteurs

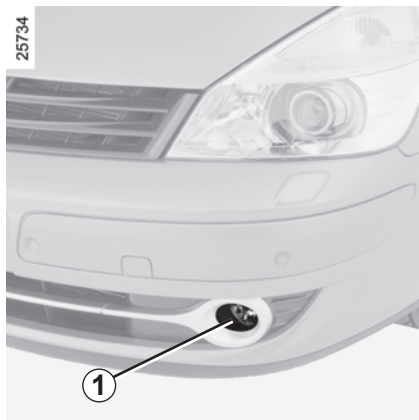
Les projecteurs étant équipés de « glace » plastique, utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton humide.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool est à proscrire.

PROJECTEURS AVANT : antibrouillards, additionnels



Projecteurs antibrouillard avant 1

Remplacement d'une lampe

Consultez un Représentant de la marque.

Type de la lampe : H11.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

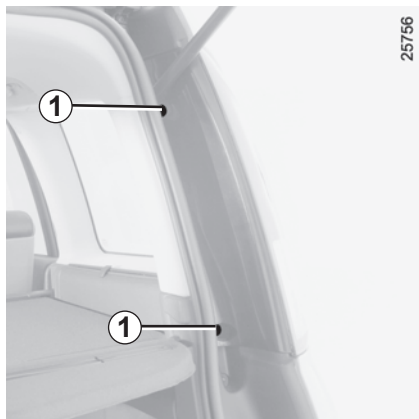
Projecteurs additionnels

Si vous désirez équiper votre voiture de projecteurs « antibrouillard » ou « longue portée », consultez un Représentant de la marque.



Toute intervention (ou modification) sur le circuit électrique doit être réalisée par un Représentant de la marque qui dispose des pièces nécessaires à l'adaptation, car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique (câblage, organes, en particulier l'alternateur).

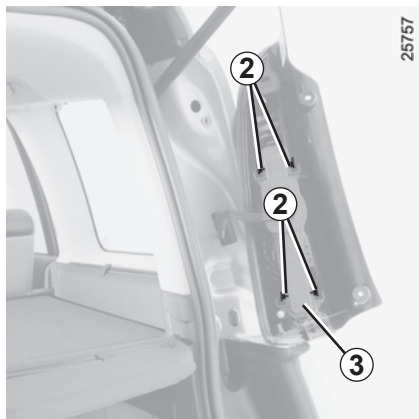
FEUX ARRIÈRE : remplacement des lampes (1/3)



Bloc de feux supérieur

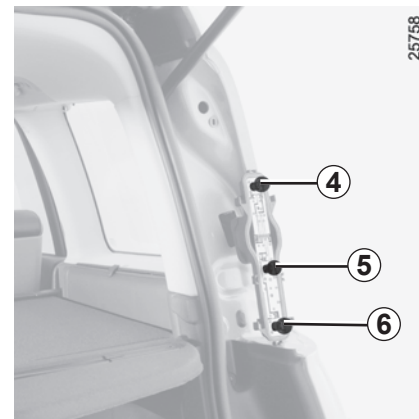
La porte de coffre ouverte, retirez les vis **1** (à l'aide du tournevis rangé dans le coffre).

Face au bloc de feux, tirez-le **impérativement** droit vers vous.



Déconnectez le bloc et sortez-le.

Écartez les languettes **2** pour libérer le porte-lampes **3** et accéder aux lampes.



4 Feu de position et de stop

Lampe forme poire à ergots deux filaments : P21/5W.

5 Feu indicateur de direction

Lampe orange forme poire à ergots : PY21W.

6 Feu de recul

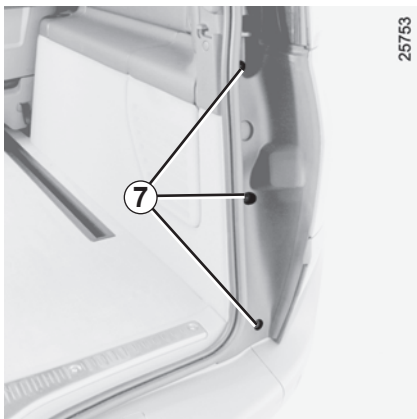
Lampe forme poire à ergots : P21W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

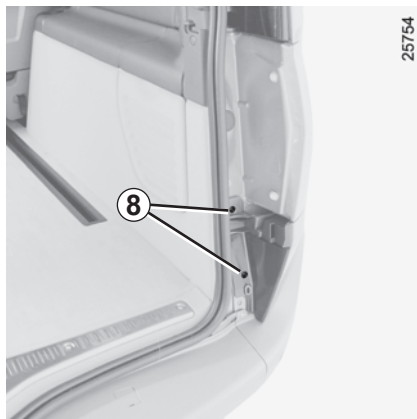
Risque de blessures.

FEUX ARRIÈRE : remplacement des lampes (2/3)

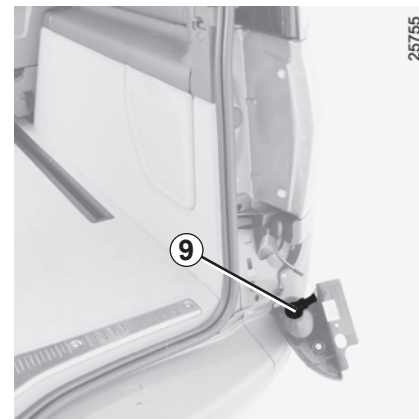


Bloc de feux inférieur

La porte de coffre ouverte, retirez les vis **7** (à l'aide du tournevis rangé dans le coffre) et enlevez l'enjoliveur.



Retirez les vis **8**.
Sortez le bloc par rotation.

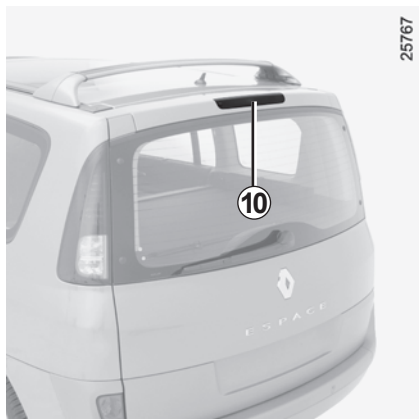


Tournez d'un quart de tour le porte-lampe **9** et sortez la lampe.

Feu de brouillard arrière

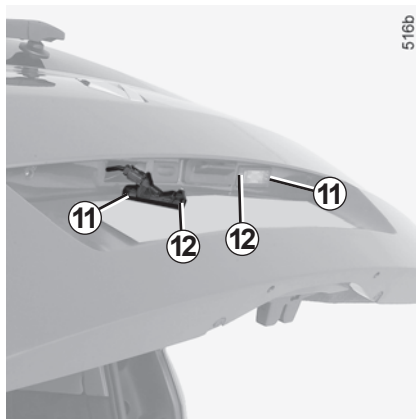
Lampe forme poire à ergots : P21W.

FEUX ARRIÈRE : remplacement des lampes (3/3)



Troisième feu stop **10**

Consultez un Représentant de la marque.



Éclaireurs plaque d'immatriculation **11**

Déclipsez l'éclaireur **11** en pressant la languette **12**.

Retirez le couvercle de l'éclaireur pour accéder à la lampe.

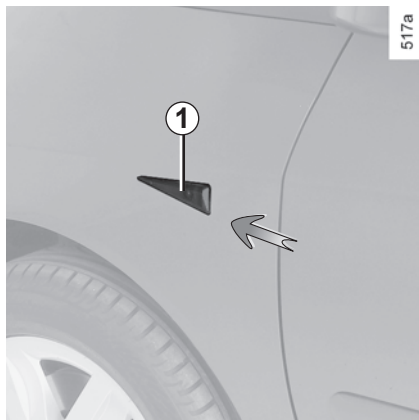
Type de la lampe : W5W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

RÉPÉTITEURS LATÉRAUX : remplacement des lampes



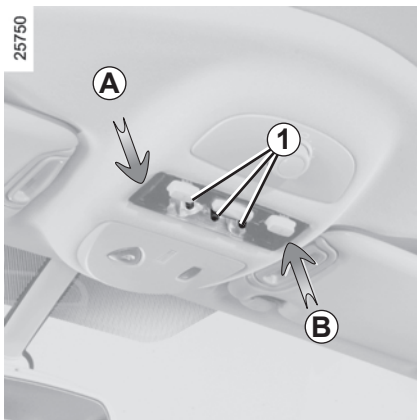
Déclippez le répéteur **1** (à l'aide d'un outil type tournevis plat) du côté indiqué par la flèche.



Tournez d'un quart de tour le porte-lampe et sortez la lampe.

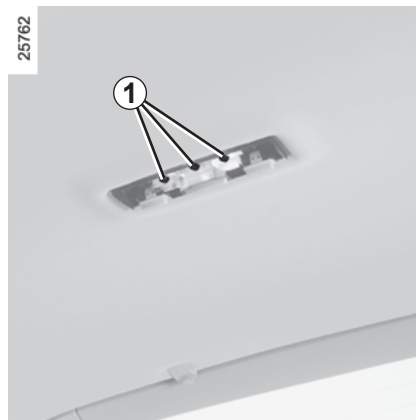
Type de la lampe : W5W.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (1/4)



Plafonnier

Insérez un outil type tournevis plat en dépliant le cache de l'éclaireur, côté **A** puis côté **B**.



Dégagez la lampe concernée.

Type de la lampe 1 : W5W.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (2/4)



Plafonnier A

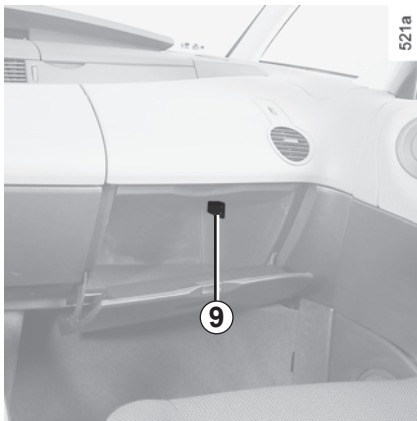
Déclipez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) le cache **2**.



Dégagez la lampe.

Type de la lampe 3 : W5W.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (3/4)



Éclaireur de vide-poches planche de bord

Déclippez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) l'éclaireur en pressant sur la languette **9**.

Déconnectez l'éclaireur.

Type de la lampe : navette C5W.

Éclaireurs de sol avant

Ils sont situés sous la planche de bord.

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe et sortez la lampe.

Type de la lampe : W5W.

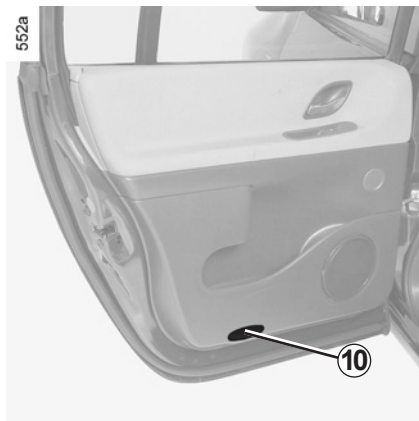
Éclaireurs de sol arrière

Ils sont situés sous les sièges avant.

Sortez le porte-lampe de son logement et retirez la lampe.

Type de la lampe : W5W.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (4/4)

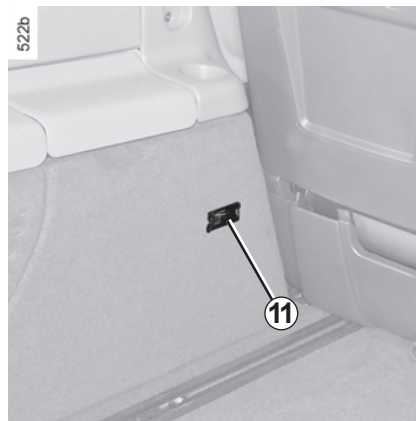


Éclaireurs de portes

Déclippez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) l'éclaireur **10**.

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe et sortez la lampe.

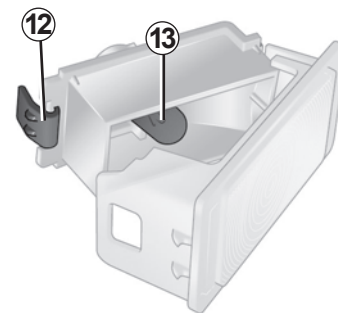
Type de la lampe : W5W.



Éclaireur de coffre

Déclippez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) l'éclaireur **11** en pressant sur les languettes de chaque côté de l'éclaireur.

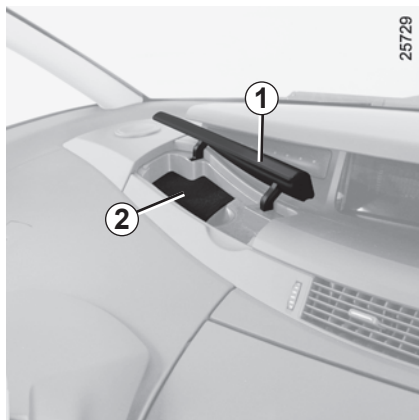
Déconnectez l'éclaireur.



Appuyez sur la languette **12** pour dégager le porte-lampe et accéder à la lampe **13**.

Type de la lampe : W5W.

FUSIBLES (1/2)



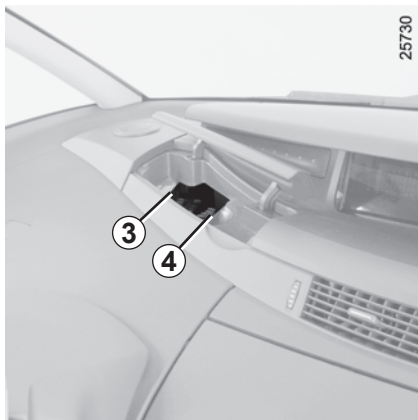
Compartiment à fusibles 3

En cas de non fonctionnement d'un appareil électrique avant toute recherche vérifiez l'état des fusibles.

Ouvrez le couvercle **1** puis soulevez la trappe **2**.

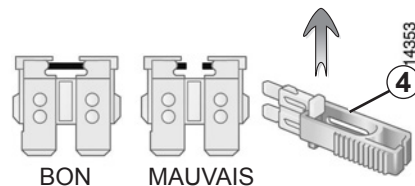
Pour repérer les fusibles, aidez-vous de l'étiquette d'affectation des fusibles sous la trappe **2** (détaillée en page ci-contre).

Il est recommandé de ne pas utiliser les emplacements fusibles libres.



Vérifiez le fusible concerné et **remplacez-le**, si nécessaire, **par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine.**

Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.



Débrochez le fusible à l'aide de la pince **4**.






















Pour le sortir de la pince, glissez-le latéralement.

Suivant la législation ou par précaution :

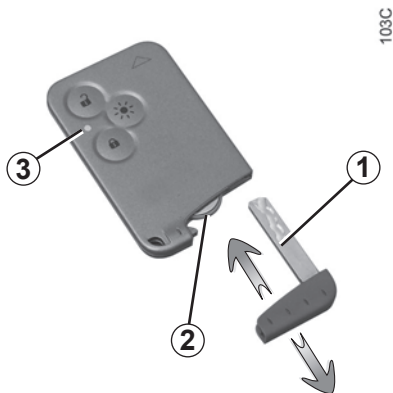
Procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

FUSIBLES (2/2)

Affectation des fusibles (la présence des fusibles DÉPEND DU NIVEAU D'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE)

Numéros	Affectation	Numéros	Affectation	Numéros	Affectation
ALIM UCH	Boîtier de gestion électrique/Système antidémarrage		Feux de détresse/ Clignotants		Prises accessoires habitacle
	Non utilisé		Antiblocage des roues (ABS)		Feu de brouillard arrière
	Tableau de bord/Réglage en site projecteurs		Avertisseur sonore	MEMO INJECT	Rétroviseurs dégivrants
	Climatisation/Aide au parking/Feu de recul		Airbags/Prétensionneurs		
	Éclairage intérieur		Lève-vitres électriques/ Rétroviseurs électriques		Verrouillage/Déverrouillage des portes
STOP	Feux de stop/Commandes régulateur de vitesse.		Feu de brouillard avant/ Tableau de bord		Allume-cigares
	Feu de croisement gauche		Système de communication/Radio/ Sièges à commandes électriques		Désembuage lunette arrière/Verrou de colonne
	Feu de position gauche/ Éclairage commandes intérieures		Essuie-vitres arrière/Feux de route		Feu de croisement droit
	Feux de position droit				

CARTE RENAULT : pile



Remplacement de la pile

Tirez fortement sur la clé de secours **1**.

Remplacez la pile **2** en respectant la polarité inscrite sur la clé de secours (assurez-vous que le témoin **3** s'allume bien en appuyant sur un bouton de la carte RENAULT).



Les piles sont disponibles chez les Représentant de la marque, leur durée de vie est de deux ans environ. Veillez à l'absence de trace d'encre sur la pile : risque de mauvais contact électrique.



Ne jetez pas vos piles usagées dans la nature, remettez-les à un organisme chargé de la collecte et du recyclage des piles.

BATTERIE : dépannage (1/3)

Pour éviter tout risque d'étincelle

- Assurez-vous que les « consommateurs d'énergie » (plafonniers...) soient coupés avant de débrancher ou de rebrancher une batterie.
- Lors de la charge, arrêtez le chargeur avant de connecter ou de déconnecter la batterie.
- Ne posez pas d'objet métallique sur la batterie pour ne pas créer de court-circuit entre les bornes.
- Attendez au moins une minute après une coupure moteur pour débrancher une batterie.
- Veillez à bien rebrancher les bornes d'une batterie après remontage.



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

BATTERIE : dépannage (2/3)

Branchement d'un chargeur

Le chargeur doit être compatible avec une batterie de tension nominale de 12 volts.

Déconnectez impérativement (moteur arrêté) les câbles reliés aux deux bornes de la batterie **en commençant par la borne négative.**

Ne débranchez pas la batterie quand le moteur tourne. **Conformez-vous aux instructions d'utilisation données par le fournisseur du chargeur de batterie que vous employez.**

Seule une batterie bien chargée et bien entretenue peut atteindre une durée de vie maximale et vous permet de démarrer normalement le moteur de votre véhicule.

La batterie doit être maintenue propre et sèche.

Faites contrôler souvent l'état de charge de votre batterie :

- Surtout si vous utilisez votre véhicule sur de petits parcours, voire en circuit urbain.

- Lorsque la température extérieure baisse (période hivernale), **l'état de charge diminue.** En période hivernale, n'utilisez que les équipements électriques nécessaires.
- Enfin sachez que l'état de charge diminue naturellement du fait de certains « consommateurs permanents » exemple : montre, accessoires après-vente...

Dans le cas où de nombreux accessoires sont montés sur le véhicule, faites-les brancher en **+ après contact.** Dans ce cas, il est souhaitable de faire équiper votre véhicule d'une batterie de capacité nominale plus importante. Prenez conseil auprès d'un Représentant de la marque.

Pour une immobilisation prolongée de votre véhicule, débranchez la batterie ou faites-la recharger régulièrement, notamment en période de froid. Il conviendra alors de reprogrammer les appareils à mémoire, autoradio... La batterie doit être stockée dans un local sec et frais ainsi qu'à l'abri du gel.



Certaines batteries peuvent présenter des spécificités en terme de recharge, prenez conseil auprès de votre Représentant de la marque.

Évitez tout risque d'étincelle qui pourrait entraîner immédiatement une explosion et procédez au chargement dans un local bien aéré. Risque de blessures graves.

BATTERIE : dépannage (3/3)

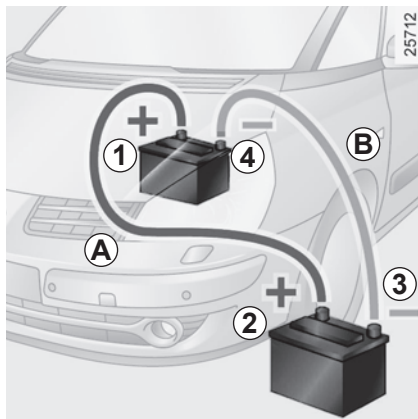
Démarrage avec la batterie d'un autre véhicule

Pour démarrer, si vous devez utiliser la batterie d'un autre véhicule, procurez-vous des câbles électriques appropriés (section importante) chez un Représentant de la marque ou, si vous possédez déjà des câbles de démarrage, assurez-vous de leur bon état.

Les deux batteries doivent avoir une tension nominale identique : 12 volts. La capacité de la batterie fournissant le courant doit avoir une capacité (ampère-heure, Ah) au moins identique à la batterie déchargée.

Assurez-vous qu'aucun contact n'existe entre les deux véhicules (risque de court-circuit lors de la liaison des pôles positifs) et que la batterie déchargée est bien branchée. Coupez le contact de votre véhicule.

Mettez le moteur du véhicule fournissant le courant en route et adoptez un régime moyen.



Fixez le câble positif (+) **A** sur la borne (+) **1** de la batterie déchargée, puis sur la borne (+) **2** de la batterie fournissant le courant.

Fixez le câble négatif (-) **B** sur la borne (-) **3** de la batterie fournissant le courant puis sur la borne (-) **4** de la batterie déchargée.

Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles **A** et **B**, et que le câble **A** (+) n'est pas en contact avec un élément métallique du véhicule fournissant le courant.

Démarez le moteur comme habituellement.

Dès qu'il tourne, débranchez les câbles **A** et **B** dans l'ordre inverse (**4-3-2-1**).

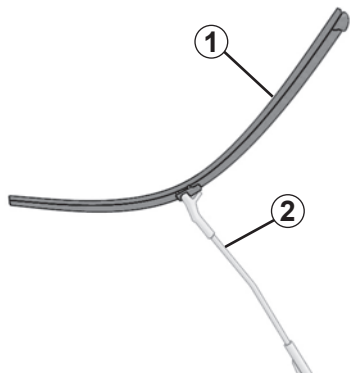


Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles **A** et **B**, et que le câble positif **A** n'est pas en contact avec un élément métallique du véhicule fournissant le courant.

Risque de blessures et/ou d'endommagement du véhicule.

BALAIS D'ESSUIE-VITRES

21987



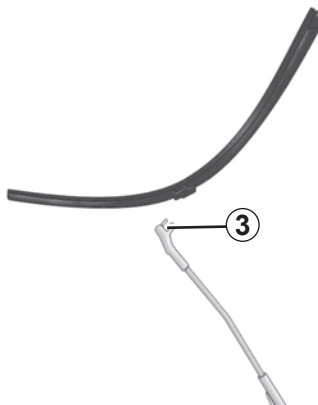
Remplacement des balais d'essuie-vitre avant 1

- Soulevez le bras d'essuie-vitre 2 ;
- faites pivoter le balai 1 jusqu'à l'horizontale ;
- faites glisser le balai 1 jusqu'à dé-gager le crochet 3 du bras d'essuie-vitre.

Remontage

Pour remonter le balai d'essuie-vitre, procédez dans le sens inverse. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

21986



Gicleurs des lave-vitres du pare-brise

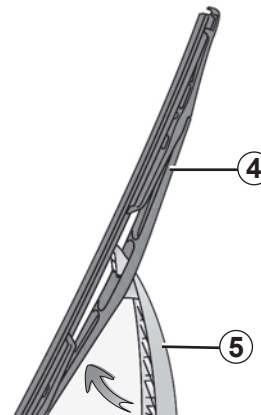
Ceux-ci peuvent se régler à l'aide d'un outil type tournevis plat.



– Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitres ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

- Surveillez l'état de ces balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

19639



Balai d'essuie-vitre arrière 4

- Soulevez le bras d'essuie-vitre 5 jusqu'en butée ;
- faites pivoter le balai 4 jusqu'à le dégager de son axe.

Remontage

Pour remonter le balai d'essuie-vitre, clippez le balai sur son axe. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

ACCESSOIRES



Avant d'installer un appareil électrique ou électronique (en particulier pour les émetteurs/récepteurs : bande de fréquences, niveau de puissance, position de l'antenne...), assurez-vous que celui-ci est compatible avec votre véhicule.

Pour cela, prenez conseil auprès d'un Représentant de la marque.



Utilisation d'appareils émetteurs/récepteurs (téléphones, appareils CB).

Les téléphones et appareils CB équipés d'antenne intégrée peuvent créer des interférences avec les systèmes électroniques équipant le véhicule d'origine, il est recommandé de n'utiliser que des appareils avec antenne extérieure.

Par ailleurs, nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ces appareils.



Montage ultérieur d'accessoires

Si vous souhaitez faire installer des accessoires sur le véhicule : consultez un Représentant de la marque.

De plus, afin d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule et d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés, adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par le constructeur.



Si vous utilisez une canne antivol, fixez-la uniquement sur la pédale de frein.



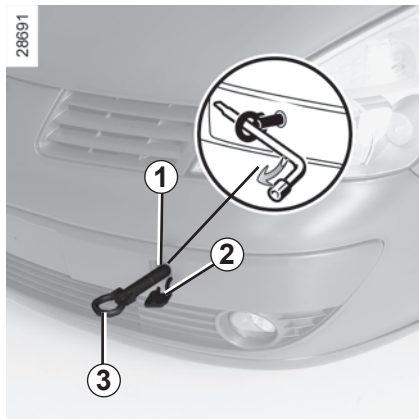
Accessoires électriques et électroniques

– Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 Watts.

Risque d'incendie.

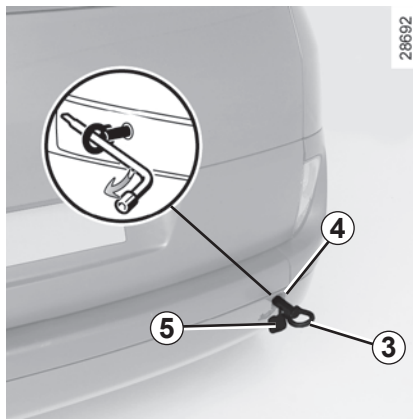
- toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant de la marque car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés ;
- en cas de montage ultérieur d'équipement électrique assurez-vous que l'installation est bien protégée par un fusible. Faites-vous préciser l'ampérage et la localisation de ce fusible.

REMORQUAGE : dépannage (1/2)



Insérez complètement la carte-clé dans le lecteur de carte pour déverrouiller le volant et pour pouvoir utiliser les feux de signalisation (feux de stop, feux indicateurs...). La nuit, le véhicule doit être éclairé.

Il est impératif de respecter la réglementation en vigueur sur le remorquage. Si vous êtes le véhicule tractant, ne dépassez pas le poids remorquable de votre véhicule (reportez-vous au paragraphe « Masses » en chapitre 6).



Utilisez exclusivement les points de remorquage avant 1 et arrière 4 (jamais les tubes de transmission ou toute autre partie du véhicule). Ces points de remorquage ne peuvent être utilisés qu'en traction, en aucun cas ils ne doivent servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.



Moteur arrêté, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.

Accès aux points de remorquage

Déclippez le cache **2** ou **5**.

Utilisez l'anneau de remorquage situé dans le bloc outils (reportez-vous au paragraphe « bloc outils » en chapitre 5).

Vissez l'anneau de remorquage 3 au maximum : dans un premier temps, à la main jusqu'en butée, puis terminez en bloquant à l'aide de la clé de roue située dans le bloc outils.

L'anneau de remorquage **3** est situé dans le bloc outils (reportez-vous au paragraphe « bloc outils » en chapitre 5).



Ne retirez pas la carte RENAULT du lecteur pendant le remorquage.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage.



- Utilisez une barre de remorquage rigide. En cas d'utilisation de corde ou de câble (lorsque la législation l'autorise), le véhicule tracté doit être apte au freinage.
- Il ne faut pas remorquer un véhicule dont l'aptitude au roulage est altérée.
- Évitez les à-coups à l'accélération et au freinage qui pourraient endommager le véhicule.
- Dans tous les cas, il est conseillé de ne pas dépasser **25 km/h**.

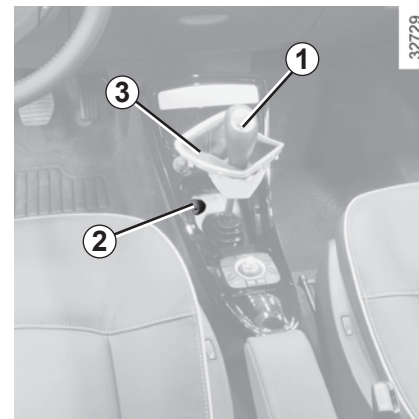
Remorquage d'un véhicule à boîte automatique : particularités

Moteur à l'arrêt : le graissage de la boîte n'est plus assuré, il faut donc de préférence transporter le véhicule posé sur un plateau ou le remorquer roues avant soulevées.

Exceptionnellement, vous pouvez le remorquer les quatre roues au sol, en marche avant uniquement, avec le levier en position neutre **N** et sur un parcours maximum de 50 km.



Moteur arrêté, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.



Dans le cas où le levier est bloqué sur **P** alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il y a possibilité de libérer manuellement le levier.

Pour cela, déclipsez le cache à l'embase du levier.

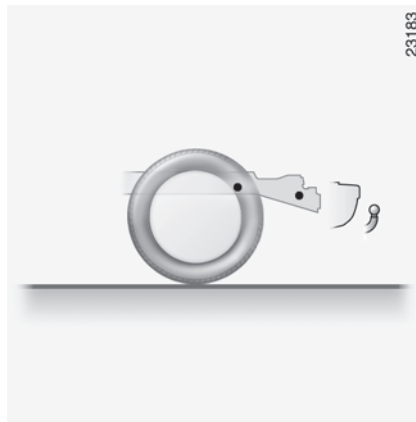
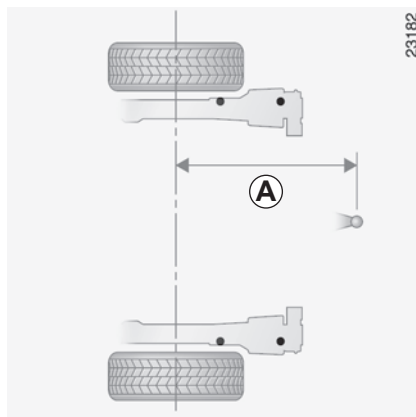
Appuyez simultanément sur le bouton **2** et sur le bouton de déverrouillage situé sur le levier **1**.

REMORQUAGE : attelage

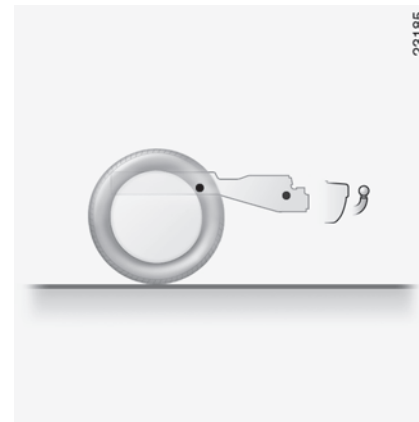
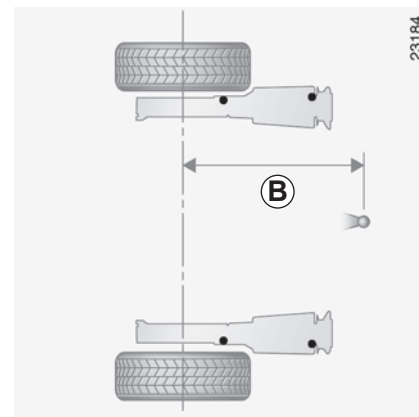
Charge admise sur le point d'attelage, masse maxi. remorque freinée et non freinée : reportez-vous au chapitre 6, paragraphe « masses ».

Pour le montage des barres et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage du fabricant.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.



A : 907 mm châssis normal



B : 1030 mm châssis long

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité consultez dès que possible un Représentant de la marque.

Utilisation de la carte RENAULT	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La carte RENAULT ne fonctionne pas pour déverrouiller ou verrouiller les portes.	Pile de la carte usée.	Remplacez la pile. Vous pouvez toujours verrouiller/déverrouiller et démarrer votre véhicule (reportez-vous aux paragraphes « Verrouillage/déverrouillage des portes » en chapitre 1 et « Démarrage/arrêt du moteur » en chapitre 2).
	Utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte (téléphone portable...).	Arrêtez l'utilisation des appareils ou utilisez la clé intégrée (reportez-vous au paragraphe « Verrouillage/déverrouillage des portes » en chapitre 1).
	Véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques. Batterie du véhicule déchargée.	Utilisez la clé intégrée à la carte (reportez-vous au paragraphe « Verrouillage/déverrouillage des portes » en chapitre 1).

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Vous actionnez le démarreur	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Les témoins de tableau de bord faiblissent ou ne s'allument pas, le démarreur ne tourne pas.	Cosses de batterie mal serrées, débranchées ou oxydées.	Resserrez-les, rebranchez-les ou nettoyez-les si elles sont oxydées.
	Batterie déchargée ou hors d'usage.	Branchez une autre batterie sur la batterie défaillante. Reportez-vous au paragraphe « Batterie : dépannage » en chapitre 5 ou remplacez la batterie si nécessaire. Ne poussez pas le véhicule si la colonne de direction est verrouillée.
Le moteur ne veut pas démarrer.	Conditions de démarrage non remplies.	Reportez-vous au paragraphe « Démarrage/arrêt moteur » en chapitre 2.
	La carte RENAULT « mains libres » ne fonctionne pas.	Insérez la carte dans le lecteur de carte pour démarrer. Reportez-vous au paragraphe « Démarrage/arrêt moteur » en chapitre 2.
Le moteur refuse de s'arrêter.	Carte non détectée.	Insérez la carte dans le lecteur de carte.
	Problème électronique.	Appuyez cinq fois rapidement sur le bouton de démarrage.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Vibrations.	Pneumatiques mal gonflés ou mal équilibrés ou endommagés.	Vérifiez la pression des pneumatiques ; si ce n'est pas la cause, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.
Fumée blanche à l'échappement.	Ceci n'est pas obligatoirement une anomalie, la fumée provient de la régénération du filtre à particules	Reportez-vous au paragraphe « Particularité des versions diesel » en chapitre 2.
Fumée sous capot moteur.	Court-circuit ou fuite du circuit de refroidissement.	Arrêtez-vous, coupez le contact, éloignez-vous du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.
Le témoin de pression d'huile s'allume :		
en virage ou au freinage.	Le niveau est trop bas.	Ajoutez de l'huile moteur (reportez-vous au paragraphe « Niveau huile moteur – Appoint/remplissage » en chapitre 4).
tarde à s'éteindre ou reste allumé à l'accélération.	Manque de pression d'huile.	Arrêtez-vous : faites appel à un Représentant de la marque.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La direction devient dure.	Surchauffe de l'assistance.	Consultez un Représentant de la marque.
Le moteur chauffe. L'aiguille de l'indicateur de température de liquide de refroidissement se situe dans la zone d'alerte et le témoin STOP s'allume.	Panne du motoventilateur.	Stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.
	Fuites de liquide de refroidissement.	Vérifiez le bocal de liquide de refroidissement : il doit contenir du liquide. S'il n'en contient pas, consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.



Radiateur : Dans le cas d'un important manque de liquide de refroidissement n'oubliez pas qu'il ne faut jamais faire le plein avec du liquide de refroidissement froid lorsque le moteur est très chaud. Après toute intervention sur le véhicule ayant nécessité la vidange, même partielle, du circuit de refroidissement, ce dernier doit être rempli d'un mélange neuf convenablement dosé. Nous vous rappelons qu'il est impératif de n'utiliser qu'un produit sélectionné par nos services techniques.

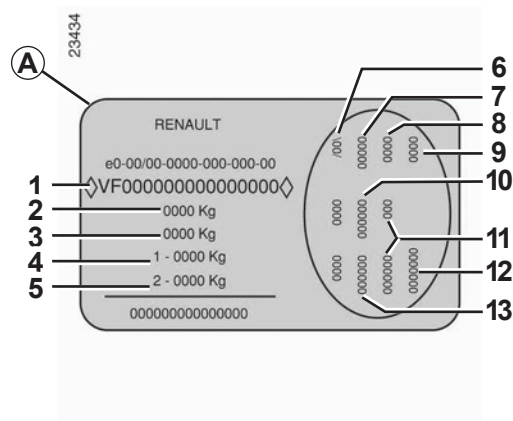
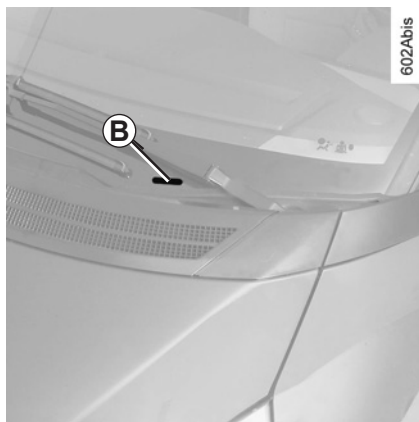
ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
L'essuie-vitre ne fonctionne pas.	Balais d'essuie-vitres collés. Circuit électrique défectueux.	Décolliez les balais avant d'utiliser l'essuie-vitre. Consultez un Représentant de la marque.
L'essuie-vitre ne s'arrête plus.	Commandes électriques défectueuses.	Consultez un Représentant de la marque.
Fréquence plus rapide des feux clignotants.	Ampoule grillée.	Reportez-vous aux paragraphes « Projecteurs avant : changement des lampes » ou « Feux arrière : changement des lampes » en chapitre 5.
Les feux clignotants ne fonctionnent plus.	Circuit électrique défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
Les projecteurs ne s'allument ou ne s'éteignent plus.	Circuit électrique ou commande défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
Traces de condensation dans les feux.	La présence de trace de condensation peut être un phénomène naturel lié aux variations de température. Dans ce cas, les traces disparaîtront rapidement lors de l'utilisation des feux.	

Chapitre 6 : Caractéristiques techniques

Plaques d'identification véhicule	6.2
Plaques d'identification moteur	6.3
Caractéristiques moteurs.	6.4
Masses	6.5
Charge remorquable	6.5
Dimensions	6.6
Pièces de rechange et réparations	6.7
Justificatifs d'entretien	6.8
Contrôle anticorrosion	6.14
	6.1

PLAQUES D'IDENTIFICATION VÉHICULE



Les indications figurant sur la plaque constructeur (partie droite) sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

Plaque constructeur A

1 Type mine du véhicule et numéroté dans la série du type.

Suivant véhicule, cette information est rappelée sur le marquage B.

2 MTMA (Masse Totale Maxi Autorisée de véhicule).

3 MTR (Masse Totale Roulante : véhicule en charge avec remorque).

4 MTMA essieu avant.

5 MTMA essieu arrière.

6 Caractéristiques techniques du véhicule.

7 Référence peinture.

8 Niveau d'équipement.

9 Type de véhicule.

10 Code sellerie.

11 Complément de définition équipement.

12 Numéro de fabrication.

13 Code habillage intérieur.

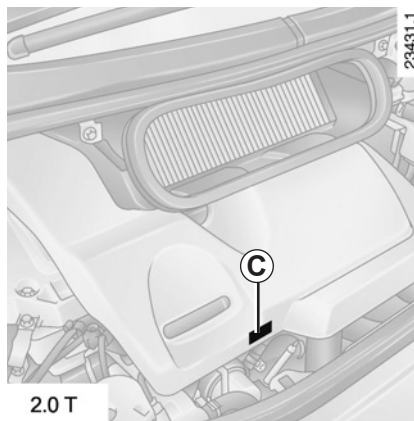
PLAQUES D'IDENTIFICATION MOTEUR



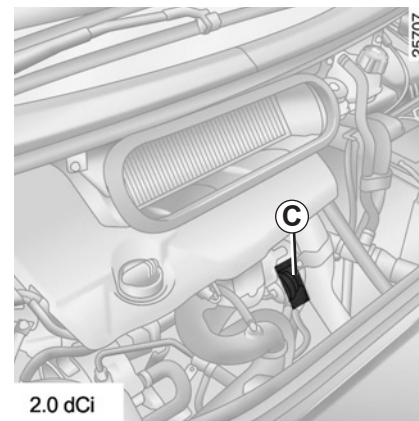
Les indications figurant sur la plaque (ou l'étiquette) moteur sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

Marquage moteur C

- 1 Type du moteur.
- 2 Indice du moteur.
- 3 Numéro du moteur.



2.0 T



2.0 dCi

CARACTÉRISTIQUES MOTEURS

Versions	2.0 T	2.0 dCi
Type moteur (indiqué sur la plaque moteur)	F4R turbo	M9R turbo
Cylindrée (cm ³)	1998	1998
Type de carburant Indice d'octane	<p>Carburant sans plomb impérativement, d'Indice d'Octane tel que précisé sur l'étiquette située dans la trappe à carburant.</p> <p>À défaut, possibilité d'utiliser ponctuellement du carburant sans plomb :</p> <ul style="list-style-type: none"> – d'Indice d'Octane 91 pour une étiquette indiquant 95, 98 ; – d'Indice d'Octane 87 pour une étiquette indiquant 91, 95, 98. 	<p>Gazole</p> <p>L'étiquette située dans la trappe à carburant vous indique les carburants autorisés.</p>
Bougies	<p>N'utilisez que les bougies spécifiées pour le moteur de votre véhicule.</p> <p>Leur type doit être indiqué sur une étiquette collée dans le compartiment moteur, sinon consultez un Représentant de la marque.</p> <p>Le montage de bougies non spécifiées peut entraîner la détérioration de votre moteur.</p>	<p>–</p>

MASSES (en kg)

Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans options : elles varient en fonction de l'équipement de votre véhicule. Consultez le Représentant de la marque.

Masse Maximum Autorisée en Charge (MMAC) Masse Totale Roulante (MTR)	Masses indiquées sur la plaque constructeur (reportez-vous au paragraphe « Plaques d'identification » en chapitre 6)
Masse Remorque Freinée	s'obtient par calcul : MTR - MMAC
Masse Remorque non Freinée	750
Charge admise sur le point d'attelage	80
Charge admise sur le toit avec le dispositif de portage	80 kg (y compris dispositif de portage)

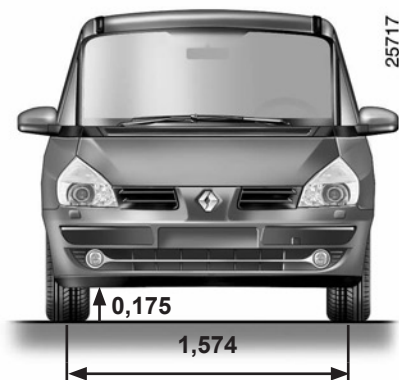
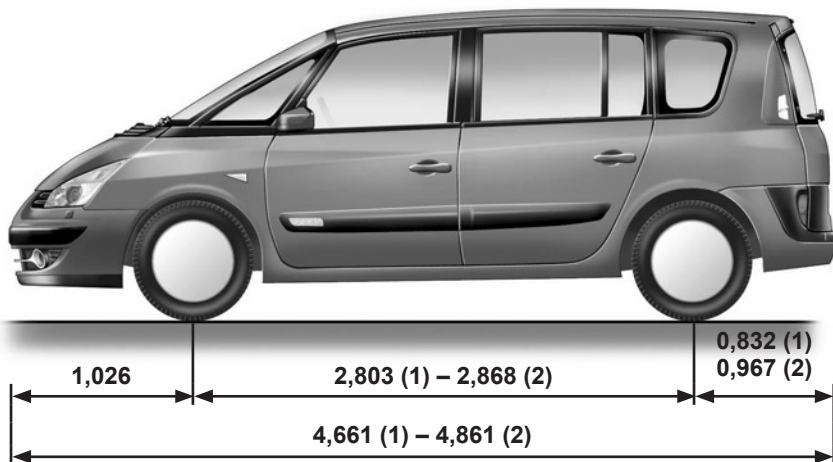
Charge remorquable (Remorquage de caravane, bateau...)

- Il est important de respecter les conditions de remorquage admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant de la marque.
- Dans le cas d'un véhicule attelé, **la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée**. Cependant est toléré :
 - un dépassement de la MMTA arrière dans la limite de 15 %,
 - un dépassement de la MMAC dans la limite de 10 % ou 100 kg (à la première de ces deux limites atteinte).

Dans les deux cas, la vitesse maximum de l'ensemble roulant ne doit pas dépasser 100 km/h et la pression des pneumatiques doit être augmentée de 0,2 bar (3 PSI).

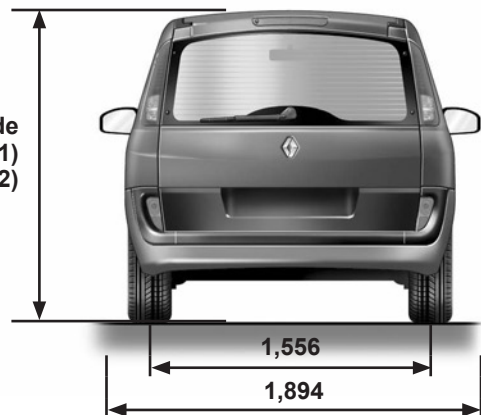
- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1000 mètres.

DIMENSIONS (en mètres)



- (1) châssis normal
- (2) châssis long

À vide
1,801 (1)
1,819 (2)



PIÈCES DE RECHANGE ET RÉPARATIONS

Les pièces de rechange d'origine sont conçues sur la base d'un cahier des charges très strict et font l'objet de tests spécifiques. De ce fait, elles ont un niveau de qualité au moins équivalent à celles qui sont montées sur les véhicules neufs.

En utilisant systématiquement les pièces de rechange d'origine, vous avez l'assurance de préserver les performances de votre véhicule. En outre, les réparations effectuées dans le Réseau de la marque avec des pièces de rechange d'origine sont garanties selon les conditions données au dos de l'ordre de réparation.

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (1/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (2/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (3/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (4/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (5/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (6/6)

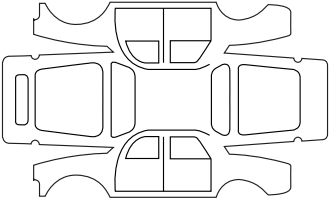
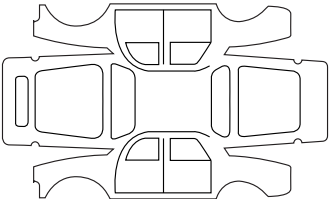
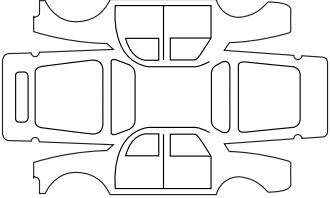
VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		

CONTRÔLE ANTICORROSION (1/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

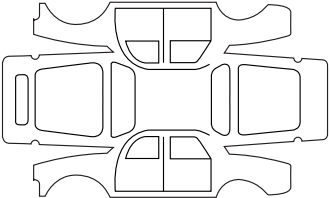
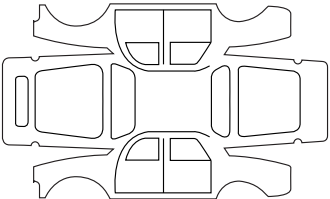
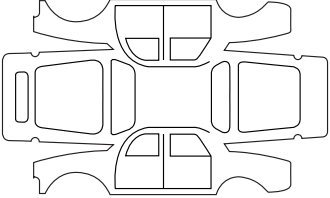
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (2/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

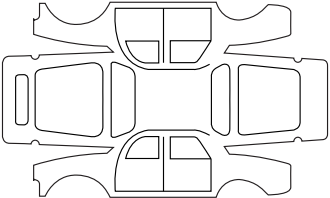
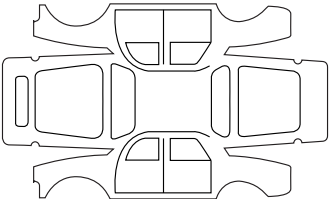
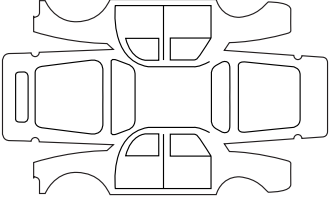
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (3/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

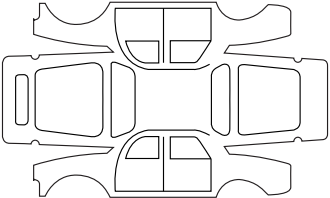
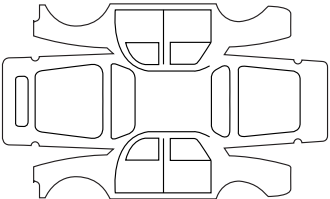
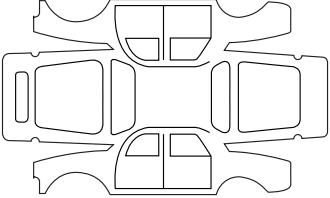
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (4/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

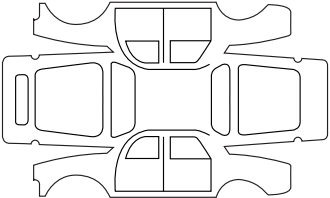
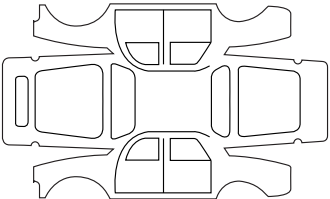
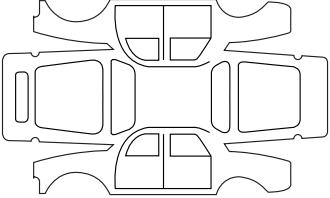
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (5/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

INDEX ALPHABÉTIQUE (1/5)

A

A.S.R. (antipatinage)	1.47
ABS	1.48, 2.23 – 2.24
accessoires	5.33
accouder	3.45
accoudoirs	
avant	1.19
aérateurs	3.2 → 3.4
afficheur	1.46 → 1.49
aide au parking	2.33 → 2.36
air conditionné	3.2 → 3.25
airbag	1.48
activation airbags passager avant	1.39
désactivation airbag passager avant	1.38
alarme sonore	1.68
allume-cigares	3.41
aménagements	3.39 – 3.40
ampoules	
remplacement	5.14 → 5.25
anneaux d'arrimage	3.55
anneaux de remorquage	5.34 – 5.35
anomalies de fonctionnement	5.37 → 5.41
antibrouillard	
projecteurs	1.69, 5.17 → 5.20
antidémarrage	
système	1.13 – 1.14
antipatinage	2.21 – 2.22
antipollution	
conseils	2.12 → 2.14
appareils de contrôle	1.46 → 1.62
appui-tête	1.15
appui-tête enfant	3.43 – 3.44
assistance au freinage d'urgence	2.25
assistance de direction	2.11, 4.8
avertisseurs sonore et lumineux	1.7

B

balais d'essuie-vitres	5.32
barres de toit	3.57 – 3.58
batterie	4.12
dépannage	5.29 → 5.31
bloc-outils	5.7 – 5.8
boîte de vitesses automatique (utilisation)	2.37 → 2.40
bouchon de réservoir carburant	1.74 → 1.76
bouton de démarrage/arrêt moteur	2.3 → 2.5

C

cache-bagages	3.53 – 3.54
capacité du réservoir carburant	1.74 → 1.76
capacités huile moteur	4.6
capot moteur	4.2
caractéristiques moteurs	6.4
caractéristiques techniques	6.2, 6.5, 6.7
caravanage	6.5
carburant	
conseils d'économie	2.12 → 2.14
qualité	1.74 → 1.76
remplissage	1.74 → 1.76
carte RENAULT	
pile	5.28
utilisation	1.2 → 1.8
catalyseur	2.6
ceintures de sécurité	1.20 → 1.22, 1.48
cendriers	3.41
changement de lampes	5.14 → 5.25
changement de roue	5.9
charges remorquables	6.5
chauffage	3.2 → 3.25
clé d'enjoliveur	5.8
clé de secours carte	1.4
clignotants	1.46, 1.66, 5.14, 5.16, 5.18, 5.21
climatisation	3.12 → 3.25

INDEX ALPHABÉTIQUE (2/5)

coffre à bagages	3.51
commande intégrée de téléphone mains-libres.....	3.59
commandes	1.42 → 1.45
condamnation des portes	1.7 → 1.11
conditionnement d'air	3.2 → 3.25
conduite	2.2 → 2.14, 2.16 → 2.19, 2.21 → 2.40
conseils antipollution	2.12 → 2.14
conseils pratiques.....	5.2 – 5.3, 5.7 → 5.9, 5.11 → 5.18, 5.26 → 5.32, 5.34 → 5.36
contacteur de démarrage	2.2 → 2.5
contrôle anticorrosion	6.14 → 6.18
contrôle dynamique de conduite : E.S.P.....	2.20
crevaisson	5.2 – 5.3, 5.7 – 5.8
cric	5.7 – 5.8

D

dégivrage	
pare-brise.....	3.19
démarrage moteur	2.2 → 2.5
désactivation airbag passager avant.....	1.38
désembuage	
pare-brise.....	3.5, 3.7, 3.12
vitre arrière.....	3.5, 3.7, 3.12, 3.18
dimensions	6.6
direction assistée.....	2.11
dispositifs de protection latérale	1.27
dispositifs de retenue complémentaires	1.23 → 1.26, 1.28
dispositifs de retenue enfants.....	1.29 – 1.30, 1.32 → 1.37

E

E.S.P. : contrôle dynamique de conduite.....	1.47
économies de carburant	2.12 → 2.14
enfants.....	1.8, 1.29 – 1.30, 3.27 – 3.28, 3.32, 3.43 – 3.44
enjoleurs	5.8
entretien :	
carrosserie	4.13 – 4.14

garnitures intérieures	4.15 – 4.16
mécanique	4.3 → 4.10, 4.12, 6.8 → 6.13
entretien :	
autonomie de vidange	6.8 → 6.13
environnement.....	2.15
ESP : contrôle dynamique de conduite	2.20
essuie-vitres	1.71 → 1.73
balais	5.32

F

feux :	
de brouillard	1.46, 1.68, 5.15, 5.17, 5.19
de croisement	1.46, 1.67, 5.14
de détresse	1.7, 5.16
de direction	1.46, 1.66, 5.14, 5.18, 5.21
de plaque d'immatriculation	5.20
de position	1.67, 5.14, 5.16, 5.18
de recul	5.18
de route.....	1.46, 1.68, 5.14 – 5.15
de stop	5.18, 5.20
réglage.....	1.70
filet de séparation	3.56
filtre.....	4.10
filtre :	
à air.....	4.10
à huile	4.6 – 4.7, 4.10
habitacle	4.10
frein de parking.....	1.47, 2.8 → 2.10
freinage d'urgence.....	2.25
fusibles	5.26 – 5.27

G

galerie	
barres de toit.....	3.57 – 3.58
garnitures intérieures	
entretien.....	4.15 – 4.16

INDEX ALPHABÉTIQUE (3/5)

gonflage des pneumatiques	4.11
H	
heure	1.63
huile moteur.....	1.47, 4.3 → 4.6
I	
identification du véhicule	6.2
incidents	
anomalies de fonctionnement.....	5.37 → 5.41
indicateurs :	
de direction	1.66
de tableau de bord	1.46 → 1.62
J	
jauge d'huile moteur	4.3 → 4.6
justificatifs d'entretien	6.8 → 6.13
K	
kit de gonflage des pneumatiques.....	5.4 → 5.6
L	
lampes	
remplacement	5.14 → 5.25
lavage	4.13 – 4.14
lave-vitres	1.71 → 1.73
levage du véhicule	
changement de roue	5.9 – 5.10
lève-vitres	3.26 → 3.29
levier de sélection de boîte automatique	2.37 → 2.40
levier de vitesses	2.11
limiteur de vitesse.....	1.48, 2.26 → 2.28
liquide de freins	4.9
liquide de refroidissement.....	4.7
lunette arrière	
désembuage	3.5, 3.7, 3.12, 3.18

lunette arrière ouvrante	3.52
M	
manivelle	5.8
marche arrière	
passage	2.11
masses	6.5
mémorisation du siège conducteur.....	1.18
messages au tableau de bord	1.52 → 1.62
miroirs de courtoisie	3.33
montre	1.63
moteur	
caractéristiques.....	6.4
N	
niveau d'huile moteur	4.3 – 4.4
niveau de carburant.....	1.50 – 1.51
niveaux	4.2 → 4.10
niveaux :	
liquide de frein	4.9
liquide de refroidissement.....	4.7
O	
ordinateur de bord	1.52 → 1.62
P	
pare-brise	3.30
pare-soleil	3.33
particularité des véhicules diesel.....	2.7
particularité des véhicules essence.....	2.6
peinture	
entretien	4.13 – 4.14
référence.....	6.2
pièces de rechange	6.7
plafonnier.....	3.33, 3.35 – 3.36, 5.22 → 5.25
planche de bord.....	1.42 → 1.45

INDEX ALPHABÉTIQUE (4/5)

plaques d'identification	6.2 – 6.3
pneumatiques	2.16, 4.11, 5.8 – 5.9, 5.11 → 5.13
pompe d'assistance de direction	4.8
portes / porte de coffre	1.7 → 1.12
poste de conduite	1.42 → 1.45
pression des pneumatiques.....	2.16, 4.11, 5.12
prétensionneurs de ceintures	
de sécurité avant	1.23
prise accessoires.....	1.45
projecteurs	
additionnels.....	5.17
avant.....	5.14 – 5.15, 5.17
réglage.....	1.70
protection anticorrosion	4.13 – 4.14
R	
rangements.....	3.37 → 3.40
réglage de la position de conduite.....	1.20
réglage des projecteurs.....	1.70
réglage des sièges	1.20
réglage des sièges avant	
commandes électriques.....	1.17, 1.19
commandes manuelles.....	1.16, 1.19
régulateur - limiteur de vitesse	2.26, 2.29 → 2.32
régulateur de vitesse	1.48, 2.29 → 2.32
régulation de la température.....	3.2 → 3.25
remorquage	
caravanage	5.36
dépannage.....	5.34 – 5.35
répétiteurs latéraux.....	5.21
réservoir	
lave-vitres	4.10
liquide de freins.....	4.9
liquide de refroidissement.....	4.7
réservoir carburant	
capacité	1.74 → 1.76

retenue enfants.....	1.29 – 1.30, 1.32 → 1.37
rétroviseurs.....	1.64 – 1.65
rodage	2.2
roue de secours.....	5.2 – 5.3
roues (sécurité).....	5.2 – 5.3, 5.8 – 5.9, 5.11 → 5.13

S

sécurité enfants	1.3, 1.8, 1.29 – 1.30, 1.32 → 1.37, 3.27 – 3.28, 3.32, 3.43 – 3.44
sièges arrière.....	3.42, 3.45 – 3.46
fonctionnalités.....	3.47 → 3.50
sièges avant	
réglage.....	1.15, 1.19
sièges chauffants.....	1.19
sièges enfants	1.29 – 1.30, 1.32 → 1.37
signal danger.....	1.66
signalisation éclairage	1.66, 1.70
spots d'éclairage.....	3.35 – 3.36
stores pare-soleil	3.33 – 3.34
système antiblocage des roues : ABS	2.23 – 2.24
système antidémarrage.....	1.13
système antipatinage : A.S.R.	2.21 – 2.22
système de retenue enfants	1.29 – 1.30, 1.32 → 1.37
système de surveillance de pression des pneumatiques ..	2.16

T

tableau de bord.....	1.46 → 1.62
témoins de contrôle	1.46 → 1.62
température extérieure	1.63
toit en verre fixe	3.30
toit ouvrant.....	3.31 – 3.32
transport d'enfants.....	1.29 – 1.30, 1.32 → 1.37
transport d'objets	
dans le coffre	3.55
filet de séparation	3.56

INDEX ALPHABÉTIQUE (5/5)

V

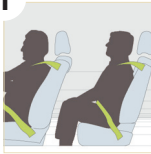
ventilation	3.2 → 3.25
verrouillage des portes	1.7 → 1.12
vidange moteur.....	4.6
vide-poches	3.37 → 3.40
volant de direction	
réglage.....	1.41

W

warning.....	1.66
--------------	------

4 GESTES SIMPLES* POUR VOTRE SÉCURITÉ

1



- Attachez toujours votre ceinture de sécurité,
 - même pour les petits trajets
 - même si votre véhicule est équipé d'airbags.
- Assurez vous que tous les passagers ont bouclé leur ceinture, même à l'arrière.

2



- Attachez toujours les enfants, en utilisant les dispositifs adaptés à leur poids et à leur taille (siège, coque...).
- Attention ! Lorsque le véhicule est muni d'airbag(s) passager avant déconnectables(s), le(s) déconnecter avant d'installer un siège bébé « dos à la route ».

3



- Réglez la hauteur de la ceinture en fonction de votre taille.
- Réglez l'inclinaison de votre dossier en veillant à maintenir la ceinture au plus près de votre corps.
- Réglez la hauteur de l'appui-tête : haut de l'appui-tête = haut de la tête. L'appui-tête au plus près de la tête.

4



- Déposez les objets ou bagages lourds contre le fond du coffre.
- Répartissez les charges entre les côtés droit et gauche dans la zone de chargement lors d'un transport de marchandises.

* Attention : ces gestes ne constituent pas une liste exhaustive. Reportez-vous à votre notice d'utilisation pour plus d'informations.

(www.renault.be) (www.renault.fr) (www.renault.ch)

RENAULT S.A.S. SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 533 941 113 € / 13-15, QUAI LE GALLO
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT R.C.S. NANTERRE 780 129 987 — SIRET 780 129 987 03591 / TÉL. : 0810 40 50 60

NU 932-1 – 99 91 088 13R – 07/2010 – Edition française



9 9 9 1 0 8 8 1 3 R

WC